IBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 22 MARS 1963 — PRIX: 10c



Un programme continental d'aide à l'Amérique latine

CARACAS — Les congrégations et les ordres religieux du Canada, des Etats-Unis et d'Allemagne ont envoyé une commission d'étude en Amérique latine, afin de mieux préparer l'apport de leur personnel à l'oeuvre de l'Eglise dans ce continent.

"On a voulu que cette aide soit la plus rationnelle possible afin qu'elle soit plus profitable", déclarait au journal "La Religion", le R. P. Renato Poblete, S.J., conseiller du groupe.

"Après une série d'entrevues avec les autorités ecclésiastiques, la délégation peut étudier les nécessités les plus urgentes de chaque pays visité, afin de déterminer celles qui doivent avoir priorité", disait le prêtre qui travaille avec le Centre Bellarmin (institut d'études sociales), à Santiago du Chili.

Le groupe se compose des RR. PP. Thomas More, C.F.X., Herménégilde Charbonneau, O.M.I., Wilbert L. Wagner, C.V.D., Peter M. Miller, S.C.J., Alfonso Kirchgassner, C.C., Vicente Prestera, prêtre, et James M. Darby, S.M.

Son itinéraire comprend, outre le Venezuela, la Colombie, le Pérou, le Chili, l'Argentine et le Brésil.

Aumôniers des jeunes

Dans sa visite au cardinal Humberto Quintero, archevêque de Caracas, la commission apprit qu'une des nécessités les plus urgentes était celle de trouver des aumôniers pour la jeunesse, dans les collèges secondaires et les universités.

"Le cardinal nous parla aussi du Bureau de Presse qu'on a l'intention de former à Caracas pour une meilleure diffusion des nouvelles religieuses", ajouta le Père Poblete dans ses déclarations à "La Religion".

Le Père Darby est président de la Conférence des Supérieurs religieux des Etats-Unis, et le Père Charbonneau représente la Conférence religieuse canadienne. Le Père More est président du Comité Latino-américain, et le Père Kirchgassner est chargé de tâches semblables à Frankfurt, en Allemagne.

Lors de son passage à Bogota, le groupe s'est entretenu longuement à Bogota avec les responsables du secrétariat du Conseil Episcopal Latino-américain.

Dix pour cent

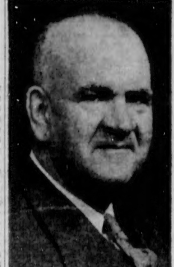
Les discussions portèrent sur les besoins les plus urgents de personnel religieux pour l'Eglise en Amérique latine, les critères pour déterminer les besoins les plus pressants, dans les zones de plus grande influence, et les moyens pour y faire face. De plus, la délégation de huit prêtres a rencontré les directeurs de la Conférence des Supérieurs majeurs de Colombie. La visite d'étude répond à une exhortation que fit, il y a trois ans, la Commission Pontificale pour l'Amérique latine aux Instituts religieux du Canada et des Etats-Unis, afin d'envoyer à ces pays de l'Amérique latine au moins 10 pour cent de leur personnel, dans le cadre d'un programme d'urgence et pour une période de 10 ans.

En 1960, il y avait aux Etats-Unis près de 200,000 religieux et religieuses: prêtres, frères et soeurs. Le 10 pour cent serait donc 20,000. Au Canada, à la même date, le nombre de personnes dans la vie religieuse était de 56,000, et le 10 pour cent signifierait donc 5,600. Si l'on mettait ce plan à exécution, l'Amérique latine aurait reçu en 1970 plus de 25,000 missionnaires du Canada et des Etats-Unis. Pour sa part, l'Allemagne compte près de 100,000 religieux et religieuses. Plusieurs communautés font déjà un effort pour répondre à cet appel du Saint-Siège, et ont même envoyé beaucoup de missionnaires en Amérique latine. Actuellement les Etats-Unis ont envoyé 2,600 missionnaires et le Canada 1,270.

Travail coordonné

L'un des responsables de cette coopération fraternelle déclarait: "On veut éviter l'improvisation qui fait perdre des forces et des énergies, pourtant si nécessaires aujourd'hui pour la cause catholique; on veut arriver à l'élaboration d'un plan de coopération qui serait une vision très large, non seulement diocésaine et nationale mais latino-américaine, continentale, des nécessités religieuses". Un autre membre de cette délégation faisait remarquer que "les forces contraires à l'Eglise travaillaient précisément d'après des programmes continentaux".

Le groupe a aussi visité les écoles radiophoniques de l'Action Culturelle Populaire et l'Union des Paroisses du sud de Bogota.



M. J.-R. Doiron a bien voulu accepter de rédiger une nouvelle rubrique dans **La Liberté** sous le titre "Autrefois—Aujourd'hui".

Il s'agit d'une colonne du genre "Il y a . . . années" dans laquelle on rappelle les incidents de la petite histoire, tels que consignés dans les anciens numéros du journal. Aujourd'hui, à l'approche de son cinquantenaire de publication, notre journal peut enfin arborer fièrement le titre évocateur: "Il y a cinquante ans". Il fallait attendre cette date magique, semble-t-il, avant même de songer à évoquer des réminiscences moins éloignées dans le passé, "Il y a vingt-cinq ans", "Il y a dix ans", etc.

M. Doiron s'occupera d'abord de faire revivre les prophéties, les commencements, les triomphes, les déceptions d'il y a un demi-siècle, et se permettra même probablement d'en tirer des leçons utiles. Rien de plus profitable pour un groupe qui tient entre ses propres mains, d'une année à l'autre, les gages de sa propre survivance, que de se pencher sur sa propre histoire, telle que vécue dans les personnes, les familles, les paroisses, aussi bien que dans les organisations.

M. Doiron est bien qualifié pour ce travail, comme professeur, comme participant à toutes les bonnes causes depuis son jeune temps et comme correspondant fidèle de sa paroisse. Tout probablement, il profitera de l'occasion pour lancer dans le cadre "Il y a quarante ans" la nouvelle de la fête du quarantième anniversaire du premier conseil français des Chevaliers de Colomb de l'Ouest, dont il est Grand Chevalier à l'heure actuelle.

Regina et Gravelbourg, Sask., acclament le Cercle Molière

Près de 500 personnes ont assisté au spectacle des trois pièces en un acte donné par le Cercle Molière de St-Boniface au gymnase du collège Mathieu, à Gravelbourg, samedi dernier. Les comédiens, bien que fatigués par le long voyage, ont donné à leurs compatriotes de la Saskatchewan, le goût de la langue maternelle. Plusieurs pères du collège ont mentionné le fait important que le parler français dans les écoles et collèges de la province était en vigueur de moins en moins. Le Cercle Molière aura donc amorcé une étincelle qui doit être continuellement surveillée si elle doit survivre.

A Regina, le dimanche 17 mars, M. le Dr Jean Dupont, qui a parlé aux 125 personnes dans la salle, a remercié chaleureusement l'équipe de Mme Boutal "d'avoir pensé à Regina et à la petite poignée de Canadiens français de cette ville, qui ne voient et n'entendent le français que de temps en temps".

Futurs spectacles

Le samedi 23 mars, le Cercle Molière est à Saskatoon et, le dimanche 24 mars, c'est à Prince-Albert que seront joués "La grammaire", "Edouard et Agrippine" et "L'affaire de la rue de Lourcine".

L'Association à l'oeuvre . . .

Décès d'un membre-fondateur

Le samedi 16 mars dernier, un des derniers survivants de la première équipe de l'Association d'Education rendait son âme à Dieu.

Jeune avocat, Me Louis-Philippe Roy était en effet au nombre de la vaillante équipe qui, le 17 février 1916, formait le "Comité de Vigilance", qui précéda la fondation de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba.

Artisan de la première heure, il se dévoua avec ardeur à la cause franco-manitobaine et, après quelques années d'interruption, fut réélu membre du Comité exécutif de l'Association d'Education lors du 24e congrès général, en 1942.

Les Canadiens français du Manitoba perdent donc en lui l'un des plus ardents pionniers de leurs luttes pour la défense de leur cause.

A son épouse éplorée, à ses enfants, parents et amis, l'Association d'Education présente ses chrétiennes condoléances.

Délégué à Ottawa

Le 9 mars dernier, M. le magistrat Henri Lacerte participait à Ottawa, en qualité de délégué de l'Association d'Education, à une réunion de l'Association Culturelle Canadienne.

Cette réunion groupait des représentants des groupes canadiens-français de toutes les provinces du pays, en vue d'étudier le Projet Fulton, sur le Rapatriement de la Constitution Canadienne.

Perception

La perception annuelle de l'Association d'Education dans nos paroisses continue . . .

Elle a été fixée au 31 mars prochain à St-Boniface, pour les paroisses Cathédrale, St-Maurice et St-Louis-de-France.

Les paroisses qui ont déjà terminé la perception chez elles, et qui n'ont pas encore fait parvenir le produit de cette campagne financière au secrétariat de l'Association d'Education, sont priées de le faire sans tarder.

De plus, de nombreux Canadiens français sont établis en dehors de paroisses canadiennes-françaises et ne reçoivent, de ce fait, la visite d'aucun percepteur de l'Association d'Education; il s'en trouve de la sorte environ 10,000 au Manitoba, par exemple à Brandon, Portage-la-Prairie, Flin Flon, Le Pas, et en de nombreux endroits isolés. Nous adressons un appel spécial à ces membres isolés de notre Association d'Education pour qu'ils apportent, eux aussi, leur contribution financière à notre Oeuvre de Survivance.

Si chacune de nos familles canadiennes-françaises du Manitoba nous accorde le support de $3.00, annuellement, dont nous avons besoin, l'Association d'Education pourra atteindre beaucoup plus rapidement, et beaucoup plus sûrement, les buts qu'elle poursuit.

A tous, un sincère merci.

Club des 200

HUITIEME LISTE

120	District scolaire consolidé de St-Jean-Baptiste no 2362	$25.00
121	District scolaire de Craig Siding no 2031	25.00
122	District scolaire consolidé de Richard no 1092	25.00
123	District scolaire Frontenac no 2217	25.00
124	District scolaire consolidé de St-Hyacinthe no 2373	25.00
125	Anonyme	25.00
126	M. Léo Rémillard, St-Boniface	25.00
127	Division scolaire du Cheval-Blanc no 20	25.00
128	Club Lydia, Winnipeg	25.00
129	District scolaire consolidé de St-Georges no 2403	25.00
130	Hôpital de Ste-Rose-du-Lac	25.00
131	M. Albert Vielfaure, La Broquerie	25.00
132	Division scolaire de la Rivière-Rouge no 17	25.00
133	M. Alfred Roy, St-Jean-Baptiste	25.00

Cette photo montre une statue de la Bienheureuse Elisabeth Seton, fondatrice des Soeurs de la Charité et, dit-on, des écoles paroissiales des Etats-Unis, qui a été béatifiée dimanche au Vatican. Cette statue de la première américaine de naissance à être béatifiée se trouve sur le terrain d'une école à Cincinnati.

Le bilinguisme scolaire est chaudement débattu

Chefs politiques et candidats de tous les partis multiplient de ce temps-ci les déclarations enflammées en faveur du bilinguisme, du biculturalisme, d'une Confédération repensée actuellement pour que les Canadiens puissent jouir d'une mer à l'autre d'une structure juridique et éducationnelle favorisant tant la culture et la langue françaises que la langue et la culture anglaises. Mais, indépendamment de ces discours, il importe de mentionner ici quelques événements récents qui ont eu lieu dans trois provinces de l'Ouest.

A la Législature du Manitoba d'abord, le mardi 12 mars, le premier ministre Duff Roblin a annoncé qu'on avait demandé au comité consultatif du ministère provincial de l'Instruction publique de faire les démarches nécessaires pour inaugurer des cours de français aux écoliers de première, deuxième et troisième années. Formulant l'espoir que le comité rendra une réponse favorable à la proposition, M. Roblin a fait observer que l'enseignement du français dès la première année à l'école sera une façon efficace de faire participer les jeunes Manitobains à l'héritage biculturel du Canada.

En Saskatchewan, la même semaine, la section des écoles séparées catholiques de l'Association provinciale des commissaires d'écoles adoptait une résolution demandant au gouvernement de légaliser l'enseignement du français dans les écoles élémentaires, dès la première année. En présentant la résolution, Mme P. C. Lommer, vice-présidente de la Ligue des Femmes Catholiques de la Saskatchewan, a souligné que le français est aussi important au Canada que l'anglais et elle a ajouté que "dans l'intérêt des relations amicales entre les éléments français et anglais de la population, l'enseignement du français est essentiel au maintien de l'unité nationale".

Cette résolution, qui prévoyait également des subventions spéciales aux commissions scolaires de langue anglaise employant des instituteurs français, a cependant été rejetée par une majorité de quatre voix au cours du congrès annuel de l'Association des commissaires d'écoles. Le vote donna les résultats suivants: 121 pour, 117 contre, et 114 abstentions. (A noter que la loi concernant l'éducation en Saskatchewan prévoit d'ores et déjà des cours de français dans les écoles primaires à compter de la quatrième année.)

En Colombie-Britannique

Pendant ce temps un député créditiste de la Colombie-Britannique, M. Bert Price, a déclaré à la législature de sa province que le Canada doit une dette de reconnaissance envers les premiers Canadiens — les Français — et que les Canadiens d'expression anglaise devraient apprendre leur langue. Mais le député de Vancouver-Burrard a ajouté que la façon dont les langues sont enseignées en Colombie-Britannique est un lamentable échec, et donc il recommanda que l'enseignement des langues secondes débute dès l'âge de 4 ou 5 ans.

A Toronto un historien déclara pour sa part qu'il regrette que la majorité canadienne de langue anglaise ait effectivement confiné la culture, contrairement à l'esprit de la Confédération, des Canadiens français au Québec, au point "que les Canadiens français qui quittent la province se heurtent à une structure juridique et éducationnelle qui a pour but de les obliger à renoncer à leur culture française propre". Il affirma donc que ce qui est nécessaire maintenant plus que jamais c'est une remise du sens et de l'état actuel de la Confédération.

Comment réunir les états-généraux de la nation canadienne-française

QUEBEC — M. Jean-Jacques Bertrand, député de l'Union Nationale pour le comté de Missisquoi, a inscrit au feuilleton de l'Assemblée législative une motion demandant la formation d'un comité spécial de la Chambre pour étudier, après audition de témoins en séances publiques, "de quelle façon pourraient être formés et réunis les états-généraux de la nation canadienne-française en vue de déterminer les objectifs à poursuivre dans la préparation d'une nouvelle constitution et les meilleurs moyens d'atteindre cet objectif".

Le texte de la motion a été communiqué à la suite d'une réunion du comité parlementaire de l'Union nationale.

Les porte-parole du parti l'ont décrite comme "la première d'une série d'étapes qui conduiront éventuellement à la convocation d'une assemblée constituante, au cours de laquelle des représentants mandatés de la nation anglo-canadienne et de la nation canadienne-française prépareront ensemble, comme partenaires égaux, une constitution nouvelle, conforme aux besoins et aux réalités d'aujourd'hui, et respectueuse des droits fondamentaux des Néo-Canadiens".

L'idée d'une assemblée constituante avait été lancée par M. Daniel Johnson, chef du parti, dans sa réplique au discours du Trône, à l'ouverture de la présente session. Celle des Etats-généraux avait vu le jour quelques mois auparavant, lors du dernier congrès de la Société St-Jean-Baptiste du Québec.

Les témoins que compte entendre le comité sont indiqués comme des spécialistes en matière de droit constitutionnel et des représentants de nos grandes sociétés nationales.

Le comité remettant son rapport dès la présente session, l'Union nationale estime que la prochaine étape pourrait être franchie dès 1964, soit la convocation des états-généraux.

L'Union nationale spécifie avoir inséré ce thème à son programme non pour en faire une question de politique partisane. "Elle estime au contraire que ce problème fondamental, engageant l'avenir du Canada tout entier, doit être maintenu bien au-dessus des partis".

"Il va sans dire, conclut l'opposition, qu'une nouvelle constitution pourrait contenir une charte des droits fondamentaux de la personne humaine et des dispositions propres à prévenir toute discrimination raciale ou religieuse à l'endroit des autres groupes ethniques qui, avec les éléments d'origine anglaise et d'origine française, contribuent à la diversité et à la richesse de la grande famille canadienne."

Lettre de Paris

L'étonnante expérience de Mgr Ancel: cinq ans avec les ouvriers

La grande crise des prêtres-ouvriers, qui secoua l'Eglise de France voici bientôt dix ans s'est peu à peu apaisée. Le silence est tombé sur une expérience qui avait suscité d'immenses espoirs — trop sans doute — et que Rome a dû stopper en raison des dangers graves encourus par la doctrine, par les hommes, et finalement par l'Eglise elle-même.

Pourtant, le travail apostolique de prêtres en milieu ouvrier se poursuit. Mais, pour être vraiment efficace, cette action doit demeurer discrète, et l'on comprend de ce fait les silences de la Mission Ouvrière, qui a reçu de la hiérarchie le mandat d'évangéliser le monde du travail par le truchement des militants de l'A.C.O. (Action Catholique Ouvrière), et aussi, par celui d'équipes sacerdotales soigneusement sélectionnées.

On sait que lors du dénouement de la crise de 1955, une soixantaine de prêtres-ouvriers se sont révélés refractaires aux consignes venues de Rome. Certains d'entre eux ont abandonné l'Eglise et se sont fondus dans l'anonymat des banlieues ouvrières. D'autres, tout en demeurant en état d'indiscipline, ont conservé des contacts personnels avec leurs évêques et poursuivent une action de "francs-tireurs" dans la masse prolétarienne. Ils sont en rupture de ban, mais n'ont pas totalement rompu avec l'Eglise.

• • •

Outre ces insoumis, cependant, il est des prêtres dûment mandatés, et par conséquent autorisés, qui continuent à vivre et à oeuvrer "dans la perplexité du monde ouvrier". Certains de ces prêtres, groupés dans la Mission de Paris autour du Père Depierre, ont une vie de travail très concrète, non seulement à domicile, selon les directives romaines, mais aussi en ateliers ou en usines. Des prêtres de la Mission de France, dont le supérieur est le cardinal Liénart, jouissent d'un semblable statut expérimental, ainsi que quelques isolés directement rattachés à leur évêque. Au total, on ne compte pas moins d'une centaine de prêtres qui partagent directement les joies et les peines du monde ouvrier, qui vivent sa vie et s'identifient pleinement à lui.

Mais cette nouvelle expérience, ou plus exactement cette continuité de l'action apostolique en milieu ouvrier a pris ses distances vis-à-vis des formes "romantiques" du début de la Mission de Paris. Une doctrine et une méthode ont été soigneusement mises au point, et des hommes sélectionnés à cet effet. Le prêtre n'est plus l'homme seul qui s'avance dans un inquiétant "no man's land". Il a à ses côtés d'autres prêtres, avec qui il fait équipe, et son action qui vient appuyer celle des milieux de l'Action Catholique Ouvrière, s'inscrit le plus souvent dans le cadre paroissial préétabli. Le travail manuel n'est plus considéré comme la marque essentielle de l'insertion du prêtre dans le milieu ouvrier. Ce qui compte, c'est la proximité, c'est-à-dire, en fait, l'habitat et le mode de vie.

Effectivement, les possibilités de travail ayant été réduites, il a fallu rechercher d'autres formes de proximité. Mgr Bonnet, secrétaire général de la Mission Ouvrière, écrit à ce propos: "L'apostolat du monde ouvrier comporte, pour nous, prêtres, un certain nombre d'exigences parmi lesquelles la nécessité de saisir de mieux en mieux les réalités de la vie ouvrière, et d'être sensibles aux événements qui marquent, plus que d'autres, cette vie ouvrière. D'autre part, ce n'est pas mésestimer le rôle irremplaçable des laïcs que de rappeler, que, pour le monde ouvrier, se rapprocher de l'Eglise, ce sera très souvent se rapprocher du prêtre. Si l'on n'a pas avancé beaucoup sur ce terrain, du moins en chemin, une réalité est apparue plus claire, à savoir que devant les besoins massifs du monde ouvrier, deux conditions sont nécessaires pour que ces objectifs soit atteints: d'une part, la liaison avec le laïcat, d'autre part, une situation de plus grande proximité pour un membre au moins de l'équipe sacerdotale".

• • •

Cette "proximité", c'est celle que choisit en 1954, l'évêque auxiliaire de Lyon, Mgr Alfred Ancel, qui, avec l'autorisation du cardinal Gerlier, s'en alla vivre à la tête d'une petite communauté dans le quartier laborieux de Gerland, à Lyon. Pendant cinq ans, Mgr Ancel s'est trouvé plongé là dans un monde dont il avoue avec une très grande humilité, qu'il ignorait tout, quoiqu'il fut précédemment l'auteur de plusieurs études fort pertinentes sur le monde ouvrier. Mgr Ancel écrit à ce propos: "Je ne renie pas ces brochures. Je pense qu'elles gardent leur valeur. Mais, en les relisant, je les trouve superficielles. D'ailleurs je sais bien que, désormais, je ne pourrais jamais être satisfait de ce que j'écrirai sur le monde ouvrier. J'ai toujours l'impression qu'en écrivant, je trahis plus ou moins ce que j'ai expérimenté!".

L'expérience de Mgr Ancel, qui a donc travaillé pendant cinq années à Gerland, non pas en usine, mais à domicile, ou, moyennant un salaire normal pour ce genre de travail, il fabriquait des meules en tissus pour le polissage des métaux, fait l'objet d'un ouvrage qui vient de sortir des presses — "Cinq ans avec les ouvriers". Témoignages et réflexions, par Mgr Alfred Ancel. Editions du Centurion, 17, rue Jean Goujon, Paris (17e) —. "Je n'ai pas la prétention de dire **ce qu'est le monde ouvrier**, mais je voudrais dire **ce que j'ai découvert du monde ouvrier** pendant ces cinq années", écrit Mgr Ancel dans son avant-propos. Et il ajoute: "Mon exposé ne sera donc pas une étude d'ensemble; ce sera simplement un témoignage. Voici ce que j'ai vu, voici ce que j'ai entendu, voici ce que je crois avoir compris".

• • •

Ces quelques lignes mettent en relief deux qualités de l'auteur, qui sont partout sous-jacentes dans son livre: la charité et l'humilité. Il n'en reste pas moins que ce livre conduit à de prodigieuses découvertes puisque, outre le récit de l'expérience elle-même, qui est en soi bouleversant — un évêque à l'établi, quelle image! — il comporte des analyses extrêmement poussées de la psychologie ouvrière, du langage ouvrier, de l'âme ouvrière, des influences qui s'exercent dans le milieu du travail (marxisme, laïcisme, matérialisme, etc.). Jamais encore une telle étude n'avait été faite au plan sociologique, et Mgr Ancel a fait là oeuvre inestimable de novateur. Viennent ensuite des réflexions pastorales, notamment sur la présence de l'Eglise au monde ouvrier et sur les conditions de cette présence.

Il n'est guère possible de résumer en quelques lignes cet ouvrage d'une grande richesse d'analyse et d'une extraordinaire valeur doctrinale et pastorale. Mgr Ancel en a achevé les dernières pages alors qu'il se trouvait à Rome pendant la première session du Concile. C'est un livre que tout chrétien soucieux d'apostolat doit lire, et, en tout cas, il est un "événement", en même temps qu'une manifestation de la vitalité de l'Eglise.

Maurice HERR.

La future Université catholique de Formose

FORMOSE — La construction des bâtiments de l'Université catholique de Formose va commencer au début d'avril. Les nouveaux bâtiments s'élèveront au sud de Taïpeh. Les travaux seront activement poussés de façon qu'en un an tout soit terminé.

La nouvelle université comprendra trois facultés (sciences, droit, lettres), dirigées respectivement par les Pères du Verbe-Divin, les Jésuites et le clergé chinois séculier.

Actuellement, seuls fonctionnent les cours de philosophie. Son Exc. Mgr Yupin, archevêque de Nankin et recteur de l'Université catholique, prévoit 10,000 étudiants pour les années à venir.

La vie politique au Manitoba

La première session de la 27e législature manitobaine a débuté le jeudi 28 février et le débat sur le discours du trône s'est prolongé jusqu'au mardi soir 12 mars. Les cérémonies d'ouverture ont été égayées par l'installation d'une femme, Mme Thelma Forbes, de Cypress, comme présidente de la Chambre, la première fois que cela se produit au Manitoba et la deuxième fois, dit-on, dans le Commonwealth.

Le lendemain de la lecture du discours par le lieutenant-gouverneur, l'hon. E. Willis, MM. Peter McDonald (Turtle Mountain) et James Bilton (Swan River) ont proposé et secondé la réponse au discours. A tour de rôle, MM. Gildas Molgat (Ste-Rose), chef de l'Opposition, et Russell Paulley (Transcona) ont proposé un amendement et un sous-amendement, respectivement, en guise de motions de non-confiance.

Entre-temps on avait consacré presque toute une séance à louer les anciens membres et fonctionnaires de la province qui ont été appelés par la mort depuis la dernière session. Ont été ainsi honorés M. W. Clubb, l'hon. sénateur J. C. Haig, M. Robert Hawkins, M. Robert Lowry et M. le Dr Murdock MacKay.

Le programme de la session

Il s'agit du programme de la session qui a été donné dans le discours du trône. Parmi les points saillants on remarquait: 1) la participation de la province à la conférence sur le biculturalisme; 2) le rapport de la Manitoba Economic Future Commission, qui donnerait naissance à plusieurs bureaux et agences; 3) le progrès dans la construction du canal de diversion de la Rivière Rouge; 4) octrois aux collèges affiliés à l'université (dont celui de St-Boniface) pour frais courants; 5) expansion de la salle St-Amant; 6) expansion du programme de développement communautaire; 7) commissions sur la revision de la Corporation métropolitaine et sur l'organisation et le financement des gouvernements locaux; 8) plans pour les centenaires du Canada et de la province; 9) augmentation générale des salaires des fonctionnaires; 10) projets de logement à bas prix dans la région métropolitaine et dans les municipalités, etc.

Dans son discours principal M. Molgat, chef de l'Opposition, a noté que plusieurs parties de ce programme donnaient suite à des réformes qui ont été demandées d'abord par son parti. Il a réclamé un vote de non-confiance à cause de l'indécision et de la temporisation du gouvernement. Il a signalé trois champs d'activité où le gouvernement se montrait déficient, à savoir la planification des routes, l'usage intelligent des terres de la couronne et le manque d'équité à l'égard des ouvriers, qui sont moins bien traités que les détenteurs de parts dans les entreprises industrielles de la province.

M. R. Paulley, chef néodémocrate, a indiqué le mécontentement de son groupe sur plusieurs points mineurs et a finalement proposé un sous-amendement de non-confiance parce que le gouvernement n'avait pas présenté un plan compréhensif de soins de santé, n'avait pas allégé le fardeau de taxation locale, n'avait pas donné à tout jeune Manitobain doué la possibilité financière de se faire instruire aux limites de ses talents.

Le 12 mars, M. D. Campbel (Lakeside), ancien premier ministre, a ajouté un autre amendement exprimant des regrets parce que le gouvernement avait imposé à la province le fardeau de la dette le plus élevé dans son histoire. Le vote ayant eu lieu, sans que le gouvernement puisse répondre, la motion a été défaite et, enfin, la motion favorable au discours du trône a été approuvée par 33 voix contre 19.

Pendant le débat sur le discours du trône, plusieurs députés ont profité de l'occasion pour décrire les beautés et les problèmes de leurs patelins. Le vote de confiance étant suivi de la soumission des estimés que les membres étudient méticuleusement, il y aura occasion de revenir sur certains discours, notamment ceux de MM. Roblin, Guttormson et Vielfaure.

(Suite à la troisième page)

Une station de radio protestante en Ethiopie

ADDIS-ABEBA — Une station de radiodiffusion protestante, "La voix de l'Evangile", vient d'être inaugurée en Ethiopie. Ses émissions se signalent par un indicatif composé des quatre premières notes du choral de Luther: "C'est un rempart que notre Dieu."

Ce poste, situé en Ethiopie, est l'un des plus puissants du monde à diffuser des programmes évangéliques. Construit par la Fédération luthérienne mondiale (F.L.M.), il fonctionne sur la base d'une coopération entre celle-ci et un comité qui groupe des représentants de la Conférence chrétienne d'Asie orientale, de la Conférence des Eglises de toute l'Afrique, du Conseil chrétien du Moyen-Orient, ainsi que de la Division des Missions et de l'Evangélisation du Conseil oecuménique des Eglises (C.O.E.).

Les frais de construction dépassant un million et demi de dollars ont été couverts, dans une très large mesure, par les luthériens américains et européens. Les programmes sont destinés à des auditeurs répartis dans presque toute l'Afrique, au Moyen-Orient, dans toute l'Asie méridionale et sud-orientale. Ils sont donnés en de nombreuses langues et consisteront non seulement en émissions religieuses, mais aussi en programmes éducatifs, culturels et récréatifs.

Le Pape appuie la campagne contre la faim dans le monde

ROME — Le jeudi 14 mars dernier, S. S. le pape Jean XXIII a reçu en audience spéciale trente personnalités internationales, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs lauréats du prix Nobel. Il leur a lu un message dans lequel il a souhaité que la Semaine mondiale pour la lutte contre la faim et le Congrès mondial alimentaire de Washington soient un appel et un stimulant pour tous les hommes de bonne volonté.

C'est précisément pour lutter contre le fléau de la faim que ces personnalités s'étaient rassemblées à Rome, à l'appel de M. Sen, directeur général de la F.A.O. (Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture). Elles constituaient une assemblée spéciale pour "le droit de l'homme à ne pas avoir faim" et ont lancé un appel à l'opinion publique mondiale à l'appui de la Campagne mondiale contre la faim qui se déroule du 17 au 23 mars.

Dans cette assemblée se trouvaient notamment: le R. P. Pire, O.P. (Belgique), le professeur Henri Laugier, M. l'abbé Pierre, M. François Perroux, M. Pierre Mendès-France, le professeur La Pira, M. Aldous Huxley, et Lord Attlee.

Au cours d'une séance tenue au siège de la F.A.O., ont été lus des messages émanant de nombreux chefs d'Etat de gouvernements, en particulier du général de Gaulle et M. Macmillan.

L'appel de Jean XXIII

Voici des extraits du message adressé en français par le Saint-Père aux membres de l'assemblée spéciale organisée par la F.A.O.:

Dans le souci d'être fidèles à la doctrine du Christ, et suivant en cela la plus pure tradition de l'Eglise, Nous avons eu plaisir à encourager lorsque s'inaugura, en 1960, la Campagne contre la faim, si louablement promue par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Au moment où va s'ouvrir, dans le cadre de cette vaste campagne, la Semaine mondiale contre la faim, et à l'approche du Congrès mondial alimentaire, Nous tenons à dire combien Nous jugeons opportunes les nouvelles initiatives et combien Nous souhaitons qu'elles bénéficient d'une collaboration universelle.

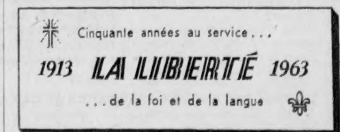
Il s'agit, en effet, d'obtenir la mise en oeuvre d'énergies humaines sur une très grande échelle. Dans la pensée de ses auteurs, cette noble entreprise n'a pas seulement pour but — ce qui serait déjà méritoire et digne de respect — d'apporter un soulagement momentané aux insuffisances des peuples en voie de développement. Elle entend surtout provoquer un effort unanime de la part de tous ceux qui sont en état de le faire pour enseigner à l'homme le plein usage des dons surabondants que le Créateur a placés au service de l'humanité.

Que d'expressions admiratives, dans le Sainte Ecriture, devant les merveilles de la création, devant la bonté de Dieu qui en a remis à l'homme le souverain domaine, le "couronnant de gloire et de splendeur et l'établissant sur l'oeuvre de ses mains" (Ps 8, 6).

Cet empire de l'homme sur la nature, évoqué par l'auteur inspiré, se révèle chaque jour plus étendu. Les moyens modernes d'investigations font entrevoir les trésors encore à peu près inexploités que recèlent les entrailles de la terre et les profondeurs des océans. Il revient à l'homme de mettre en oeuvre les dons d'intelligence et de volonté qu'il a reçus, pour s'appliquer à faire valoir ces immenses richesses.

Mais c'est aussi dès maintenant le devoir de la société, avec les ressources dont elle dispose, d'apporter une aide concrète à ceux de ses membres qui sont privés du minimum nécessaire à l'épanouissement normal de leur personnalité. L'avertissement de saint Paul aux Galates est toujours valable et plus que jamais actuel: "Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez la loi du Christ" (Gal., 6, 2).

Etant donné le prodigieux accroissement des facilités de transport et de déplacement dans le monde moderne, on ne peut plus dire que la faim et la malnutrition qui règnent dans certaines régions du globe soient dues uniquement à l'insuffisance des ressources naturelles actuellement disponibles, puisque celles-ci surabondent dans d'autres régions.



La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Ces demandes seront entendues par le Comité d'adaptations, lors de la réunion qui sera tenue à 1 h. 30 p.m., le mardi 26 mars 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit ou les opinions pour ou contre lesdites demandes seront entendues.

Cas no 87-63 **St-Boniface**

Demandeur: **F.-R. Avanthay**, au nom du propriétaire.

Objet: La permission de construire et entretenir une maison unifamiliale avec espace du côté nord et du côté sud, de 3 pieds de largeur au lieu de 5 pieds de largeur, gouttières incluses comme requis; la maison existante devant être démolie.

Propriété: 64, avenue Bristol (Lot enregistré — 25 pieds par 138.5 pieds).

Cas no 90-63 **St-Boniface**

Demandeur: **S. Chwalwsky**, au nom du propriétaire, **Star Heating and Plumbing Co. Ltd.**

Objet: Un changement aux restrictions R2 permettant la construction d'une maison de rapport (contenant 14 logements) de deux étages et demi, laquelle maison et le terrain de stationnement adjoint devant être situés selon le plan des sites conservé au bureau du soussigné.

Propriété: Côté nord du chemin Elisabeth, entre l'avenue Bleau et le chemin Dawson.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Avis de répartition de zones

PROPOSED DEVELOPMENT
CITY OF ST. BONIFACE
LEGEND
AREA AFFECTED
EXISTING ZONING

Avis est donné que le Comité de répartition de zones de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg tiendra une audience publique à 2 h. p.m., le lundi 1er avril 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, dans le but d'étudier un amendement au Plan de Répartition des Zones de St-Boniface 1956:

a) pour changer de zone, du District "R4" Multifamilial au District "C2" Commercial, le terrain contenu dans cette portion du Lot de Rivière 88 au nord de la rue Goulet dans la paroisse de St-Boniface, limité à l'ouest par une ligne tirée parallèlement jusqu'à et à l'est de la limite est de l'avenue Taché, à une distance de 130 pieds, et à l'est par l'avenue Traverse; les lots 4 à 11 inclusivement, bloc 2; les lots 1 à 13 inclusivement, bloc 3; la partie A et les lots 1 à 17, bloc 4, plan 386 enregistré au bureau des titres de terrains à Winnipeg.

b) pour changer de zone cette portion du lot de rivière 88 au nord de la rue Goulet, entre l'avenue Traverse et l'avenue Braemar, à une catégorie convenant à des immeubles-tours d'habitation.

On désire transformer la propriété commerciale du côté nord de la rue Goulet, entre l'avenue Taché et l'avenue Traverse, telle qu'indiquée maintenant sur le dessin ci-joint, comme groupe de constructions d'urbanisme.

S. G. RICH,
directeur,
Département d'Urbanisme.

Toutes informations supplémentaires à ce sujet peuvent être obtenues au bureau de l'Administrateur de l'Urbanisme, 100, rue Main.

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8863)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à **L'Administration**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3414)

Abonnements: 1 an, $2.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $8.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger, $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire.



Ci-dessus l'on voit comment se prépare l'emballage de bleuets pour la vente. Il s'agit de bleuets cultivés, dont les plantations recouvrent déjà plus de 20,000 acres en Amérique du Nord et produisent quelque 25 variétés de grosses baies richement colorées. Comme fruits frais, les baies du bleuet élevé sont plus recherchées que celles des plantes naines à cause de leur belle apparence, de leur grosseur et de leur excellente qualité. Le bleuet élevé ne tolère pas cependant les sols lourds, exige un terrain acide et riche en matière organique, supporte mal les rigueurs de l'hiver lorsque la température baisse à plus de 20 sous zéro. En raison de ces exigences en matière de sol et de climat, la culture du bleuet élevé se limite, dans l'est du Canada, aux régions du sud et, dans l'Ouest, à la côte de la Colombie-Britannique. (Ministre de l'Agriculture du Canada)

Billet du vendredi

Georges Feydeau, roi triste du rire

Spécial à La Liberté et le Patriote

Si nous évoquons en retard l'énigmatique figure de Georges Feydeau, le dramaturge le plus étonnant et le plus amusant des années 1900, c'est sa faute. Car il eut la fantaisie de naître à Paris le 8 décembre 1862, et le temps nous manqua pour recueillir, avant les premiers jours de 63, les renseignements indispensables au portrait de son centenaire. Dans une entrevue imaginaire avec lui, puisqu'il mourut en 1921, Michel Perrin écrit dans les **Nouvelles littéraires**: "Je l'ai trouvé tout seul, sans gâteau, sans bougies, dans cette chambre de l'hôtel Terminus où il est venu camper, un petit matin de 1909, au lieu de rentrer chez lui, rue Longchamp".

Rien ne le saurait peindre mieux, car Feydeau, qui gagnait de l'argent comme dix, était logé comme un prince, avait une riche collection de tableaux et une femme charmante, fille du peintre Carolus Duran — épousée par amour et qui l'adorait — était le noctambule le plus inexplicable de son temps. On l'a dit neurasthénique, comme la plupart des auteurs gais, et il est probable que c'était vrai.

* * *

Noctambule impénitent, il passait d'un café à l'autre après la représentation de l'une de ses fameuses pièces, et là s'amusait à bavarder avec n'importe qui, jusqu'au moment où le propriétaire du dernier établissement visité, venue l'heure de la fermeture, le mettait en douce à la porte. Il était alors deux heures du matin ou quatre. Quand il se sentait en train et n'était pas trop fatigué, Feydeau prenait par les Champs-Elysées et s'en allait chez lui à pied, marchant pendant des heures.

D'autres fois, s'il était las, il s'arrêtait au premier hôtel venu, y louait une chambre pour la nuit. Il y faisait le lendemain la grasse matinée, de sorte qu'il devait lui arriver de ne pas rentrer chez lui pendant un jour ou deux, les exigences du théâtre le rappelant au travail. Pourtant, il n'était ni buveur, ni joueur, ni coureur. Au contraire, le plus bourgeois des hommes, qui comblait sa femme, jeune et fort jolie, de bijoux et de fleurs. Pourquoi alors préférer à sa compagnie celle de n'importe quel indifférent, avec lequel il causait au coin d'une table? Personne ne l'a jamais su.

* * *

Georges Feydeau fut le vaudevilliste le plus célèbre de son temps. Ses oeuvres sont nombreuses, remplies de drôleries, de quiproquos imprévus, d'inventions cocasses. Elles sont légères, il va de soi, grivoises, plus que libres, mais d'une drôlerie unique. L'auteur avait beaucoup de talent, une incomparable sûreté de main. On ne le joue guère aujourd'hui, sinon par exception, mais Michel Perrin a voulu réunir dans un livre cinq de ses meilleures pièces, sous le titre: **Du Mariage au divorce.** On l'y retrouve en entier, avec qualités et défauts, et il est inutile de préciser que l'ouvrage ne s'offre pas en cadeau de fête aux fillettes de sept ans.

Feydeau a donné comme suit sa recette: "En arrangeant les folies qui déchaîneront l'hilarité du public, je n'en suis pas égayé, je garde le sérieux, le sang-froid du chimiste qui dose un médicament. J'introduis dans ma pilule un gramme d'imbroglio, un gramme de libertinage, un gramme d'observation. Je malaxe du mieux qu'il m'est possible ces éléments. Et je prévois presque à coup sûr l'effet qu'ils produiront". A coup sûr, c'est peut-être beaucoup dire. Son dernier vaudeville, terminé quand il mourut en 1921, s'intitulait **Cent millions qui tombent.** On le mit à la scène en 1923 et il tomba à plat.

L'ILLETTRE.

Au poste CBWFT

DIMANCHE 24 MARS

2.00—Cours télévisés
3.30—Défi
4.00—A vous Paris
5.00—A l'Heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des Bois
7.30—Papa a raison
8.00—En habit du dimanche
8.30—Long métrage: "Les 400 coups"
10.00—Soirée au théâtre Alcan
11.00—Concert

LUNDI 25 MARS

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Radisson
6.00—Marcus
6.30—Nouvelles
6.45—Elections fédérales: N.P.D.
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Belles histoires
8.30—Poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les cantons
9.30—Court métrage
10.00—Bonsoir chéri
10.30—Elections fédérale: Libéral
10.45—Elections fédérales: Conservateur
11.00—Cinéma: "Oasis"

MARDI 26 MARS

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Actualités féminines
4.15—Illusions amusantes
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—La vie qui bat
6.00—Mon amie Flicka
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Caméra '63
7.30—Plus on est de fous
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Le temps des copains
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Conférence de presse
10.30—Elections fédérales: Conservateur
10.45—Elections fédérales: Crédit Social et N.P.D.
11.00—Cinéma: "La route de Sacramento"

MERCREDI 27 MARS

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Le Courrier du Roy
6.00—Le Grand Duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Droit de cité
10.00—Présence de l'Art
10.30—L'école des vedettes
11.30—Championnat mondial du hockey amateur

JEUDI 28 MARS

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—La boîte à surprises
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pepinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Soif de Dieu
7.30—La Famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—En vedette
9.00—Jacques Brel
10.00—Votre courrier
10.30—Elections fédérales: N.P.D.
10.45—Elections fédérales: Conservateur
11.00—Cinéma: "La revanche du prince noir"

VENDREDI 29 MARS

3.45—Votre cuisine madame
4.00—L'Eternel Féminin
4.30—Bobino
5.00—La boîte à surprises
5.30—Les Enquêtes Jobidon
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Vingt ans express
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma International: "Hommes et loups"
10.00—Conférence de presse
10.30—Elections fédérales: Libéral
10.45—Elections fédérales: Conservateur
11.00—Cinéma: "Les enfants du paradis"

SAMEDI 30 MARS

2.00—Cours télévisés
3.30—Am-stram-gram
4.00—Cou cou
4.30—Pirouettes
5.30—Concert
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Les uns les autres
7.30—Winston Churchill
8.00—Comment dites-vous
8.15—C.D.
8.30—Micheline
8.45—Conférence de presse
9.15—Long métrage: "Club de femmes"
10.45—Les couche-tard
11.15—Cinéma: "La reine du music-hall"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

En habit du dimanche

Le dimanche 24 mars, à 8 h., Aglaé sera la vedette invitée à "En habit du dimanche". Elle y chantera notamment le célèbre "P'tit verre du p'tit vin du pays", "Ça m'a fait quéq'chose", "Attention aux garçons" et "L'amour m'est venu".

Cette émission où Michel Louvain est également invité est une réalisation d'Yves Dumoulin.

A l'intention des parents

L'émission "Votre enfant, Madame", à l'intention des parents et des éducateurs, invite du mardi au samedi inclusivement, des spécialistes, pédiatres et psychiatres, qui tentent de résoudre certains problèmes de l'enfance:

Le mardi 26 mars, l'émission sera consacrée, comme à l'accoutumée, à l'éducation. A cette occasion, vous entendrez les propos de M. Jean Wahl, philosophe français.

Le mercredi 27 mars, on a coutume de parler des enfants à travers le monde. L'invitée sera la chanteuse Aglaé qui vous décrira le petit Français de Paris.

Le jeudi 28 mars, M. le Dr Jean-Louis Lapointe, psychiatre, sera invité à parler du problème des comportements pervers chez l'enfant.

Le vendredi 29 mars, Mia Riddez remplacera de nouveau Françoise Faucher pour répondre au courrier des téléspectateurs et téléspectatrices.

Le samedi 30 mars, l'animatrice Françoise Faucher accueillera M. le Dr Albert Royer, pédiatre, qui se penchera sur le cas des enfants retardés.

"Votre enfant, Madame" est diffusé au réseau français de télévision de Radio-Canada à 6 h. 45 du soir.

Dans les rues de Québec

Tous les mercredis soir à 8 h. 20, les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada peuvent se rendre compte de visu que la gaieté règne à coeur d'année dans la Vieille Capitale.

L'animateur Jacques Gauthier nous a déjà présenté le chanteur Alain Denys; la diseuse Gaétane Létourneau; Marcelle Couture et Edmund Assaly, vedettes québécoises.

On rencontre beaucoup de chanteurs de talents "Dans les rues de Québec", des pianistes, des accordéonistes, des guitaristes; des danseurs, des comédiens, des compositeurs. C'est une émission de variétés avant tout. On y chante, on y danse, on y récite des poèmes à l'occasion.

Jacques Brel

Le récital Jacques Brel ne durait pas moins de deux heures sur scène. Au petit écran il ne devra pas dépasser une heure. Comme Maurice Dubois, le réalisateur de l'émission admire beaucoup Jacques Brel, il ne savait pas trop quelles chansons il devait supprimer dans le tour de chant de la vedette pour satisfaire aux exigences de l'horaire.

C'est un problème dont les téléspectateurs ne se doutent pas. Lorsqu'ils verront et entendront le récital Jacques Brel au réseau français de Radio-Canada, le jeudi 28 mars, à 9 h., ils seront devant un produit réglé, poli, étudié dans les moindres détails.

Nos longs métrages

Le samedi 23 mars, à 8 h. 45: "Le retour de Pancho Villa", comédie burlesque de Georgi Simonelli, avec Renato Rascel et Silvana Pampanini. Un chômeur est pris, par erreur, pour un révolutionnaire.

Et à 11 h. 15: "L'indomptée", drame psychologique de Robert Léonard, avec Barbara Stanwyck, Van Helflin et Charles Coburn. Imprégnée du souvenir de son père, une femme vient près de compromettre son mariage.

Le dimanche 24 mars, à 10 h. 30: "Les 400 coups", drame de l'enfance écrit et réalisé par François Truffaut, avec Jean-Pierre Léaud, Claire Maurier et Albert Rémy. Antoine Doinel est un enfant naturel que le mari de sa mère garde au foyer par bonté mais sans véritable amour. Se sentant rejeté par tous, parents, professeurs et camarades, Antoine fait l'école buissonnière et les "400 coups".

Le lundi 25 mars, à 10 h. 30: "Oasis", drame d'aventures réalisé par Yves Allégret, avec Pierre Brasseur, Michèle Morgan et Cornell Borchers. Un ancien pilote de ligne profite du site privilégié de son oasis pour faire la contrebande de l'or. Ses agissements nuisent considérablement à un puissant syndicat européen qui paie deux jeunes femmes pour l'espionner.

Le mardi 26 mars, à 11 h.: "La route de Sacramento", film de cape et d'épée de Chano Urueta, avec Jorge Negrete, Charitas Granados et Julio Villareal. Aventures de deux frères jumeaux, l'un devenu bandit, l'autre, avocat en Espagne, désireux tous deux de venger leur père assassiné.

Le jeudi 28 mars, à 10 h. 30: "La revanche du prince noir", film de cape et d'épée avec Frank Latimore, Tamara Lees et Gérard Landry. L'ambitieux duc de Roccamontana veut s'allier à l'Espagne pour détrôner le souverain d'une principauté italienne et en devenir maître. Le prince noir, jeune noble courageux, entreprend la défense de son ami contre qui la coalition est menée.

Le vendredi 29 mars, à 8 h. 30: "Homme et loups", avec Silvana Mangano, Yves Montand, Pedro Armendariz et Irène Cefaro. Un chasseur professionnel de loups arrive avec sa femme et son fils à Vischio, village situé au coeur des Abruzzes où sévit un hiver rigoureux. Arrivé le même jour, un jeune vagabond séduisant et hâbleur persuade les habitants qu'il est lui aussi un "luparo". Les deux hommes entrent en conflit, tant sur le plan professionnel que sur le plan sentimental.

Et à 11 h.: "Les enfants du paradis", avec Jean-Louis Barrault, Pierre Brasseur, Arletty et Maria Casarès. A Paris en 1827, deux artistes, Debrau, mime de génie, et Frédéric Lemaître, célèbre tragédien, sont épris de Garance qui est convoitée par Lacenaire, écrivain en révolte.

Création en France d'une Ligue contre la force de frappe

PARIS — Le 19 mars se tiendra au Palais d'Orsay la réunion constitutive d'une Ligue nationale contre la force de frappe, dont le projet vient d'être annoncé dans un appel signé par une soixantaine de personnalités.

Les signataires de l'appel estiment que la politique de la force de frappe "ne permet pas une défense efficace du pays. L'arme atomique du type de 1945, que nous fabriquons, écrivent-ils, ne représente par une force de dissuasion réelle. Elle est démodée et sans valeur réelle."

Cette politique, ajoute l'appel, "risque de ruiner le pays. Les 6 milliards de francs 1963 déjà engagés sont une simple amorce n'ayant permis ni de miniaturiser les bombes, ni de passer de l'engin atomique au thermonucléaire, ni de produire des fusées modernes et des avions non démodés. La pression financière provoquée par un tel effort est particulièrement dangereuse au moment où le relèvement nécessaire du niveau de vie en France et la compétition économique entre puissances industrialisées devraient nous inciter à des investissements productifs accrus."

Les signataires de l'appel ajoutent enfin que cette politique "nous isole sur le plan international" et "est redoutable pour la paix du monde".

Un théologien orthodoxe réclame un front chrétien

ATHENES — Le professeur Hamilcar Alivisatos, de l'Université d'Athènes, l'un des théologiens grecs orthodoxes les plus éminents, souhaite la constitution d'un front chrétien "pour lutter contre l'assoupissement et les divisions du christianisme", ainsi que contre les "dangers qui menacent la foi elle-même".

"Il serait criminel que l'Eglise orthodoxe de Grèce restât seule à l'écart, notamment en raison de ses possibilités de jouer un rôle dirigeant." L'Eglise de Grèce peut aider les autres Eglises "à résoudre certains des grands problèmes actuels".

Malheureusement, les Eglises orthodoxes "ne prennent pas au sérieux comme elles le devraient l'effort qu'incarne le mouvement oecuménique. Il est temps pour elles de comprendre que l'oecuménisme ne peut consister dans la tentative d'une Eglise pour dominer les autres"; une telle tentative devient d'ailleurs "comique si l'on considère les dangers réels qui menacent le christianisme".

Le professeur Alivisatos a fait ces déclarations au cours de son discours d'installation à l'Académie d'Athènes. Il a ajouté que l'Eglise de Grèce réserve une place importante aux laïcs; malheureusement, ceux-ci ignorent leurs droits et ne participent pas à l'élection du clergé, à la différence des autres Eglises orthodoxes.

Le professeur Alivisatos a demandé que l'on entreprenne un effort systématique pour restaurer spirituellement l'Eglise de Grèce et regretté qu'au moment où la direction de l'Eglise démontre son irresponsabilité, l'Etat grec" ne fasse pas ce qu'il devrait dans le sens d'une telle restauration spirituelle". Le professeur Alivisatos a conclu en appelant à la coopération tous ceux qui souhaitent voir purifier l'Eglise des éléments étrangers à sa nature propre.

Le professeur Alivisatos est membre du Comité central du Conseil oecuménique des Eglises et président du Comité responsable dans l'Eglise grecque orthodoxe de l'entraide et des relations avec les Eglises étrangères.

La collaboration entre villages et agriculture

Comment rendre les petits villages plus prospères et plus attrayants à la jeunesse? A la demande de la direction du journal, le Bureau d'Information du Département d'Industrie et de Commerce du Manitoba a préparé une série d'articles sur ce sujet, destinée spécifiquement à nos villages canadiens-français. Nous les recommandons à l'étude de nos hommes d'affaires, chefs municipaux et religieux. — (Traduction de "La Liberté".)

— IV —

Plusieurs petits centres de la province ne progressent pas, à cause de l'amélioration des communications avec les grands centres et aussi à cause des modifications qui ont été apportées à la production agricole. Il faut étudier sérieusement l'avenir de ces centres, l'utilité pour eux d'avoir des industries secondaires et l'importance de l'effort commun moyennant une corporation de développement communautaire. Un premier article dans cette série a donné certaines précisions sur ce point.

Un deuxième pas vers une solution du problème consiste à explorer les services que l'on peut rendre aux fermiers des alentours. En général, selon le Comité d'étude sur l'avenir économique du Manitoba, le nombre des agriculteurs ne cessera de diminuer à mesure que les techniques agricoles s'améliorent et que les fermes deviennent de plus en plus grandes. Mais la population agricole peut être maintenue et même augmentée, là où l'usage de la terre est intensifiée par la spécialisation.

Une enquête économique qui a été menée dans la partie centrale du Manitoba sud, par Ebasco Services Incorporated de New York, montre le sens de cette affirmation. Elle a démontré que, dans les municipalités de Rhineland et Stanley, la densité démographique atteignait les 30 personnes au mille carré, tandis que dans les régions de culture à grain la densité était de sept à dix personnes au mille carré.

Le rapport ajoute que même ce chiffre de 30 personnes au mille carré ne représente pas le maximum possible, car il est évident que des densités plus élevées peuvent être réalisées même là où l'agriculture est la seule industrie. Le secret: une agriculture intensive, plutôt qu'extensive. Il s'agit d'utiliser la terre pour des récoltes ayant une valeur plus élevée au point de vue comptant. On a constaté que les centres entourés de régions agricoles de ce genre sont les seuls qui croissent et que les possibilités dans ce sens sont intéressantes, car une petite partie du terrain seulement est utilisée de cette manière aujourd'hui.

Parmi les industries qui peuvent éclore dans un centre au milieu d'une région d'agriculture intensive, on mentionne les usines pour nettoyer le grain. Autrefois on calculait le coût de construction d'une usine du genre à $75,000, mais aujourd'hui, semble-t-il, il y a moyen d'en réduire le coût à $25,000. De même pour les moulins de fourrage, si on peut en combiner un avec une usine pour le maniement des légumes, le coût de base en serait réduit. Parfois on peut même se servir de certaines parties des légumes dans le fourrage. Comme on le sait, l'avenir le plus prometteur est celui des usines pour geler ou empaqueter des légumes sur place. Le Comité d'étude de l'avenir économique du Manitoba estime qu'il faut tripler ces opérations d'ici l'année 1975. Dans la région sud-centrale, l'Ebasco estime que la population augmentera de 30 pour cent avant l'année 1981, tandis que la production s'intensifiera au rythme de 65 pour cent pour atteindre un total de $123,000,000.

Ces considérations montrent l'importance d'un groupe actif et confiant dans un centre, travaillant en harmonie avec les agriculteurs de la région, avec l'aide des spécialistes du gouvernement, soit en agriculture, soit en industrie et commerce. Les hommes d'affaires, les parents, le clergé, qui s'inquiètent du départ des jeunes et de la diminution de la population, ont certainement avantage à étudier les endroits où, dans les mêmes circonstances, les habitants trouvent moyen de se maintenir et de s'épanouir. Il y va de la conservation d'un genre de vie que plusieurs croient plus humaine et plus heureuse.

TRIBUNE LIBRE

Otterburn, Man.,
le 16 mars 1963.

M. le Rédacteur,

Chaleureuses félicitations à M. Bernard Aubry pour ses récentes chroniques à titre de président des Anciens du Collège de St-Boniface. J'admire l'Association des Anciens de prendre à coeur la cause de notre parler français, déclinant.

J'ai toujours cru qu'il nous fallait des jeunes de cette trempe pour voir à la continuation de notre idéal si bien tracé par nos ancêtres.

Il devrait être facile de trouver dans une ville comme St-Boniface, quantité de jeunes qui désirent se dévouer vraiment pour une si belle cause, car St-Boniface n'est-il pas censé être le berceau de notre belle langue française? . . . En écoutant converser les Bonifaciens, il est pénible de constater que la majeure partie déserte le pauvre berceau. N'y aurait-il pas plus de bons bras maternels pour lui redonner sa vigueur première?

Autre chose . . . Combien de chroniqueurs anonymes lisons-nous dans notre journal? Serait-ce plus chevaleresque de critiquer quelqu'un et de lui lancer la pierre, tout en restant dans l'ombre? La vraie raison ne serait-elle pas la crainte de s'afficher publiquement, de peur qu'il y ait inquisition faite sur son compte, par certains curieux?

Ecrire un bel article sur la langue française quand on ne le parle pas chez soi! . . . Ce serait quand même embêtant d'y ajouter sa signature!

Le vrai remède à la survivance de notre belle langue française ne serait-il pas de l'inculquer sérieusement à nos enfants, chez-nous, au foyer? Comme l'a dit M. Aubry, l'élite enseignante, de pair avec nos chefs sociaux et religieux devraient se réaffirmer davantage dans leurs convictions patriotiques.

Un Canadien français,
Pierre LA ROCHE.

* * *

St-Norbert, Man.,
le 17 mars 1963.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai devant les yeux quelques articles tirés de **La Liberté et le Patriote** sur le Créditisme de même qu'un bijou du "Canadian Intelligence Service" (C.I.S.), vol. 12, no 9, septembre 1962, intitulé "The Canadian General Election and Social Credit". Cet article a pour but "d'informer les lecteurs au sujet du Crédit Social".

J'en ai bien marre d'entendre émaner de ce groupe toute une série de propositions plus ou moins ridicules qui, pour quelques-uns, sembleraient être une solution à notre problème économique, pour d'autres une simple panacée, et pour d'autres encore une utopie.

Un exemple pourrait éclairer ma pensée. Si je reste chez moi, assis au salon à ne rien faire pendant un mois, et reçois à la fin du mois cent dollars d'un gouvernement Crédit Social, je suppose sans doute qu'on a produit quelque part quelque chose ayant une valeur de cent dollars. (Si l'objet produit ne vaut que cinquante dollars, mon cent dollars ne vaut évidemment que cinquante dollars. Si cet objet n'a pas été produit, mon cent dollars ne vaut rien.) Si, de toute façon, je reçois un montant d'argent qui normalement revient à celui qui a produit l'objet, soit par sa main-d'oeuvre, soit par son capital, alors je reçois définitivement un cent dollars qui ne me revient pas (étant donné que je suis resté assis dans mon salon à ne rien faire). Et le Crédit Social ose appeler cela la libération de nos droits personnels et le développement d'un système où l'homme regagne son indépendance économique personnelle. On oublie de mentionner que ce système ne peut faire autre chose que tuer l'initiative personnelle, une vérité qui est à la base de notre système capitaliste et qui découle de notre droit de liberté humaine.

La philosophie Créditiste a deux buts: 1) dans la sphère économique, un plus grand pouvoir d'achat pour l'individu; 2) dans la sphère gouvernementale, une participation beaucoup moins active dans la gérance de nos affaires nationales et économiques.

Ces buts comme tels sont légitimes, mais voyons les moyens suggérés par les Créditistes pour les atteindre.

1) Dans la sphère économique, le Crédit Social veut augmenter le pouvoir d'achat de l'individu. Cela veut dire que l'individu avec le même montant d'argent pourra acheter plus de produits sous un gouvernement créditiste qu'il peut en acheter aujourd'hui. Cela peut se faire, soit en baissant les prix de tous les produits sur le marché sans changer le revenu personnel de chaque individu, soit en augmentant le revenu personnel de chaque individu tout en obligeant les prix à maintenir leur niveau actuel. Notez bien qu'il ne peut y avoir d'autres alternatives. Notez bien aussi que chacun de ces programmes exigerait une bureaucratie énorme. En effet, je maintiens qu'il n'y a pas un gouvernement qui puisse gérer un programme d'une telle envergure. Et même si une telle bureaucratie pouvait être érigée, pouvez-vous m'expliquer qu'est-ce qu'on aura fait de la liberté individuelle et économique?

2) Le deuxième but du Crédit Social est d'amoindrir le rôle du gouvernement. Ce but est évidemment incomptable avec le premier but que je viens d'élaborer.

Je soutiens enfin que le Créditisme est plus près du Socialisme que du Capitalisme pour deux raisons.

1) La philosophie créditiste rejette "la haute finance" et en conséquence, rejette le capitalisme. Car, en effet, le capitalisme est basé sur la corporation industrielle et manufacturière qui a besoin de capitaux pour exister. Ces capitaux lui sont fournis par des gens qui ont eu dans le passé et qui ont encore le courage et l'esprit du risque assez bien formés pour investir leur argent et maintenir par là notre système. Ces gens-là forment "la haute finance".

2) La philosophie créditiste évoque les grandeurs d'un système d'allocations, de revenus supplémentaires, de bénéfices, de dons, de patronage national, etc. . . , un système purement socialiste.

Au lieu d'encourager l'initiative, le système Créditiste n'inspire que la mollesse. C'est là la philosophie du paresseux et du pauvre (en esprit autant qu'en biens).

Au risque de passer pour un autre "vendu" à la haute finance, votre tout dévoué,

Bruno-G. LAGACE,
étudiant en économie,
Université de Manitoba.

J'ai appelé et vous n'avez pas répondu, j'ai parlé et vous n'avez pas écouté. Vous avez fait ce que je regarde comme mauvais, à ce qui me déplaît vous avez pris plaisir. C'est pourquoi mes serviteurs mangeront et vous, vous aurez faim. Mes serviteurs boiront et vous, vous aurez soif. Mes serviteurs se réjouiront et vous, vous aurez honte. Mes serviteurs chanteront, la joie au coeur. Mais vous, vous gémirez, le coeur en peine; et, l'âme accablée, vous hurlerez! (Is 65, 12-14)

St-Boniface, Man.,
le 17 mars 1963.

Monsieur le Rédacteur,

Un article du Père Richard Arès paru dans le numéro de mars de "Relations" expose, avec tableaux comparatifs, des données du dernier recensement fédéral relatives aux minorités françaises. Voici quelques annotations que peuvent suggérer cet article intitulé "La grande pitié de nos minorités françaises:

1) Des trois régions constituées par les Maritimes, l'Ontario et l'Ouest, c'est l'Ouest qui accuse le plus grand déficit entre l'origine ethnique et la langue. Ce déficit frise le 50 pour cent. Autrement dit, la moitié des Canadiens français des quatre provinces de l'Ouest ont perdu leur langue. Dans l'ensemble des Canadiens français hors du Québec, le déficit général est d'un tiers.

2) Dans les trois provinces des Prairies, c'est la minorité du Manitoba qui se maintient le mieux. Mais c'est un mieux qui est à la baisse. La population d'origine française représente 9.1 pour cent de la population de la province, alors que la population de langue maternelle française est de 6.61 pour cent. Le déficit s'est même accentué entre 1951 et 1961, puisque 6.98 pour cent parlaient français lors du premier des deux recensements. (Plus précisément: ce déficit a passé de 1.53 à 2.49 pour cent. Sur 100 Manitobains, aujourd'hui, deux et demi sont des Canadiens français anglicisés — si on peut dire que l'anglicisation divise un Manitobain en deux!)

3) Le nombre des Canadiens français ayant perdu leur langue durant la dernière décennie est à peu près le même en Saskatchewan qu'au Manitoba, soit, en chiffres ronds, 23,000 — bien que la Saskatchewan compte seulement 60,000 personnes d'origine française, contre 84,000 au Manitoba.

4) De nos trois provinces, c'est la Saskatchewan qui subit le plus de pertes, en nombre sinon en "fidélité". Les Canadiens de langue française y représentent maintenant moins de 4 pour cent de la population (en 1951: 4 et demi pour cent). Le Père Arès écrit: "Si la tendance continue, la minorité de langue française ne sera plus qu'une quantité insignifiante dans l'ensemble de la province".

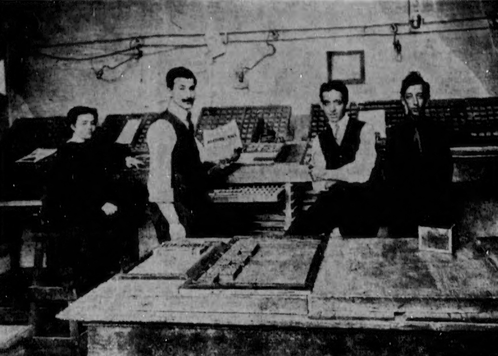
5) La population d'origine française est à peu près la même en Alberta qu'au Manitoba. Et la perte de la langue est plus accentuée en Alberta que dans les deux autres provinces. Grosso modo, un Canadien français sur deux est anglicisé en Alberta.

Permettez-moi de reproduire la conclusion de cet article, qui expose aussi la situation des autres provinces: "Le drame des minorités françaises au Canada est aussi celui de toute la Confédération canadienne . . . Si les premières meurent, il ne restera plus à la seconde (la Confédération) qu'à descendre, elle aussi, dans la tombe, car, **le jour où ils auront conscience que toute survivance française est condamnée hors du Québec, les Canadiens français de cette province perdront du même coup la plus forte — et pour beaucoup la seule — raison qui les pousse encore à défendre cette Confédération** à laquelle l'histoire les a liés et en qui ils ont vainement jusqu'ici cherché à découvrir le visage de la patrie". Pour moi, pour bien d'autres sans doute, l'aube de ce jour est arrivée.

MARCUS.

— NDLR —

L'article de l'Illetré se trouve sur la page 2.



Voici une photo du personnel du "Nouvelliste" par le versatile René Brun. Nos journalistes n'étaient vraiment pas choyés alors. Mais ils suppléaient à ces conditions peu favorables par un amour véritable du "métier". Mlle Pauline Le Goff (Mme Boutal), à gauche, était linotypiste. Près d'elle M. Arthur Boutal, le directeur; au centre, Charles Case, pressier, et enfin Norbert Berriault, typographe. La pierre, à droite, a une histoire. Un employé subalterne, brave type, mais qui aimait un peu la bouteille, passa avec un copain devant le chantier de construction de l'Hôtel des Postes, sur la Portage, à Winnipeg, et qu'on achève de démolir présentement. Ils aperçurent la plaque de marbre, l'emportèrent et en firent don à l'atelier du "Nouvelliste".

Souvenirs de Mme P. Boutal

Quand les hebdomadaires français du Manitoba se faisaient à la main

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Plusieurs lecteurs se souviennent sans doute des débuts de **La Liberté**, qui célèbre cette année son cinquantenaire. Les jeunes, par contre, ignorent tout des origines de l'hebdo qui pénètre chez eux depuis toujours. Pourtant les origines de notre journal sont peu banales et méritent d'être mieux connues. Mme Pauline Boutal, qui a été personnellement mêlée aux événements qui précédèrent la naissance de **La Liberté** a gracieusement accepté de partager ses souvenirs avec les lecteurs.

Il est bon de signaler d'abord que 1871 est la date principale dans l'histoire de la presse canadienne-française au Manitoba. Depuis ce temps, en effet, le journal français est un fait au Manitoba. "Le Métis" fut un des journaux qui parurent dans cette période d'éclosion. Au début du siècle le journalisme franco-manitobain accusa une période d'effervescence. Des jeunes, venus directement de France, furent responsables de ce renouvellement. Le premier journal dû à leur initiative fut "L'Echo du Manitoba", disparu après six ans d'existence. Il avait été fondé par Henri d'Hellencourt.

En septembre 1907, "Le Nouvelliste" fit ses débuts à St-Boniface. Son fondateur était un Lyonnais du nom de Claudius Juffet. Il en fut à la fois rédacteur et propriétaire jusqu'à ce que M. J.-A.-M. de la Giclais s'en porte acquéreur. Après quelques mois, M. de la Giclais céda son entreprise à M. Arthur Boutal, qui était déjà à l'emploi du "Nouvelliste" comme directeur des travaux d'imprimerie. C'est en 1909 que Mme Boutal, alors Mlle Pauline Le Goff, entra au "Nouvelliste". Elle fut au service de ce journal et de son successeur "Le Soleil de l'Ouest" pendant cinq ans. C'est surtout au sujet de ces deux journaux qu'elle nous donna des renseignements.

M. Boutal fut directeur-gérant du "Nouvelliste" jusqu'en 1911 alors que fut constituée la Compagnie "Le Soleil de l'Ouest Limitée", qui fit l'acquisition du "Nouvelliste" et changea son nom. Désormais ce serait "Le Soleil de l'Ouest".

"Le Nouvelliste" eut une carrière courte mais mouvementée. Il fut d'abord imprimé à St-Boniface, rue Provencher. L'atelier du "Nouvelliste" déménagea en 1909 à Winnipeg, rue Garry. L'atelier était exigu. On ne disposait que d'une presse à bras et de quelques casses de caractères. Il fallait donc composer le journal à la main et monter les formes. Celles-ci étaient ensuite placées sur un chariot et M. Hector Bergevin, préposé au service des annonces, se chargeait de tirer le chariot jusqu'au "Free Press" où on imprimait le journal français.

De la rue Garry, le journal se vit déplacer à la rue Smith. Enfin en 1911, et devenu alors "Le Soleil de l'Ouest", il occupait le troisième étage de l'édifice Pulford, rue Donald. Cet immeuble existe encore, mais sans le troisième étage qui fut irrémédiablement endommagé dans un incendie il y a quelques années.

"Le Soleil de l'Ouest", auquel avait été transformé "Le Nouvelliste", eut un matin radieux. Mais après ce début prometteur, il fut très ébranlé lorsque MM. Boutal, de la Giclais et Picot partirent pour la France en 1914 afin de rejoindre leurs régiments. Privés de ces vaillants collaborateurs et de l'enthousiasme de M. Chevrier, qui s'était occupé de l'aspect politique du journal, "Le Soleil de l'Ouest" fut bientôt éclipsé par "La Liberté", qui était né en mai 1913 et qui prenait déjà un essor remarquable.

"La Liberté" était imprimé au début à St-Boniface dans l'ancienne imprimerie du "Manitoba", dans l'immeuble Manitoba, avenue Provencher. M. Gauvin était gérant, M. Boutal, linotypiste, et M. Bérubé, imprimeur. Le premier rédacteur fut Hector Héroux. Le propriétaire était la West Canada Publishers.

La presse franco-manitobaine connut donc plusieurs bouleversements. On ne peut qu'admirer les ouvriers de ces années difficiles qui préparèrent le terrain pour un hebdomadaire qui devait être solidement ancré. Les conditions de travail des journalistes étaient pénibles. Il fallait un amour profond du métier et un bel optimisme pour ne pas se décourager. Les locaux étaient petits, l'outillage rudimentaire. La rémunération était dérisoire. René Brun, le rédacteur en chef du "Soleil de l'Ouest", touchait des appointements de $10.00 par semaine; les ouvriers et les apprentis recevaient des salaires de famine.

Certains de ces admirables devanciers de nos journalistes actuels, qui s'étaient donnés si généreusement à la cause de la presse française dans l'Ouest, se sont illustrés par la suite. D'autres eurent moins de chance.

Claudius Juffet, fondateur du "Nouvelliste", avait fait son apprentissage au "Nouvelliste" de Lyon. Il rentra en France pendant la guerre, fut grièvement blessé et ne revint pas au Canada. Il se maria à Nice, s'y établit et s'occupa d'un commerce de maroquinerie.

Antoine Picot, rédacteur du "Soleil de l'Ouest" en 1914, était aussi Lyonnais. Il s'était d'abord établi sur une ferme près de Dumas, Sask. Il entra au service du "Soleil de l'Ouest" en 1914. Peu après il partit pour la France pour servir sous les armes.

René Brun, rédacteur du "Nouvelliste" et du "Soleil de l'Ouest" de 1909 à 1911, ne revint pas au Canada après la guerre. Il se distingua en France comme photographe, écrivain et auteur dramatique.

Louis Piéchaud, rédacteur du "Soleil de l'Ouest" de 1912 à 1913, est actuellement critique littéraire à Paris. Il était venu au Manitoba de Bordeaux. Son père, le Dr Piéchaud, était le médecin de la famille Mauriac. Son frère, Martial, est écrivain et auteur dramatique.

De cette équipe de précurseurs, Arthur Boutal est sans doute celui qui a fait la plus grande contribution. Comme ses confrères, il rentra en France pour la guerre. C'est dans les tranchées devant Verdun que lui parvint la nouvelle de la disparition du "Soleil de l'Ouest". Son régiment était dans une situation tragique et il n'eut pas le loisir d'attarder ses pensées sur la communication lui révélant la chute de son "cher journal", qui engloutissait et ses espoirs et ses économies.

Pendant la guerre, Pauline Le Goff était passée en France. C'est à Angoulême en 1917 qu'elle unit sa destinée à celle de M. Boutal. En 1918, âgé de 30 ans, M. Boutal revint à St-Boniface, accompagné de sa femme. Tous deux avaient l'intention très ferme de reprendre le "métier". Ce projet se réalisa pour M. Boutal. Après un séjour de quelques mois à Virden, Man., à l'emploi de l'hebdomadaire "The Empire", il accepta la position de linotypiste à "La Liberté". Quand M. Antoine Gauvin se retira, c'est M. Boutal, qui devint gérant de l'atelier. Il occupa ce poste jusqu'à sa mort en 1941.

Sous son habile direction, l'atelier produisit quantité de travaux artistiques. Programmes, affiches, cartes de souhaits sortaient des presses de "La Liberté" portant la marque discrètement évidente d'un artisan épris de son art et de poésie. S'il ne fut pas un journaliste de renom comme son ami, René Brun, Arthur Boutal, imprimeur, par son talent et son bon goût, sut, dans notre ville, ajouter un peu d'éclat à ce noble métier d'ouvrier d'art en imprimerie.

(à suivre)

Lucile FREYNET.

Mlle Sybil Shack (de la M.T.S.) se révèle en Alberta

Orateur invité de l'Alberta Teachers' Association (ATA) à l'ouverture de la Semaine d'Education en Alberta, à St-Paul, Mlle Shack a servi à ses 400 auditeurs un panier de fanfaronnades et de contradictions.

S'adressant à des professeurs catholiques et protestants, elle les accusa ainsi que les parents, d'étroitesse d'esprit et d'un manque de sens démocratique parce qu'ils tenaient à des institutions et à une éducation selon leurs convictions religieuses. Devant son auditoire anglais et français, elle affirma qu'elle ne voyait aucune utilité dans le bilinguisme et le biculturalisme et ce, après que le Dr Charmers, représentant le Département d'Education, eut prononcé sa longue et sympathique allocution en français uniquement.

En somme, elle a lancé des dards à tout le monde et a réussi à démontrer que sa conception de la liberté et de la démocratie se limitait à peu près à la "liberté de penser comme moi" et la liberté de se fondre volontairement ou de se faire fondre de force dans son énorme "melting pot" anglo-saxon incolore, neutralisant, étatisant, socialisant et égalisant, où les particularités humaines chrétiennes ethniques et sociales n'ont guère de place et doivent disparaître.

L'origine ethnique, d'après elle, n'a aucune valeur ni utilité, disons surtout pour un franco-catholique; mais elle a passé le quart de sa conférence à relever ses origines et citer ses ancêtres.

Elle voudrait un canadianisme qui soit distinct de l'américanisme, mais sans que les Canadiens français paraissent au portrait.

Elle voudrait une histoire du Canada, mais voudrait aussi que les héros qui l'ont façonnée soient des spectres sans figure de race ou de religion.

Elle admettrait des "particularités" au foyer, mais non à l'école.

Elle voudrait . . . mais . . . et dans combien de domaines?

Le plus pénible peut-être dans toute cette affaire, c'est que Mlle Shack ne manque pas d'expérience, ni de diplômes et qu'elle a la parole facile.

Comme le disait un éminent religieux: "sa bombe a manqué son objectif et a provoqué une réaction forte, saine et juste chez les professeurs et les commissaires".

Reste à savoir ce qu'en pense son hôte, l'Alberta Teachers' Association?

(La Survivance)

Il faut attentivement contrôler tout ce qui entre dans notre vie mentale, de même qu'on choisit et qu'on surveille son régime alimentaire.

P. de COURBERIVE.



La vie politique au Manitoba



par Gamin d'Or

(Suite de la première page)

Le français en vedette

Dès le commencement de la session, le facteur français est entré en jeu. M. Molgat a tenu en effet à exprimer sa déception du fait que le gouvernement n'a pas trouvé moyen de faire élire un président en permanence de la Chambre. "Il me semble, ajouta-t-il, en français, qu'il y aurait un autre avantage dans le cas du Manitoba en établissant notre Orateur sur une base plus permanente. Le Manitoba a eu des grandes vues sur la confédération lorsqu'au début de notre province nous avons établi les deux langues du pays comme langues officielles. Il faut être tout de même raisonnable. Nous ne pouvons pas nous attendre à ce que tous les députés soient bilingues. Et donc, si nous allions limiter notre choix d'Orateur à quelqu'un qui est parfaitement bilingue, ce serait enfin limiter parmi les députés. Je ne propose donc pas que ce soit nécessaire qu'au début l'Orateur soit bilingue, tout en concédant que ce serait certainement un avantage. Mais en établissant l'Orateur sur une base plus permanente, il me semble que cela permettrait à cette personne d'entreprendre des études pour arriver au point bilingue. Mon collègue, le premier ministre, l'a bien fait avec bon succès et, je suis certain, un Orateur permanent pourrait faire la même chose".

Conférence d'Ottawa

Le droit de cité du français revint sur le tapis de plusieurs façons.

Dans le discours du trône, par exemple, il est question de la conférence fédérale-provinciale pour discuter du biculturalisme et d'autres thèmes ayant rapport à la confédération canadienne. "Mes ministres, de dire M. Willis, ont indiqué qu'ils désirent accepter l'invitation du gouvernement canadien dans la conviction que l'histoire harmonieuse et progressive du développement biculturel dans notre province nous aidera à faire une contribution constructive à l'unité du pays".

M. Molgat, parlant sur la motion en réponse au discours du trône, a commenté cette clause ainsi, en français:

"Je suis certain, Madame la Présidente, que tous les Manitobains vont applaudir la décision du gouvernement de participer à une conférence qui a comme but de discuter le développement biculturel de notre pays. Il faut reconnaître qu'en ce moment même où nous nous préparons à célébrer notre centenaire, il y a au Canada certains groupes qui poussent vers la dissolution de cette magnifique entreprise, cette expérience — la Confédération canadienne. Il faut reconnaître aussi que cet effort d'établir une nation indépendante ici dans la partie nord de l'Amérique n'a pas été facile. Elle ne sera pas plus facile dans l'avenir. Nous avons beaucoup à faire. Le succès, cependant, n'en tient qu'à nous et certainement la province du Manitoba avec son passé a une raison toute particulière d'être parmi les premières provinces à aider ce développement de l'unité canadienne. Je félicite le gouvernement d'agir dans ce cas et je lui souhaite bonne chance dans son entreprise."

M. Albert Vielfaure

M. Albert Vielfaure, nouveau membre du comté de La Vérendrye, a tenu à "briser la glace" dès les débuts. Il a pris la parole, le mercredi 6 mars, lors de la cinquième séance pour exprimer son contentement de se trouver en compagnie si agréable. "Il ne serait pas honnête de ma part, expliquait-il, si je ne parlais pas en français d'abord". Voici le texte de ses remarques en français:

"Tout d'abord je tiens à féliciter Monsieur le Premier Ministre ainsi que les autres ministres et députés qui connaissent assez bien la langue française pour me suivre. Je ne suis pas sans savoir que cela demande un réel effort d'apprendre une seconde langue, surtout quand on est rendu à un âge avancé. Cependant, étant donné que nous vivons dans un pays bilingue et biculturel, je crois qu'il est du devoir de tous, des ministres et des députés spécialement, de faire un effort réel pour apprendre les deux langues officielles du pays et en connaître . . .

"Etant donné que nous approchons rapidement vers le centenaire de la Confédération, je crois qu'il y a avantage tout aussi bien au Manitoba qu'au Canada tout entier de faire de la Confédération un pacte qui respecte les droits et les traditions des deux groupes qui l'ont conçue. Et à cet effet, c'est avec plaisir que j'ai noté dans le discours du Trône que le gouvernement du Manitoba avait accepté de participer à la conférence-provinciale sur le bilinguisme et le biculturalisme. J'ai aussi remarqué dans le discours du Trône qu'il y aura des mesures prises pour que le bureau des aviseurs sur l'éducation voit à la revision du curriculum.

"J'espère que dans la revision qu'on envisage on tiendra compte du français et que l'on considérera sérieusement les changements nécessaires pour que nos enfants de langue française puissent légalement apprendre d'autres sujets, tels que l'histoire et la géographie, dans leur propre langue."

La visite de 25 élèves du grade XI de l'école du Précieux-Sang a donné une occasion à M. L. Desjardins (St-Boniface) d'affirmer le principe du bilinguisme. Depuis l'an passé on a réservé à l'Orateur le devoir de mentionner ces présences qui, autrefois, déclenchaient plusieurs discours de bienvenue. M. Edmond Préfontaine s'est toujours obstiné, cependant, à ajouter un mot en français aux paroles officielles, quand il s'agissait d'un groupe d'expression française. Cette année, M. Desjardins veut continuer la tradition. Voici l'incident qui s'est produit, le vendredi 8 mars, tel que consigné au journal des débats:

"Mr. Laurent Desjardins (St. Boniface): Madam Speaker, since most of these students are French-speaking, I wonder if I can have your permission, as well as the permission of the rest of the members of this House, to say a few words of welcome to them in their mother tongue?

"Madam Speaker: Permission granted.

"Mr. Desjardins: Madame l'Orateur, c'est un plaisir réel pour moi de souhaiter en français aux élèves du grade 11 du Précieux-Sang ainsi qu'à Mademoiselle McDonald, une de leurs maîtresses qui les accompagne ici cet après-midi, une cordiale bienvenue et je tiens à leur démontrer, Madame, que notre caractère bilingue, notre héritage, notre culture, toutes ces choses sont reconnues et respectées dans cette Chambre; et je crois qu'aujourd'hui plus que jamais le caractère bilingue et le biculturalisme sont nécessaires dans notre pays et j'espère que ces jeunes gens sauront jouir de leur visite ici cet après-midi et qu'ils auront la chance de voir le système démocratique à l'oeuvre, et j'espère qu'ils pourront revenir encore nous voir souvent. Merci."

L'hon. Duff Roblin

Dans son commentaire majeur sur le débat avant l'adoption de la motion sur le discours du trône, l'hon. Duff Roblin (Wolseley) a appuyé fortement une suggestion du chef de l'Opposition et a ajouté des remarques sur l'enseignement du français. Parlant en français il a dit:

"J'aimerais faire allusion aux remarques de l'Honorable Chef de l'Opposition concernant la décision prise par le gouvernement du Manitoba de participer à la conférence convoquée par le gouvernement fédéral — conférence qui aura pour but la considération du développement biculturel de notre pays.

"Nous croyons que des mesures positives doivent être unanimement adoptées afin de préserver les nobles desseins de la Confédération et afin de les faire saillir en termes appropriés au deuxième siècle de notre existence comme nation indépendante.

"J'apprécie tout particulièrement les bons voeux du Chef de l'Opposition. Il n'y a certes aucune discorde dans cette Chambre lorsqu'il s'agit de servir notre nation canadienne et de préserver, pour les générations à venir, l'unique et splendide héritage du Canada."

Il ajouta: "Afin d'encourager un plus ample usage de nos deux langues officielles, le Ministre de l'Education écrivait l'automne dernier au Secrétaire du Bureau des Aviseurs du Département lui demandant de prendre les mesures nécessaires afin que l'enseignement du français soit initié aux grades un, deux et trois. J'espère que nous recevrons bientôt un rapport favorable du Bureau des Aviseurs à ce sujet. Dans l'intervalle, je crois que tous les députés seront d'accord que l'enseignement du français dans nos écoles dès la première année est un moyen efficace de bénéficier de l'héritage biculturel de notre pays".

M. L. Desjardins

Plus tard, après le débat sur le discours, M. Laurent Desjardins (St-Boniface) a présenté une motion favorisant l'enseignement du français dans les trois premières années scolaires. Le député de la ville-cathédrale a basé sa demande sur l'esprit de la Confédération, sur l'importance d'intensifier l'esprit de fraternité au pays, sur les découvertes récentes au sujet de la psychologie du langage, sur le désir de parents anglo-canadiens. Il serait préférable, ajouta-t-il, d'enseigner certaines matières en français, en supposant qu'il y a un nombre suffisant d'instituteurs qualifiés. (Note: L'enseignement du français dans les écoles dépend de la décision du ministre, sur l'avis du Bureau des Aviseurs du département, mais l'enseignement d'autres matières en français demanderait un amendement de l'Acte scolaire.)

Un sujet qui touche de près à celle du statut du français au Manitoba a été amorcé le 13 mars. L'hon. Sterling R. Lyon, procureur, a présenté le texte d'une résolution en vue de l'amendement de la Constitution du Canada, autrement connu comme le projet de rapatriement de la Constitution. Il a fait imprimer dans le journal des débats, à la demande des membres, le texte de la résolution et du projet dont l'étude sera confiée à une commission statutaire.

Funérailles et inhumation, jeudi, de Me L.-P. Roy, grand patriote

Me Louis-Philippe Roy, citoyen estimé, est décédé le 16 mars à l'âge de 74 ans. Il résidait à 156, rue Lilac, Winnipeg.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Pauline, deux fils, Paul, de Montréal, et Jacques, de Winnipeg; une fille, Louise (Mme V.-J. Morin), de St-Boniface; quatre petits-enfants; deux frères, Edouard, de Laflèche, Sask., et Louis-Laurent, de Sedley, Sask.; trois soeurs, Mme O. Lussier, de Lewan, Sask., Mme A. Brosseau, de La Prairie, Qué., et Mme Françoise Béchard, de Los Angeles, Cal.

Né à St-Sébastien, Qué., Me Roy fit ses études au Collège de Montréal et reçut son baccalauréat ès arts de l'Université Laval en 1908, se méritant aussi une bourse d'étude du Prince de Galles Edouard VII.

Il vint ensuite dans l'Ouest et demeura deux ans avec ses parents à Sedley, Sask. Il reçut son diplôme en droit à Winnipeg en 1914 et fut appelé au barreau cette même année. Il se joignit à la firme de Dubuc et Towers et devint un associé en 1918. Demeurant avec la firme Dubuc, Towers et Roy jusqu'en 1925, il fut alors nommé juge de la Cour du comté de St-Boniface. Il se retirait comme juge en 1950, mais reprenait la pratique du droit en 1956 avec son fils, Jacques.

Me Roy a été président de la Société St-Jean-Baptiste de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, ainsi que marguillier et commissaire d'école paroissiale. Il était membre du quatrième degré des Chevaliers de Colomb du Conseil Taché, dont il fut aussi l'un des fondateurs. Il avait auparavant été nommé Grand Chevalier et député de district. Il était membre à vie et un des fondateurs de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba et fut son président de 1948 à 1952.

Autres activités

Il fut l'un des organisateurs du poste de radio CKSB en 1946, ainsi qu'un Chevalier du Bon Parler Français, membre de l'exécutif du Club Canadien et président de la Commission de Police de la ville de St-Boniface jusqu'à sa retraite. Il avait été secrétaire de l'Association du Parti libéral du Manitoba et l'un des fondateurs de l'Orchestre symphonique de Winnipeg. Me Roy était aussi membre du Tiers-Ordre de St-François.

Les prières d'usage ont été dites mercredi soir à la Chapelle funéraire Coutu, rue Marion. La messe solennelle des funérailles eut lieu jeudi matin à 10 h. dans la basilique de St-Boniface, suivie de l'inhumation au cimetière de St-Boniface, dans le lot de famille.

Sincères condoléances à la famille cruellement éprouvée.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 18 mars avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface. Au comité de finances, M. le maire apportait la demande faite par le maire de Winnipeg au comité des maires et préfets, où il leur demande de participer à financer le montant de $460,000 que la ville de Winnipeg devrait assumer comme sa contribution pour les joutes panaméricaines que Winnipeg invitera pour 1967; les gouvernements fédéral et provincial ont déjà promis chacun ⅓ du $1,380,000 que ces jeux coûteront; nos échevins croient que ce projet est bien beau pour Winnipeg, qui en profitera énormément, mais que St-Boniface retirera à peu près rien de cette affaire et qu'il nous en coûterait environ $45,000; le comité recommande que la ville de St-Boniface ne s'intéresse pas financièrement à ce projet.

MM. Dagg et Mills, de la rue Horace, se présentaient devant le comité des travaux publics, pour protester contre les dommages causés à leurs maisons ainsi qu'à celles de leurs voisins par les machines de l'entrepreneur qui pose l'égout dans cette rue; apparemment de larges fissures se sont produites sur les murs des maisons et les propriétaires sont exaspérés. M. Dagg dit que la chose n'en restera pas là et qu'il a bien l'intention d'intenter une poursuite en justice contre les responsables, et il demande à la ville comment procéder.

L'échevin McKall, président du comité, lui dit que la ville n'est pas responsable des dommages causés par un entrepreneur puisqu'il y a une clause dans le contrat qui protège la ville, mais que la ville a un devoir moral envers ses citoyens. M. le maire suggéra à la délégation d'obtenir toutes les réclamations de ceux qui sont affectés et de rencontrer ensuite l'avocat de la ville qui pourra les conseiller sur les mesures à prendre pour obtenir une certaine compensation pour les dommages subis; l'entrepreneur est assuré et ce sera à celui-ci à régler les dommages.

MM. Mansell et Verhaeghe se présentaient devant le même comité pour se plaindre de la condition déplorable du chemin Bourget; ces résidants ne peuvent entrer ou sortir de chez eux en automobile depuis un certain temps parce que, premièrement, la ville y a posé un égout, ensuite le Métro a posé un tuyau pour l'aqueduc et en pose actuellement un autre de 54 pouces. L'an dernier ces messieurs s'étaient plaints de la situation, mais vu l'approche de l'hiver il était impossible d'y remédier, mais comme le printemps approche, ces résidants voudraient que la ville fasse quelque chose pour les aider. Le comité, après avoir étudié les possibilités d'accès par un chemin temporaire, leur a promis de tout faire ce qui sera possible pour leur donner un accès temporaire à leurs demeures, puisque la ville croit que cette rue sera pavée dans un avenir rapproché; ceci est à l'étude avec le département provincial de la voirie.

L'International Peace Garden Association demande à la ville de bien vouloir l'aider par un octroi, mais les échevins recommandent que la ville regrette beaucoup, mais ne peut accéder à une telle requête.

La ville reçoit un avis que la période des travaux d'hiver sera étendue jusqu'au 31 mai 1963; ceci fut référé à l'ingénieur de la ville.

Le chef des pompiers croit qu'il y a trop de gens des municipalités environnantes qui abusent de la gratuité de la pompe à eau à la station de feu no 3 de la rue Marion; beaucoup de gens qui ne sont pas résidants de la ville viennent remplir leurs bidons d'eau à cette station et créent certains problèmes; il voudrait que la ville donne une carte d'identité à ceux qui ont droit à ce service et qu'un tarif minimum de .25c soit chargé pour ce service.

Au comité du personnel, une longue discussion eut lieu (in camera) sur la question d'augmentation de salaires pour les employés municipaux, mais apparemment on n'est arrivé à aucune résolution.

A lundi prochain.

Lancement d'une collection de disques

MONTREAL — Le mercredi 13 mars avait lieu, dans les locaux du Secrétariat national de Pastorale liturgique, au 1260A est, boulevard St-Joseph, à Montréal, le lancement d'une importante collection de disques dont on peut escompter un grand rayonnement pour tout le mouvement liturgique au Canada d'expression française.

Cette collection est placée sous la responsabilité des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception et est réalisée par le Studio R.M. du Cap-de-la-Madeleine, dont le directeur est le R. P. Yvon Poirier, O.M.I.

La collection "Assemblées chrétiennes" a pour but de fournir à tous les responsables de la vie liturgique (paroisses, communautés, institutions) des disques modèles de célébration, qui leur permettront de mettre au point les assemblées liturgiques et paraliturgiques conformément aux directives de la hiérarchie et aux besoins de notre peuple canadien français.

Mère Ann Selon devient la première bienheureuse des E.-U.

CITE DU VATICAN — La première bienheureuse de nationalité américaine a été proclamée dimanche à St-Pierre de Rome au cours d'une cérémonie à laquelle assistaient les cardinaux Francis Spellman, archevêque de New Yosk, et Joseph Elmer Ritter, archevêque de St. Louis.

Au nombre des pèlerins américains se trouvait notamment Mlle Ann Therese O'Neil, guérie d'une leucémie par l'intercession de la nouvelle bienheureuse, Elisabeth Ann Seton, fondatrice des Soeurs de la Charité de St-Joseph.

Dans le sermon qu'il a prononcé au cours de la cérémonie, le pape a fait l'éloge des Etats-Unis pour leur action dans le domaine spirituel. Après avoir déclaré que la bienheureuse est la "première fleur de sainteté offerte au monde par les Etats-Unis", Jean XXIII a poursuivi: "C'est pourquoi notre première pensée s'adresse à la terre d'origine de la bienheureuse. Aux Etats-Unis, les héros des plus nobles entreprises humaines sont l'objet de leur vivant et après leur mort de vive sympathie.

"Il nous plait de reconnaitre que les hommes et les femmes qui se sont voués au Christ et à son Evangile, aux activités d'assistance essentiellement évangéliques ainsi que la discipline la plus ascétique dans l'épanouissement croissant des ordres contemplatifs, y trouvent une attention, un respect et un amour égaux.

"Des citoyens américains ont sillonné les mers et les cieux. Ils ont assuré une large hospitalité et du travail à des hommes venus de toutes les terres. Les Etats-Unis ont continué à surmonter courageusement d'époque en époque les difficultés qui se succédaient et à donner à leur législation, qui découle des principes de la morale chrétienne, un contenu de plus en plus conforme à la dignité de la personne humaine.

"C'est pour nous un grand réconfort que de donner ce témoignage à cette illustre nation en souhaitant qu'elle trouve un élan ultérieur dans les affirmations spirituelles."

Petite fortune abandonnée dans les banques du pays

OTTAWA — Environ 18,000 personnes ont une petite fortune dans les banques; elles n'ont pas touché depuis au moins neuf ans ces sommes qui vont de cinq cents à $8,446, et le total fait $602,409.

La Gazette officielle du Canada a publié la liste de ces comptes en banque, abandonnés. La plus forte somme a été laissée au nom de M. Age Sigfred Jansen, dont la dernière adresse était 384, rue St-Jacques ouest, à Montréal. Son compte d'épargne à la Banque de Nouvelle-Ecosse, à Montréal, comporte un actif de $8,446, abandonné depuis octobre 1953.

Sur les quelque 18,000 personnes qui ont des comptes non réclamés, 81 ont $1,000 ou plus à leurs noms. Mais la grande majorité a laissé moins de $100, et un bon nombre de ces épargnants a abandonné moins de $10.

La loi canadienne prévoit que toutes les sommes non réclamées d'ici la fin de 1963 seront remises à la Banque centrale du Canada. La plupart des sommes abandonnées figurent dans les comptes d'épargne.

La Caravelle d'Air France a transporté son cinq millionième passager

PRAIS — Les Caravelle d'Air France ont transporté un nombre record de passagers, soit cinq millions ce qui équivaut au total de la population de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ile-du-Prince-Edouard. Cette même flotte a parcouru 53,171,200 milles, correspondant à plus de 222 voyages dans la lune, depuis qu'Air France a inauguré le premier service Caravelle, le 9 mai 1959, sur la route Paris-Rome-Athènes-Istambul.

Air France détient la plus grande flotte et le plus grand réseau Caravelle du monde, desservant 50 villes d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. D'autre part, au départ de Montréal, de New York, Los Angeles, Houston, Anchorage, Chicago et Mexico, des Boeing 707 "Intercontinental" assurent des liaisons sur Paris, centre du réseau Caravelle d'Air France.

Ce que nous savons, c'est une goutte d'eau; ce que nous ignorons, c'est l'océan. — NEWTON.

— Dépositaires —

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière
248, avenue de la Cathédrale

Gabe's Variety Store
406, rue Taché

La Cantine
Hôpital St-Boniface

Librairie Fides
135, avenue Provencher

Magasin Shop Rite
470, avenue Provencher

Niakwa Motor Hotel
Route Trans-Canada et chemin Ste-Anne

Park Confectionery
412, rue Taché

Pharmacie Archibald
665, rue Archibald

Pharmacie Geith
182, avenue Provencher

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Pharmacie St-Boniface
354, avenue Marion

PRIX: 10c le numéro.

La photo ci-dessus a été prise pendant la réception donnée par l'Union Nationale Française et les Anciens Combattants. On remarque, de gauche à droite: **M. Fontaine**, président des Anciens Combattants, **Son Exc. M. Raymond Bousquet**, ambassadeur de France au Canada, **M. E. Gourbil**, président de l'Union Nationale Française, et **M. P. Chabalier.** Le dimanche 10 mars, à 5 h. 30 p.m., l'Union Nationale Française et les Anciens Combattants Français avaient en effet l'honneur de recevoir Son Exc. M. Raymond Bousquet, ambassadeur de France au Canada. La réception eut lieu dans la salle de l'Institut Collégial St-Joseph, sous la présidence de MM. E. Gourbil et P. Fontaine. Ce fut très agréable de remarquer un bon nombre de Français réunis pour exprimer personnellement leur respect au représentant de la France.

Un vin d'honneur fut servi pendant lequel M. Bousquet fit entendre en termes très touchants les qualités de ces groupes français si vivants en plein coeur du Canada, et l'activité toujours croissante pour soutenir et faire survivre l'esprit et les traditions françaises ici au Manitoba.

MM. Gourbil et Fontaine et leur comité organisateur tiennent à remercier vivement la Rév. Soeur Supérieure de l'Institut Collégial St-Joseph d'avoir si gracieusement laissé la salle à leur disposition pour la réception.

L'Union Nationale Française rappelle à tous ses membres et amis que les danses du samedi soir ont toujours lieu dans la salle au 191, avenue Provencher, St-Boniface, jusqu'au 18 mai inclusivement, puis reprendront le 21 septembre. Vous y êtes les bienvenus.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptême

Patricia-Marie, fille de Paul Bourrier et de Claire Millier.

Partie de cartes

La cinquième et dernière partie de cartes de la série aura lieu le dimanche soir 24 mars, à 8 h., en la salle paroissiale, sous la direction de M. J. Robert.

Canada Packers

Un appel à toutes les dames de continuer à conserver les coupons de Canada Packers et de les déposer à l'église ou préférablement les apporter chez Mme Marchand, à 43, Burning Bush Bay.

Distribution des diplômes

Il y aura distribution des diplômes de français vendredi après-midi à 2 h. 15 à l'école Béliveau. Les diplômes et les prix sont fournis par l'Association d'Education du Manitoba.

Assemblée

Le 14 mars eut lieu l'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques avec 28 dames présentes. M. l'abbé B. Bélanger ouvrit l'assemblée par une prière. Il a été décidé que le premier dimanche de chaque mois il y aura messe-communion pour les dames de la Ligue, préférablement à la messe de 8 h. 30 a.m.

Le conférencier, M. Bernard Aubry, ensemblier pour M. E. Gaboury, architecte, parla sur la liturgie dans l'église contemporaine. A cette occasion, il expliqua spécialement le chemin de croix. Merci à M. Aubry pour cette soirée très intéressante.

La prochaine assemblée aura lieu le 18 avril. Il est important que toutes les dames soient présentes. On donnera le rapport de l'année et il y aura aussi élection d'un nouvel exécutif.

Conférence

La conférence du 13 mars fut donnée par M. le Dr Georges Sabourin. Il se dit heureux d'être chez nous où tout semble jeune et nouveau.

Le sujet portait sur l'éducation sexuelle, l'adolescence, la crise de puberté chez la jeune fille. A ce moment, la fillette requiert beaucoup de repos. Elle réagit à la découverte de son corps, devient coquette.

Dans le passé tout était mystère, peu scientifique. Aujourd'hui, il faut parler à l'adolescent, lui parler un langage simple, direct pour avoir toute sa confiance. On doit lui inspirer l'amour de la maternité, qui n'est pas une infirmité, plutôt un joyau, un grand trésor.

Quoi dire, comment dire, quand dire? On doit répondre aux questions à mesure que l'enfant les pose. Certains sont timides; il faut alors leur tendre la perche, les inciter à s'ouvrir. La pauvreté du vocabulaire empêche parfois de parler, de là le besoin de s'instruire.

L'adolescent est seul, il ressent une grande solitude, se scrute, s'examine et se demande "Suis-je normal, acceptable, compris?".

Après sa causerie, M. le Dr Sabourin invita son auditoire à une consultation gratuite. Plusieurs en ont profité pour éclaircir certains problèmes. Le docteur répondit à tous avec aise, patience et grande bonté. M. Hector Moreau remercia le conférencier au nom de l'assemblée.

Tous les parents sont invités à venir à la conférence le mercredi soir 27 mars après la messe de 8 h. 30, au sous-sol de l'église. Cette conférence sera donnée par M. le Dr Clément Lavoie, sur les problèmes d'adolescence chez le jeune homme.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

St-Boniface, Man.

A l'occasion d'une initiation au troisième degré, tout nouveau Chevalier reçoit une petite broche qu'il s'empresse de mettre à sa boutonnière. Ceci exprime un geste de fierté d'avoir fait ses preuves et de pouvoir montrer maintenant son affiliation à l'Ordre.

Mais que savons-nous de cette emblème qui se trouve juché sur le revers de notre veston, que nous voyons dans notre salle de Conseil et sur notre correspondance? Si un étranger nous en demandait des explications, que pourrions-nous lui dire?

J'ai jugé bon d'en parler un peu dans cette chronique à titre d'information, non seulement aux frères Chevaliers, mais à toute personne intéressée qui suit les chroniques dans ce journal.

L'emblême de l'ordre fut introduit à la seconde assemblée suprême le 12 mai 1883 par le Chevalier Suprême de ce temps, James T. Mullen, qui en est l'auteur. Au premier coup d'oeil, on aperçoit un bouclier superposé à la Croix de Malte. Celle-ci représente, dans un dessin artistique traditionnel, la croix du Christ, par laquelle toute grâce rédemptrice fut obtenue pour l'humanité. Ceci donc est le symbole de l'esprit catholique de l'Ordre. Le bouclier nous rappelle des chevaliers du moyen-âge. Sur celui-ci sont représentés trois objets, la masse verticale au-dessus de l'ancre et l'épée croisées.

La masse, des temps romains, symbolise l'autorité qui doit exister pour l'opération efficace de toute organisation. L'ancre est le symbole marin de Colomb, patron de l'Ordre, tandis que l'épée est l'arme du chevalier dans l'achèvement de son acte de charité.

Ainsi donc, l'emblême exprime la Chevalerie catholique, organisée pour des activités de nature charitable, avec les lettres "C. de C." spécifiant cette forme d'activité.

Maintenant, au tour des affaires du Conseil. L'assemblée de lundi dernier était parmi les plus intéressantes pour plusieurs raisons. Elle débuta par la conférence du R. P. Bedford, S.J., du collège St-Paul et aumônier de la maison de correction de Stony Mountain. Ce personnage, très dévoué à sa cause, nous informa sur les pensées et attitudes modernes des méthodes de corrections. C'était vraiment quelque chose dont la majorité de l'assistance ne savait quasi rien, si pas rien du tout, bref. Un bon nombre de frères demandèrent des questions, ce qui prouvait d'une façon très nette, l'intérêt porté aux paroles de l'orateur.

Après que le R. P. Bedford prit congé, l'assemblée propre commença. Vu l'heure tardive, les affaires furent déblayées en un rien de temps. Il me semble que ceci donne de la matière à réfléchir! Le Grand Chevalier me prie de remercier tous les membres pour leurs efforts dans le recrutement d'une très bonne classe de candidats. Si on faisait de la sorte avant chaque initiation, nous ne tarderions pas à doubler nos effectifs. Ah, espoir légitime de chaque modeste chevalier!

FIGARO.

L'Alliance Française étudie un poète symbolisme

C'est le 19 mars qu'il a été donné à notre Alliance française d'écouter la belle conférence du Dr Jensen sur Jules Laforgue. Si ce symboliste difficile jouit d'un intérêt renouvelé, nous en avons ressenti, ce soir-là, tout le pourquoi dans le charme étrange de sa personnalité. Rapide destin que de venir de Montevideo, clore en France, par une mort précoce, une carrière poétique à 27 ans. A 21 ans, ç'avait été l'Allemagne, pour y exercer sans doute les fonctions de lecteur auprès de l'impératrice, mais surtout pour y découvrir la philosophie de l'inconscient de Hartmann, le pessimisme de Schopenhauer, où Laforgue reconnait sa désespérance. Celle-ci, il devait l'habiller d'une fantaisie bouffonne et d'une ironie qui font de son oeuvre la plus singulière alliance de qualités poétiques. L'invention verbale est extrême. Termes rares ou triviaux, néologismes ou poncifs, le vocabulaire est imprévisible. Les rythmes inusités, du vers désarticulé ou vers libre, conduisent la poésie moderne à ses insoumissions décisives. Cette innovation pathétique en poésie, le talent de la conférence du Dr Jensen nous l'a fait vivement éprouver. Les textes lus étaient les plus suggestifs. L'interprétation la plus éclairante. L'agrément littéraire le plus délicat. Nous lirons ou relirons Laforgue. C'est pour nous la plus immédiate conclusion de cette soirée.

Professeur JOUBERT.



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures de l'après-midi le mercredi 3 avril 1963 pour la position suivante:

COMMIS GRADE "B" — HOMME OU FEMME au département du trésorier

Entrée en fonction — aussitôt que possible.

Salaire initial: $268.00 par mois, augmentations réglementaires.

Temps de probation: 6 mois.

Qualifications: Dactylographie et connaissance de la compabilité exigées — avec expérience de machine à comptabilité "National Cash Register" de préférence.

Les candidats devront soumettre des détails quant à leur éducation, leur expérience — s'il y a lieu — et leur âge.

Pour plus amples renseignements, formules de demande et interview, s'adresser à M. Jean CHALE, trésorier, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 22 mars 1963.

Réunion de l'exécutif diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques

Une réunion importante de l'exécutif diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques fut tenue le dimanche 10 mars, à 3 h. p.m., dans la salle paroissiale Sts-Martyrs-Canadiens.

Après la prière d'ouverture de la Ligue et un mot de bienvenue, M. l'abbé Léo Beaulieu, aumônier diocésain de l'Action Catholique, donna quelques précisions au sujet des statuts et règlements de la Ligue tel qu'indiquées dans la brochure (imprimatur par Son Exc. Mgr M. Baudoux en 1954) qui est maintenant la brochure officielle de la Ligue, section française établie dans le diocèse en septembre 1962.

Après la lecture des procès-verbaux et des rapports, la discussion porta sur le manuel de procédure que l'on considéra essentiel pour suppléer la brochure des statuts.

Une commission d'étude de quatre membres fut nommée pour rédiger les formules de rapport annuel. Ces formules questionnaires seront distribuées aux sections paroissiales pour y inscrire le travail accompli durant l'année fiscale.

On décida que pour cette année, puisque la Ligue est encore à ses débuts, il y aura une rencontre diocésaine au lieu de congrès auquelle toutes les dames et demoiselles membres de la Ligue, ainsi que dames et demoiselles désireuses de se joindre au mouvement, ou pour se renseigner sur le but de la Ligue, seront cordialement invitées à assister. La paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens a bien voulu accepter d'être hôtesse pour cette occasion.

L'aumônier diocésain de la Ligue, M. l'abbé B. Bélanger, exhorta les présidentes de section, et les membres de l'exécutif d'étudier les statuts à fond afin de pouvoir mettre la Ligue à l'aise. "Essayons d'être actives dans nos sections paroissiales respectives", disait-il.

Etaient présentes à cette réunion: de Transcona, Mlle Hélène Blais, présidente diocésaine, et Mme A. Comeault qui remplaçait Mme M. Fenez, présidente de section; des Sts-Martyrs-Canadiens, Mmes R. Vadeboncoeur, présidente, A. Normandeau et G. Rajotte; de Letellier, Mlle Mariette Jutras, présidente, Mmes A. Jutras et D. Fortier; de Ste-Geneviève, Mmes J. Fiola, présidente, et R. Desrosiers; de Ste-Marie, Mme H. Phillipot, présidente, et Mlle Cécile Caron.

Le Trio Ebert, de Vienne, aux Jeunesses Musicales

Les Jeunesses Musicales de St-Boniface présenteront, lundi soir prochain à 8 h. 30, leur dernier récital-causerie de la saison dans la salle de concert de l'Institut Collégial St-Joseph. C'est un ensemble de réputation internationale, le Trio Ebert de Vienne, qui a été choisi pour écrire la dernière page d'une saison musicale des mieux réussies.

C'est tout à l'honneur du mouvement des Jeunesses Musicales du Canada qu'il ne lésine pas sur la qualité des jeunes artistes qu'il invite à ses tournées. Voulant élargir le plus possible la culture et le goût musical de ses membres, il varie à l'infini la teneur de ses concerts et recherche toujours les meilleurs interprètes dans chaque genre. Faisant partie du mouvement international des Jeunesses Musicales, il peut multiplier les échanges avec d'autres pays et présenter aux auditeurs canadiens des artistes européens de premier rang.



Le Trio Ebert s'est acquis une réputation enviable en Europe et partout ailleurs où il s'est fait entendre. Composé de Lotte Ebert, violoniste, et de ses deux frères, Wolfgang, violoncelliste, et Georg, pianiste, tous trois diplômés de l'Académie de musique de Vienne, il donna son premier concert en mars 1949. Depuis lors, sa renommée n'a cessé de grandir. En 1951, il remportait une récompense très convoitée, le Prix de la Critique. Le trio fait annuellement une tournée d'Europe et eut l'honneur d'être invité à jouer au festival Beethoven à Bonn en 1957. Il donna 50 concerts pour les Jeunesses Musicales du Canada en 1959 et s'est fait entendre à la télévision canadienne.

Voici ce que disait de ces artistes "l'Evénement-Journal" de Québec à la suite d'un concert qu'ils donnaient en 1959: "Le concert du Trio Ebert a remporté un vif succès et c'est avec raison, car des artistes du calibre de ceux qui forment ce trio se produisent très peu souvent devant un public québécois. Voilà trois artistes qui ne semblent faits que pour jouer ensemble. Leurs interprétations ont convaincu les plus difficiles et les plus sceptiques de leur art et leur talent".

Les Jeunesses Musicales de St-Boniface se font un plaisir d'inviter à ce concert tous ceux qui s'intéressent à la belle musique et leur promettent une soirée inoubliable. Car le programme comportera ces deux parties:

1) Le Trio Classique de l'Ecole Viennoise: Le Divertimento — Mozart, trio en si bémol majeur, K 254, 1er mouv. Allegro; La Sonata — Beethoven, trio en ut mineur op. 1, 1er mouv. Allegro; Les Variations — Mozart, trio en sol majeur, K 564, 2e mouv. Andante; Le Rondeau — Haydn, trio en sol majeur, 3e mouv. Rondo all'Ongaresse; La Cantilene — Schubert, trio en si bémol majeur, 2e mouv. Adagio; Le Scherzo — Schubert, trio en si bémol majeur, 3e mouv. Scherzo, Allegro.

2) Le Rayonnement du Trio Classique: Allemagne — Brahms, trio en si majeur, op. 8, 1er mouv. Allegro con brio; Folklore slave — Dvorak, trio op. 90 "Dumky", 3e mouv. Andante; France — Ravel, trio en la mineur, Passacaille très large; Canada — Arnold Walter, trio, 3e mouv. Scherzo, Allegro vivace; Russie — Tchaikovsky, trio en la mineur op. 50, Tema con Variationi (Finale).



M. Arthur de Rocquigny, ancien paroissien de la paroisse Ste-Marie, St-Vital, Manitoba, ex-Grand Chevalier du Conseil Goulet, St-Boniface, exerce ici sa fonction d'inspecteur des produits périssables pour les provinces de l'Alberta-Saskatchewan dont il est le grand responsable. M. de Rocquigny réside actuellement à Edmonton où il est membre de l'ACFC, membre assidu du Club du Président et Grand Chevalier du Conseil La Vérendrye.

Précieux-Sang

Le lundi 11 mars se tenait dans la paroisse l'assemblée mensuelle de l'Association de Parents et Maitres. On y remarquait une assistance assez favorable et la présidente, Mme M.-A. Lemaire, ne tarda pas à ouvrir l'assemblée car l'agenda était chargé.

Pour faire suite à la lecture du procès verbal rendu par Mme M. Hébert, secrétaire, M. Lachance donnait son rapport annuel à titre de trésorier. En marge du rapport éducation-école, la principale souligna que la Caisse scolaire compte à date 315 membres, ce qui témoigne de son bon fonctionnement. Cent deux élèves, dont deux ont eu un rapport à remplir, ont pris l'assurance contre accidents. Elle fit savoir qu'on choisirait bientôt un patrouilleur qui joindra ceux des autres écoles pour le "jamboree" annuel à Ottawa et mentionna aussi qu'il a été suggéré de faire une vente de beignes ou un thé afin de défrayer le coût des imperméables pour les patrouilleurs.

Mme la présidente fit ensuite lecture de son rapport annuel, notant qu'on avait tenu durant l'année écoulée, 10 assemblées générales et 10 assemblées de l'exécutif, agrémentées de programmes variés, débats, causeries, etc. Mme Lemaire, présidente sortant de charge, fit remarquer qu'elle avait prêté main-forte à la fondation de l'Association de Parents et Maitres dans la paroisse le 8 mars 1954, avec l'aide de la Rév. Sr Marie-Joseph. Toutes deux se sont dévouées sans relâche pour mettre l'affaire en marche et il est tout à fait approprié de profiter de l'occasion pour leur offrir remerciements et reconnaissance pour le bien accompli.

On procéda ensuite aux élections annuelles de l'exécutif, dont voici les résultats: président, M. le Dr G. Sabourin; vice-présidents, M. O. Fillion et Mmes H. Sala et M.-A. Lemaire; secrétaire-archiviste, Mlle T. Chatelain; secrétaire - correspondante, Mme Lévy; trésorier, M. E. Lachance.

Après une introduction appropriée par la Rév. Sr Marie-Cécile, le R. P. Jean-Pierre Soulodre, O.M.I., conférencier invité de la soirée, entra dans le vif de son sujet "Amitié entre garçons et filles" (adolescents), faisant ainsi suite à une série de causeries dont le thème pour l'année était "Education du coeur". A noter que le R. P. Soulodre est l'auteur d'un article intitulé "Quand commence l'amour . . ." dans le numéro de mars de "L'Ami du Foyer", que tout parent trouvera aussi instructif qu'intéressant puisque le psychologue a puisé la plus grande partie de son texte dans les réponses mêmes que lui ont fournies les jeunes dans un questionnaire qui leur avait été soumis.

Il ne faudrait pas trop s'alarmer, de continuer le R. P. Soulodre, en voyant les statistiques vis-à-vis de l'instinct sexuel; s'il y a augmentation d'enfants illégitimes, ce n'est pas seulement à cause d'immoralité mais aussi à cause d'augmentation de la population. Sur le sujet des fréquentations, on rapporte qu'en Amérique, une fille sur quatre fréquente régulièrement avant l'âge de 13 ans, et pour cause! C'est habituellement les parents, surtout la mère qui l'y incite en lui fournissant à un âge beaucoup trop tendre cosmétiques, toilettes, etc., afin qu'elle soit populaire . . . ne se rendant peut-être pas compte qu'elle l'encourage dès lors à séduire. Il ne faut pas mettre en garde contre le mal, il faut former. La maturité du père de famille fait souvent défaut. C'est le père qui doit donner la confiance en soi et la mère ne doit en aucun temps abaisser le père, voire même tenter de prendre sa place auprès de l'adolescent qui se sentant souvent désemparé, se referme sur lui-même. Ici la patience est à l'ordre du jour et doit prédominer. Les parents ne doivent pas laisser percevoir leurs inquiétudes vis-à-vis de la question sexuelle. Les parents trop sévères ou pas assez arrivent au même point: manque d'amour, hostilité. L'amour c'est une bonté qui se donne, qui se dépense, c'est un don de sa propre personne. S'il n'y a pas d'intérêt, il n'y a pas d'amour. L'ennui peut aussi être cause de bien des désordres. L'enfant qui a beaucoup d'affection ne fera pas beaucoup d'erreurs. Les parents soucieux du bonheur de leur enfant doivent montrer un intérêt marqué et réel en tout ce qui a trait à sa vie spirituelle, culturelle, sociale, et sportive.

Le R. P. Soulodre suggéra ensuite de former des groupes de six ou sept personnes pour discuter ensemble de la question à l'étude; ensuite on répondit à une série de six questions portant sur les fréquentations chez les adolescents — questions fort intéressantes — afin de bien établir l'opinion générale et faire la distinction entre les fréquentations régulières et les fréquentations occasionnelles aux différents stages de l'adolescence.

M. R. Dupas remercia le R. P. Soulodre et la soirée se termina comme à l'habitude, par un goûter, sous la direction de Mme Bahuaud.

Il faut chez nous des motivations économiques à parler français

TROIS-RIVIERES — "Il servirait de peu de chose de mettre en oeuvre d'immenses moyens pour amener les Canadiens français à mieux connaître et à mieux parler leur langue, pour améliorer l'enseignement à tous les niveaux, pour tenter de créer une mystique de la langue, si, dans le même temps, on n'adoptait pas de mesures radicales pour rendre le français non seulement 'utile, mais nécessaire, indispensable dans le Québec, à tous ceux qui y vivent et qui y travaillent. Le salut véritable de la langue française au Québec est impossible s'il n'y a pas chez nous de puissantes motivations économiques et sociales à parler français.

"On ne peut exiger de tout un peuple l'héroïsme en permanence. On ne peut empêcher qu'il se détache progressivement d'une langue qui n'est celle ni de la réussite économique, ni de la promotion sociale. On ne peut empêcher qu'il attache peu d'importance dans un idiome réduit peu à peu à l'état de patois dont l'usage se restreint à la famille, au cercle d'amis, à quelques manifestations mondaines ou sportives".

Tel est le message que livrait M. Jean-Marc Léger aux 300 personnes qui assistaient récemment au diner du Conseil des Associations canadiennes-françaises en Mauricie.

Ce diner était un hommage au chanoine Lionel Groulx, pour services rendus à la nation canadienne-française. Le directeur de l'Office de la langue française au Québec avait, au préalable, montré les causes de la dégradation de la langue française au Canada français, dont la principale fut la conquête du Canada par la Grande-Bretagne. En conclusion, il disait qu'il était même nécessaire d'entreprendre, dès maintenant, une action limitée mais efficace qui peut permettre de colmater quelques brèches et d'engraver la progression du mal.

C'est ce à quoi s'emploie l'Office que dirige M. Léger.

Il est plus facile de ne pas semer le gland que d'arracher le chêne. — A. EYMIEU.

* * *

Les hommes sont guidés, non par des arguments, mais par des modèles. — F. PAPILLON.

SOUS LE TRÈFLE D'OR

Le Jeannettisme

Ceci est tiré du manuel de la guide-aînée "Face au vent".

Le guidisme catholique, mouvement d'éducation et d'apostolat, tend à former une catholique du type guide: femme de caractère et femme d'action, conformant sa vie à sa foi, préparée et prête à servir.

Le Jeannettisme ou branche jeannette est la méthode guide adaptée aux fillettes de 8 à 11 ans.

Les jeannettes vivent dans la "forêt bleue", pays merveilleux et pourtant réel, riche de tous les souvenirs religieux et historiques, de toutes les légendes dont notre forêt canadienne a été le théâtre.

Les jeannettes ont leurs lois créatrices, de bonnes habitudes: une jeannette est toujours propre, active, gaie; elle dit toujours vrai et pense d'abord aux autres. La devise est "De notre mieux!". Ensemble, elles essayent de devenir de bonnes jeannettes.

Les jeannettes font une promesse; elles gardent un grand secret. Elles ont une prière, un insigne, un salut qui leur sont propres. Elles s'efforcent de faire chaque jour un plaisir à quelqu'un.

En se donnant la main, les jeannettes forment une ronde, d'où le nom de leur unité. Dans la ronde, les jeannettes sont groupées en sizaines. Il n'y a pas plus de quatre sizaines par ronde.

Sur les sentiers de la forêt bleue, à mesure qu'elles remplissent le programme, les jeannettes cueillent des fleurs: bleue, fleur de la joie que l'on découvre; blanche, de la joie que l'on possède; or, de la joie que l'on donne.

Les jeannettes peuvent gagner des signes spéciaux aux noms féeriques: étoile, coeur d'or, lame d'argent, etc.

Une cérémonie marque la montée de la jeannette, de la ronde à la compagnie.

Ici à St-Boniface, nous comptons trois rondes: Bernadette Soubirous, Maria Goretti et Marguerite d'Antioche. A St-Louis-de-France, il y en a une, ainsi qu'à Transcona, au Sacré-Coeur de Winnipeg et à Sts-Martyrs-Canadiens.

Le prochain article expliquera la branche "guide".

Rencontre amicale

Le dimanche 10 mars, les commissaires Huot et Fournier, les cheftaines Loiselle, présidente diocésaine, et Lagassé étaient invitées à un thé par la commissaire provinciale, Mme Malaber, et la commissaire de Winnipeg, Mme Headlam. Un goûter leur fut offert et elles eurent la chance de visiter la "Guide House" de Winnipeg. Cette rencontre aidera sans doute à conserver des relations amicales avec les "Guides du Canada" auxquelles les "Guides catholiques du Canada" sont affiliées depuis octobre dernier.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Si les Nations unies ont un Conseil de Sécurité, St-Boniface peut se glorifier d'avoir un Conseil de Fraternité.

En effet, le lundi 18 mars, une assemblée conjointe des Conseils Provencher, Jubinville et St-Boniface avait lieu en notre centre. De plus, le vénérable député d'Etat nous rendait sa visite officielle. Déjà, nous avions ample raison d'annoncer par tous les moyens à notre disposition l'importance de la soirée projetée.

Nous étions loin de prévoir cependant que cette assemblée briserait tous les records et que le 18 mars 1963 deviendrait une date mémorable dans les annales de notre Conseil. En effet, non pas un, non pas deux, mais bien trois autres Conseils étaient représentés à cette réunion. Pensez-y bien: Six Conseils réunis dans une même salle, cinq Grands Chevaliers, deux députés de district et notre infatigable député d'Etat, quelle agglomération de Chevaliers convaincus, fiers de l'Ordre auquel ils appartiennent, et toujours prêts à mettre en évidence la camaraderie, le support mutuel et une entente parfaite!

Une réunion conjointe des Conseils Provencher, Jubinville et St-Boniface avait été bel et bien prévue, mais quelle surprise agréable pour tous, de voir les Conseils de Pine Falls, East Kildonan et Norwood s'ajouter au groupe déjà imposant des visiteurs.

Ce fut un grand honneur pour notre vénérable Grand Chevalier, son Exécutif et tout le Conseil de vous recevoir tous. Souhaitons que l'occasion se présente d'avoir de telles réunions plus souvent.

Nous pouvons dire que nous avions le "Roy" des traducteurs dans notre sein. Ce dernier ferait bonne figure aux Nations unies. De fait, dans le domaine de la traduction simultanée, disons qu'il s'est acquitté Royalement de sa tâche.

En ce qui concerne le projet St-Boniface-Afrique, le frère Gérard St-O. a frappé une mine d'or. En homme prévoyant, il s'est rendu à l'assemblée les poches bien garnies de livrets. Suivant les rumeurs, il aurait fait bonne chasse. Allons, frères, imitons-le: gardons nos billets à la portée de la main, et profitons de toutes les occasions semblables qui se présentent. La vente se poursuit bon train; l'effort de tous et chacun portera fruit, nous en sommes certains. Rumeur également: Faudra-t-il imprimer des billets supplémentaires . . . C'est à nous d'y voir.

Les noms des candidats doivent être soumis le plus tôt possible; vous vous rappelez sans doute qu'il y aura une autre initiation au premier degré le 15 avril prochain?

Le frère N. T. avoue franchement que pour obtenir quelque chose il faut montrer certaines convictions, puis viser aussi haut que possible. Chanceux! Son avis de motion a passé comme par enchantement; je parie que les enfants de la salle St-Amant ne seront pas plus heureux que le bon frère l'est lui-même. Ça va bien, quand c'est pour une bonne cause.

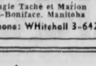
La prochaine assemblée régulière du Conseil aura lieu le 1er avril. Est-ce que l'histoire de saumon reviendra sur le tapis. Qui vivra, verra.

Vu le succès obtenu le 3 mars dernier déjeuner-communion, le frère G. R. projette une autre réunion du genre, cette fois conjointe. Que diriez-vous d'un déjeuner-communion à Lorette, avec nos frères du Conseil Jubinville? L'idée est très bonne et vaut la peine d'être pleinement secondée. La date proposée: le dimanche 21 avril. Nous aurons l'occasion d'en parler davantage; en attendant, pourquoi ne pas réserver cette date?

APRES TOUT.









Le monde du sport

La perte de Fontinato coûtera-t-elle la coupe Stanley aux Canadiens?

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Lorsque le solide Lou Fontinato est tombé derrière les filets des Canadiens de Montréal, gravement blessé, il y a plusieurs observateurs qui ont alors fait remarquer que le peu de chances que les Canadiens avaient de remporter la coupe Stanley venaient de prendre le chemin de l'hôpital. La défensive du Tricolore a été faible cette saison, et Fontinato a été, à plusieurs reprises, le seul rempart efficace que les Habitants pouvaient opposer à l'ennemie. Maintenant qu'il n'est plus là, on se demande ce qui va se produire dans le camp des Habitants. Jean Gauthier a joué du bon hockey quand il évoluait aux côtés de Fontinato et c'est peut-être lui qui va devenir la grande vedette des Habitants dans une saison ou deux. Mais d'ici les éliminatoires qui donnera aux joueurs de Toe Blake le même sentiment de sécurité qui régnait sur la glace quand le solide éleveur italien était là? Harper, rappelé des Canadiens de Hull, serait un dur à cuire lui aussi, mais il manque d'expérience et il faudra attendre encore quelques joutes avant de savoir ce qui se produira au sein de l'équipe de Blake.

La punition imposée à Bernard Geoffrion par le président Campbell a pu paraître injuste à plusieurs, surtout si on tient compte du fait que le ridicule Howie Young, pour la même offense, n'a été puni que pour trois joutes. Mais des connaisseurs affirment que le président Campbell a voulu faire un exemple et que si jamais un autre joueur fait la même chose, c'est à dire s'il s'attaque à un arbitre, la punition pourrait bien être de dix joutes cette fois-là. Si ces paroles sont véridiques on ne peut qu'appuyer le président Campbell qui tente de faire régner l'ordre dans une maison bien en désordre! Il est à espérer, pour le bien du hockey, qu'il ne faudra pas une autre infraction de ce genre pour prouver la sincérité du président, mais si la chose se produisait il faudra, bien entendu, que le joueur puni le soit plus sévèrement que Geoffrion. Autrement, on sera en droit de se demander ce qui se passe au bureau de direction de la Nationale. En attendant, il n'y a rien à dire.

Autorité!

Il n'y a rien à dire en marge de la punition qui soit défavorable au président de la Ligue. Mais il y a quand même certains commentaires qu'on peut se permettre et le premier est qu'aucun joueur n'a le droit de toucher à un arbitre. Il n'y a aucune circonstance pouvant excuser un athlète qui agit ainsi et les sanctions doivent être sévères. On comprend qu'au hockey le jeu soit violent, que les discussions soient trop nombreuses et que tout cela, en plus de décisions qui doivent être prises en une fraction de seconde puisse conduire à du ressentiment envers les arbitres. Mais il faut quand même une discipline sévère et le président de la Nationale, comme le président de toutes les autres ligues, devraient recevoir l'appui entier de la population quand il s'agit de sévir dans de tels cas. Il est bien important, pour ne pas dire essentiel, qu'il n'y ait pas deux poids, deux mesures, mais le principe lui-même doit être défendu avec acharnement. Autrement le sport et le manque d'autorité des arbitres va créer des situations encore plus confuses que celles qui règnent présentement, en supposant que cela soit possible.

Nous avons souvent l'impression que les règlements du hockey majeur sont interprétés de façon très fantaisistes dans des cas trop nombreux. C'est ce qui expliquerait en partie les assauts injustifiables et injustifiés perpétrés par certains joueurs comme Young ou Fleming par exemple. Le jeu de hockey peut être vigoureux. On n'a qu'a voir l'excellent joueur de défense des Leafs, Carl Brewer, à l'oeuvre par exemple pour s'en rendre compte, mais il y a une marge entre la solidité du jeu et la brutalité. Si les arbitres appliquaient le règlement qui défend la mise en échec avec le bâton, la mise en échec le long de la bande et le charging, le hockey ne s'en porterait pas plus mal, resterait aussi vigoureux et deviendrait plus intéressant pour les spectateurs qui paient pour voir des sportifs à l'oeuvre, non des assomeurs. Mais les arbitres ne se conduisent pas deux fois de la même manière dans ces cas-là et on voit les résultats que cela donne! Le président va-t-il agir avec autant de sévérité pour protéger le public contre de telles démonstrations inutiles? Souhaitons-le!

Ils tiennent bon!

Les Leafs de Toronto continuent de nous étonner. Au début de l'hiver nous n'avions pas confiance en l'équipe de Punch Imlach, probablement parce que nous n'aimions pas, il y a de cela plus de 15 ans, les méthodes d'Imlach, alors instructeur des As de Québec. A cette époque la Ligue senior du Québec donnait du hockey d'un calibre presque semblable à celui de la Nationale. Imlach avait enseigné à ses joueurs un peu de puissance et de contrôle de la rondelle dont nous n'avons jamais retrouvé un exemple, même au temps de la puissance des Canadiens. Punch aimait aussi le jeu rude et ses joueurs, dont plusieurs auraient pu porter l'uniforme d'une équipe de la Nationale, démolissaient leurs adversaires avec beaucoup d'enthousiasme. Trop sans doute pour tous leurs adversaires qui ont gardé un mauvais souvenir de leurs rencontres avec les As!

Lorsque Imlach a fait appel à Billy Reay nous avons cru que les Leafs voulaient changer de méthodes. Reay a toujours été un gentilhomme sur la glace et nous nous imaginions qu'il enseignerait aux joueurs des Leafs à jouer comme il le faisait lui-même. Billy a sans doute essayé mais ça n'a pas marché et Imlach a pris la relève. Le jeu des Leafs est redevenu rude mais les résultats n'ont pas été bons. Punch a donc travaillé en profondeur, exploitant les meilleurs éléments utilisés par Reay mais les adaptant à sa manière. Les résultats ont dépassé tous les espoirs des partisans des Leafs et les adversaires d'Imlach doivent, une fois de plus, le saluer très bas. George fait un travail formidable et il faudra se souvenir que ses Leafs ont remporté la coupe Stanley la saison dernière. Chicago devra désormais prouver sa valeur et sa solidité pour terminer en tête du classement. Un revers de Rudy Pilous serait très mal vu dans la ville des Vents où les têtes des pilotes ont sauté pour beaucoup moins. Tout reste donc à voir dans la Nationale.

Je crois que si on regardait toujours les cieux, on finirait par avoir des ailes. — FLAUBERT.



Lors d'un ralliement des Scouts Catholiques, secteur français, on annonça récemment que Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, avait nommé M. Michel Soulodre, Commissaire diocésain pour le diocèse de St-Boniface, et que son prédécesseur, M. Herménégilde Dubé, devient Commissaire régional de la Région de l'Ouest. Dans les photos ci-dessus l'on voit, à gauche, Son Excellence conférant à l'ancien chef des Routiers devenu le Commissaire diocésain, Michel Soulodre, l'investiture de son rang et, à droite, remettant au nouveau Commissaire régional, Herménégilde Dubé, les certificats de sa nouvelle fonction.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

La dix-neuvième assemblée annuelle de Radio-St-Boniface Ltée sera tenue à la salle académique du Collège de St-Boniface, le mardi 2 avril 1963. Les délégués de nos paroisses rurales sont cordialement invités à se rendre à la salle académique à 10 h. 30 a.m. afin de choisir leurs actionnaires. Ceci comprend les délégués des districts 2 à 7 inclusivement. Les délégués des paroisses de la ville sont invités à se rendre à 1 h. 30 pour s'inscrire. L'assemblée plénière commencera à 2 h.

Lundi de cette semaine, une assemblée des délégués des paroisses de la ville avait lieu et nous vous donnons ci-après les noms des actionnaires choisis pour représenter le district no 1: Dr Henri Guyot, Roland Couture, Hervé Sala, Laurent Marcoux, Gérard Léveillé, Marius Benoist, Joseph Van Belleghem, Roland Trudeau, Jean Poirier, Marcel Fenez et Dr Clément Lavoie.

Nous constatons que, cette année, la paroisse de l'Assomption de Transcona et la paroisse St-Emile seront représentées au sein des actionnaires de Radio-St-Boniface Ltée.

Il est bien entendu que tous sont cordialement invités à l'assemblée de Radio-St-Boniface qui est la propriété de tous les Canadiens français du Manitoba.

Celui qui ne brûle pas n'enflamme pas.

• • •

C'est un signe de médiocrité que d'être incapable d'enthousiasme. — DESCARTES.

• • •

On triomphera des mauvaises habitudes plus aisément aujourd'hui que demain.

CONFUCIUS.

Thé à l'hôpital Taché

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché serviront leur thé d'inauguration le dimanche 24 mars à partir de 2 h. à 5 h. p.m. en l'auditorium de l'hôpital, 5e étage. Ce thé sera sous le haut patronage de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux qui bénira le projet des Dames Auxiliaires. L'hon. Duff Roblin ouvrira officiellement le thé.

Recevra avec la présidente, Mme Joseph Bélanger, la Rév. Sr Marie-Rose Tougas, supérieure de l'hôpital. Mme Fernand Viau, en charge du thé, sera assistée de Mmes John Crosbie, J.-J. Tétrault, A. D'Aragon, S. Malen, Armand Debbane, Orest Bilinsky et McKinnon, Mlles Pearl Bird, Yost, MacDonald et H. Hardy.

Cordiale invitation à tous.

LA PRESIDENTE.

Il va falloir que quelqu'un se réveille si la CAHA ne peut le faire!

Battus par tous les clubs canadiens auxquels ils avaient été opposés avant leur départ pour l'Europe, les Smoke Eaters de Trail ont fait exactement ce que la majorité de ceux qui les ont vu à l'oeuvre attendaient: ils se sont fait battre par les meilleurs clubs d'Europe. Les organisateurs du tournoi doivent être très heureux de ces résultats, car les équipes nationales des pays qui battent le Canada reçoivent une publicité monstre là-bas et, à en croire les journaux d'Europe, les Canadiens ne sont plus les maîtres sur la glace. Nous vous offrons ici même un exemple parfait de ce que nous venons d'avancer. Consultons le Larousse des Sports, à la page 290, et voici ce qu'on peut y lire, en marge des échecs répétés du Canada:

"De ces à-coups, les compétitions internationales devraient retirer désormais un certain piquant. Il n'est pas sans intérêt de voir si le Canada continuera à se gargariser platoniquement de la supériorité théorique de ses professionnels, ou s'il réagira pour élever ses formations d'amateurs à un niveau que ne puissent atteindre les équipes européennes ou yankees. Ce ne furent en effet pas eux, mais les Américains qui ramenèrent, à Squaw Valley, le titre olympique sur le Nouveau Continent.

"A l'heure qu'il est, l'attitude du Canada évoque assez les illusions de l'Angleterre, qui crut à l'invincibilité de ses footballeurs jusqu'à leur défaite par les Hongrois."

Retenons de ce texte qu'une seule expression: "la supériorité théorique de ses professionnels". M. Campbell, que dites-vous à cela? Rien sans doute. La fierté et le courage est-ce que ça se laisse au vestiaire, ou dans les voûtes des banques?

Une réaction!

On aurait espéré une réaction plus violente des amateurs de hockey de notre pays. Mais bien conditionnés à une défaite par une propagande défaitiste et absurde, nous acceptons même que le premier individu venu nous dise que les clubs qui participent à ces tournois "sont du calibre de la ligue Américaine ou de la ligue de l'Ouest". Nos organisateurs de tournois trouvent cela normal et ils acceptent qu'on diminue le calibre du jeu chez nous pour servir les fins de propagandes d'autres pays. Car la propagande est tellement bien préparée que si nous gagnons, en Europe, c'est que nous sommes des tueurs, que nos joueurs sont des brutes indignes des joueurs bien élevés d'Europe. Nous devons de plus accepter les règlements désuets du hockey international et subir leurs arbitres. Mais le Canada, qui est la seule grosse attraction de ce tournoi ne trouve rien à redire à toutes ces choses et continue à se faire représenter de piètre façon.

L'an prochain, à l'occasion des Jeux Olympiques, nous enverrons un groupe de collégiens défendre l'honneur de notre pays. Nous leur souhaitons bonne chance et nous espérons que tous les efforts du Père Bauer porteront des fruits. Mais il n'en restera pas moins vrai que ces jeunes joueurs n'auront aucune expérience des tournois mondiaux et qu'ils ne pourront pas donner une juste image de ce qu'est le hockey au Canada. L'absence marquée de joueurs de langue française sur cette équipe ne fera que confirmer le fait que la CAHA se moque du tiers de la population du pays, même si quelques-uns des meilleurs joueurs de hockey du monde viennent du Québec. Espérons qu'en 1965 la ville de Montréal saura obtenir le droit et le privilège de former une équipe digne de représenter le Canada tout entier, d'adéquate façon. Il me semble qu'il y va du prestige de notre pays dans un domaine très important: aujourd'hui, les sports jouent un rôle de premier plan dans la vie des nations et l'image qu'ils donnent d'un pays vaut plus que tous les communiqués de tous les Ministères des Affaires extérieures, étrangères ou publicitaires qu'on pourra nommer.

Ça continue . . .

Et tandis que nos clubs se font battre en Europe, la bataille se poursuit dans la ligue Nationale. La chute des Black Hawks va-t-elle se terminer avant les éliminatoires pour la coupe Stanley? Jimmie Norris est inquiet à ce qu'on dit. L'instructeur Rudy Pilous, un philosophe que les épreuves parviennent rarement à émouvoir, ne sait plus comment prendre ses joueurs. Chicago aurait dû terminer au premier rang, mais il semble maintenant que cette équipe si puissante il y a à peine un mois soit devenue soudainement une équipe bien ordinaire. Quelle ironie du sort qui fait à Chicago ce qui a été fait aux Canadiens au cours des saisons passées! Il va falloir que quelqu'un sur l'alignement des Eperviers sonne la trompette du réveil. Autrement les Hawks vont non seulement perdre la première position, mais leurs joueurs pourront difficilement se trouver des places sur le club des Etoiles de la Ligue, si les juges se basent sur ce qu'ils ont vu au cours de la deuxième moitié de la saison.

Il semble donc que les Canadiens ne feront pas face, en première ronde, à ces adversaires qui les ont battus à deux reprises pour les éliminer de la course aux honneurs de la coupe Stanley. C'est regrettable, car le Tricolore veut prendre sa revanche sur les Hawks. On serait porté à croire le contraire, mais les joueurs de Toe Blake ont leur fierté et ils ne seront satisfaits d'eux-mêmes que le jour où ils auront disposé des Hawks. Ces derniers le savent très bien, car depuis les débuts de l'hiver les Canadiens jouent leurs meilleurs joutes à Chicago et ils ont gagné leur large part de parties sur cette patinoire qui leur a été si funeste dans le passé. C'est donc dire que les séries éliminatoires qui sont à la veille de débuter nous fourniront du jeu enlevant. Souhaitons que tous les joueurs blessés reviennent au jeu et qu'aucune blessure sérieuse ne vienne priver une bonne équipe des services indispensables de ses joueurs clés. Une série sans blessure sérieuse nous fournirait du jeu d'un calibre tout à fait supérieur. Attendons donc avec patience l'heure de la mise au jeu.

Jacques LEMOYNE.

LE CRÉDIT SOCIAL ET LA DOCTRINE CATHOLIQUE

On sera sans doute heureux de prendre connaissance des conclusions auxquelles en est venue, après une sérieuse étude des arguments présentés de part et d'autre, la Commission chargée par Nosseigneurs les Evêques d'examiner, du point de vue de la doctrine catholique, le système dit du **Crédit social**, et de considérer en particulier si ce système pouvait être taxé de socialisme, au sens où l'Eglise a condamné le socialisme.

De cette Commission, présidée par le R. P. Joseph-P. Archambault, S.J., faisaient également partie: Mgr Wilfrid Le Bon, P.D., MM. les chanoines Cyrille Gagnon et J.-Alfred Chamberland, MM. les abbés Philippe Perrier, Arthur Deschênes, Jean-Baptiste Desrosiers, P.S.S., et Charles-Omer Garant et le R. P. Louis Chagnon, S.J.

Rapport de la Commission d'étude sur le système monétaire appelé Crédit social

1. La Commission détermine tout d'abord le champ de l'étude qu'il s'agit de faire.

a) Il ne s'agit aucunement de l'aspect économique ou politique i.e. de la valeur de la théorie au point de vue économique et de l'application pratique du système du Crédit social à un pays. Les membres de la Commission ne se reconnaissent aucune compétence en ces matières, et d'ailleurs l'Eglise n'a pas à se prononcer sur des questions pour lesquelles, comme le dit le pape Pie XI, "elle est dépourvue des moyens appropriés et de compétence" (**Quadr. anno**).

b) Il ne s'agit pas non plus d'approuver cette doctrine au nom de l'Eglise, car, l'Eglise n'a "jamais, sur le terrain social et économique, présenté de système technique déterminé, ce qui d'ailleurs ne lui appartient pas" (**Div. Redempt.**, n. 34).

c) La seule question à l'étude est la suivante: la doctrine du Crédit social, dans ses principes essentiels, est-elle entachée de socialisme ou de communisme, doctrines condamnées par l'Eglise; et par suite doit-elle être regardée par les catholiques comme une doctrine qu'il n'est pas permis d'admettre et encore moins de propager.

d) L'Etat dont il est question dans le présent rapport est considéré, **in abstracto**, indépendamment des contingences qu'il peut comporter.

2. La Commission définit le Socialisme et note ce qui caractérise cette doctrine à la lumière de **Quadragesimo anno**:

a) le matérialisme;

b) la lutte des classes;

c) la suppression de la propriété privée;

d) Le contrôle de la vie économique par l'Etat au mépris de la liberté et de l'initiative individuelles.

3. La Commission a ensuite formulé en propositions les principes essentiels du Crédit social.

"Le but de la doctrine monétaire du Crédit Social est de donner à tous et à chacun des membres de la Société la liberté et la sécurité économiques que doit leur procurer l'organisme économique et social. Pour cela, au lieu d'abaisser la production vers le niveau du pouvoir d'achat par la destruction des biens utiles ou la restriction du travail, le Crédit social veut hausser le pouvoir d'achat au niveau de la capacité de production des biens utiles."

Il propose à cette fin:

I. L'Etat doit reprendre le contrôle de l'émission et du volume de la monnaie et du crédit. Il l'exercera par une commission indépendante jouissant de toute l'autorité voulue pour atteindre son but.

II. Les ressources matérielles de la nation représentées par la production constituent la base de la monnaie et du crédit.

III. En tout temps l'émission de la monnaie et du crédit devrait se mesurer sur le mouvement de la production de façon qu'un sain équilibre se maintienne constamment entre celle-ci et la consommation. Cet équilibre est assuré, partiellement du moins, par le moyen d'un escompte dont le taux varierait nécessairement avec les fluctuations mêmes de la production.

IV. Le système économique actuel, grâce aux nombreuses découvertes et inventions qui le favorisent, produit une abondance insoupçonnée de biens en même temps qu'il réduit la main-d'oeuvre et engendre un chômage permanent. Une partie importante de la population se trouve ainsi privée de tout pouvoir d'achat des biens créés pour elle et non pas pour quelques individus ou groupes particuliers seulement. Pour que tous puissent avoir une part de l'héritage culturel légué par leurs prédécesseurs, le Crédit social propose un dividende dont la quantité sera déterminée par la masse des biens à consommer. Ce dividende sera versé à chaque citoyen, à titre de citoyen, qu'il ait ou non d'autres sources de revenus.

4. Il s'agit maintenant de voir s'il y a des traces de socialisme dans ces propositions.

La première: Cette proposition ne paraît pas comporter de donnée socialiste ni partant être contraire à la doctrine sociale de l'Eglise. L'affirmation est basée sur les passages suivants de l'encyclique **Quadragesimo anno.**

Le Pape dit: "Il y a certaines catégories de biens pour lesquels on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité lorsqu'ils en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissée entre les mains des personnes privées".

On y lit encore: "Ce qui à notre époque frappe tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un **pouvoir économique discrétionnaire**, aux mains d'un petit nombre d'hommes, qui d'ordinaire ne sont pas les **propriétaires mais les simples dépositaires et garants du capital** qu'ils administrent à leur gré.

"Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, **détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir.** Par là, ils distribuent le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer."

Vouloir changer un tel état de choses, n'est donc pas contraire à la doctrine sociale de l'Eglise. Il est vrai qu'en confiant à l'Etat le contrôle de la monnaie et du crédit, on lui donne une influence considérable sur la vie économique de la nation, une influence équivalente à celle qu'exercent les banques actuellement à leur seul profit; mais cette manière de faire, **in se**, ne comporte pas de socialisme.

La monnaie n'étant, dans le système du Crédit social, qu'un instrument d'échange dont le cours sera rigoureusement réglé par la statistique de la production, la propriété privée demeure intacte; voire la monnaie et le crédit seraient peut-être moins qu'aujourd'hui **dispensés selon le bon plaisir** de ceux qui les contrôlent. Réserver à la collectivité la monnaie et le crédit n'est donc pas opposé à la doctrine sociale de l'Eglise.

Saint Thomas le dit implicitement, dans "Ethica", livre 5, leçon 4, quand il affirme qu'il appartient à la justice distributive, laquelle, on le sait, relève principalement de l'Etat, de distribuer les biens communs, y compris la monnaie, à tous ceux qui sont parties de la communauté civile.

Ainsi s'exprime saint Thomas: **Justitia distributiva est illa, quae consistit in distributionibus aliquorum communium, quae sunt dividenda inter eos qui communicant civili communicatione, sive sit honor, sive sit pecunia, vel quidquid ad bona exteriora pertinens.** (**Eth.**, liv. 5, 1. 4.)

En fait, la monnaie et le crédit ont été, dans le passé, sous le contrôle de l'Etat, en un grand nombre de pays, notamment dans les Etats pontificaux; ils le sont encore dans la Cité Vaticane. Il serait bien difficile de voir dans cette proposition, par conséquent, un principe socialiste.

La deuxième: Que la monnaie et le crédit soient basés sur la production, sur les ressources matérielles nationales, cela ne comporte, semble-t-il, aucun caractère socialiste. La base de la monnaie est une affaire purement conventionnelle et technique.

Dans la discussion présente ce point est accepté en principe par plusieurs des opposants.

La troisième: Le principe de l'équilibre à maintenir entre la production et la consommation est sain. Dans une économie vraiment humaine et ordonnée, en effet, le but de la production est la consommation et cette dernière doit normalement épuiser la première, du moins lorsque la production est faite, comme elle doit l'être, pour répondre à des besoins vraiment humains.

Quant à l'escompte, dont le principe est admis et même pratiqué couramment dans l'industrie et le commerce, il n'est qu'un moyen de réaliser cet équilibre; il permet au consommateur de se procurer la marchandise dont il a besoin à un prix inférieur sans perte pour le producteur.

Il est à noter que la Commission ne se prononce pas sur la nécessité d'un escompte occasionné par l'écart qu'il y a, selon le système du Crédit social, entre la production et la consommation. Mais si un tel écart existe, vouloir le combler par le moyen d'un escompte ne saurait être considéré comme une mesure entachée de socialisme.

La quatrième: Le principe du dividende peut aussi se concilier avec la doctrine sociale de l'Eglise; il est d'ailleurs comparable au pouvoir d'octroyer que possède l'Etat. La Commission ne voit pas pourquoi il serait nécessaire à l'Etat de posséder les biens de production pour pouvoir payer ce dividende; actuellement quoique dans un sens contraire, le pouvoir de taxer, que l'Etat possède en vue du bien commun, comporte davantage cette note et pourtant est admis. La même affirmation vaut pour l'escompte: l'un et l'autre tiennent du principe de la ristourne dans le système coopératif. D'ailleurs la coopération est en honneur dans le Crédit social.

Le seul contrôle de la production et de la consommation qui soit nécessaire pour l'établissement du Crédit social, c'est celui de la statistique qui détermine l'émission de la monnaie et du crédit. Or la statistique ne saurait être considérée comme un véritable contrôle et comme une entrave à la liberté individuelle; elle n'est qu'une méthode de connaissance. La Commission ne peut admettre que le contrôle statistique nécessite la socialisation de la production, ou qu'il soit "de l'essence du socialisme et du communisme".

Conclusion

La Commission répond donc négativement à la question: "Le Crédit social est-il entaché de socialisme?" Elle ne voit pas comment on pourrait condamner au nom de l'Eglise et de sa doctrine sociale les principes essentiels de ce système, tels qu'exposés précédemment. Elle tient à rappeler cependant que le Crédit social, dont elle n'avait pas à juger l'aspect purement économique ou politique, ne reste toujours qu'une réforme monétaire. Il ne faudrait pas oublier, en effet, que ce qui importe surtout, c'est une réforme des institutions par l'organisation corporative appuyée sur la réforme des moeurs, selon les recommandations explicites de Pie XI.

Etude de quelques objections

La Commission a aussi étudié quelques-unes des objections habituellement présentées contre la conclusion qui précède.

Première objection: Le contrôle de la monnaie et du crédit entraîne nécessairement le contrôle de la production jusqu'à la socialisation de cette dernière.

Réponse: Le contrôle de la monnaie et du crédit n'enlève pas aux individus ou aux institutions privées la propriété des instruments de travail et des biens de production, même s'il peut impliquer dans une certaine mesure un contrôle indirect de cette production. Ce contrôle indirect qui, normalement du moins, doit s'exercer en vue du bien commun, ne comporte pas de caractère socialiste, pas plus que le contrôle rationnel de la production par les banques pourrait être nécessairement taxé d'individualisme libéral.

Deuxième objection: Que le dividende est un encouragement à la paresse.

Réponse: L'Etat ne fabriquera pas la monnaie et le crédit selon son bon plaisir mais bien selon les exigences manifestées par les statistiques de la production, laquelle est intimement liée au travail des citoyens. Que quelques-uns essaient encore de chômer, cela arrivera sans doute; seulement, il ne faudrait pas croire que le dividende pourra toujours faire vivre son homme. S'il peut arriver, au début, que, pour combler le fossé entre la production et la consommation, le dividende soit assez fort, il lui faudra pour se maintenir une augmentation continuelle de production due à une augmentation équivalente de travail.

Les Créditistes ne devraient pas cependant trop appuyer sur le dividende, principalement sur le dividende basique permanent qui n'est pas essentiel au système; mais le principe lui-même ne peut être condamné.

Troisième objection: Le dividende, et même l'escompte, dit-on, prive l'ouvrier de son salaire et le producteur de son profit.

Réponse: Cela serait vrai, peut-être, dans une certaine mesure et toujours d'une façon indirecte, si de fait il n'y avait pas d'écart entre la production et la consommation. Mais le système du Crédit social est basé précisément sur cet écart: question purement économique et technique. De ce fait, le système ne saurait être condamné au nom de la doctrine sociale de l'Eglise. D'ailleurs, il semble que vraiment un écart existe entre le coût de certaines productions, chasse, pêche, richesse du sol, etc., et le prix de consommation.

Quatrième objection: A première vue, une phrase de Douglas inspire quelque doute: "The dividend shall progressively displace wages and salaries." (**Warning Democracy, p. 34.**)

Réponse: Le mot "dividende" n'a pas toujours dans les écrits de Douglas la même signification. Douglas entrevoit ici un système économique entièrement coopératif. Alors il devient facile de comprendre que les ouvriers coopérateurs ne reçoivent plus leur rétribution sous forme de salaires mais bien sous forme de dividendes. Ils sont dans ce cas, en quelque sorte, propriétaires eux-mêmes du système de la production.

Cette substitution du dividende au salariat ne peut donc être considérée comme opposée à la doctrine sociale de l'Eglise; d'autant que le Pape lui-même, dans **Quadragesimo anno**, admet la légitimité d'un ordre de choses où le contrat de société corrigerait, dans la mesure du possible, le contrat de louage de travail. La coopération est une forme de contrat de société dans lequel le dividende tend normalement et progressivement à remplacer le salaire.

Voici le passage de Pie XI: "Commençons par relever la profonde erreur de ceux qui déclarent essentiellement injuste le contrat de louage de travail et prétendent qu'il faut lui substituer un contrat de société; ce disant, ils font, en effet, gravement injure à Notre Prédécesseur, car l'encyclique **Rerum novarum** non seulement admet la légitimité du salariat, mais s'attache longuement à le régler selon les normes de la justice. Nous estimons cependant plus approprié aux conditions présentes de la vie sociale de tempérer quelque peu, dans la mesure du possible, le contrat de travail **par des éléments empruntés au contrat de société.** C'est ce que l'on a déjà commencé à faire sous des formes variées, non sans profit sensible pour les travailleurs et pour les possesseurs du capital. Ainsi les ouvriers et les employés ont été appelés à participer en quelque manière à la propriété de l'entreprise, à sa gestion et aux profits qu'elle apporte".

Il est vrai qu'il est difficile d'imaginer un système coopératif poussé à un tel degré que tout salaire disparaîtrait pour faire place à un dividende: cela cependant ne rend pas l'hypothèse erronée. La Commission tient à noter de plus que certaines expressions de Douglas, sur ce sujet, sont plutôt confuses. Telle paraît être toutefois sa pensée, au dire même des chefs créditistes.

Cinquième objection: Le Crédit social devenant un parti politique, ne faut-il pas craindre des accointances avec les communistes? Tim Buck, un chef communiste, a, paraît-il, demandé à ses partisans de voter pour le candidat créditiste partout où il n'y aura pas de candidat communiste ou C.C.F.

Réponse: Il s'agit ici évidemment d'une question purement politique voire d'une tactique électorale. Or on sait que ces tactiques ne sont pas toujours dictées par une similitude de pensée mais par des circonstances le plus souvent extrinsèques. En tout cas, on ne saurait condamner une théorie ou un système qui en eux-mêmes ne sont pas répréhensibles devant la doctrine sociale de l'Eglise, à cause de cette crainte de les voir plus ou moins soutenus par des communistes ou quelque autre groupe politique.

Ces objections ne sauraient, dans l'opinion de la Commission, infirmer le jugement précédemment formulé du point de vue social catholique. Ajoutons qu'une étude plus approfondie de ce système au point de vue purement économique s'imposerait, étant donné l'importance que prend la question de nos jours.

L'Actualité en Tracts no 17, 20 novembre 1939.

INSTITUT SOCIAL POPULAIRE, MONTREAL

(Commanditée par l'Association Créditiste de Saint-Boniface)

On fête les anniversaires de naissance des pensionnaires, au Foyer N.-Dame

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Depuis l'ouverture officielle, le 27 juin 1962, le Foyer a accueilli 15 nouveaux pensionnaires. Il y a actuellement 18 dames et 8 hommes. Jusqu'à date, le Foyer a fait ses preuves et des demandes nombreuses parviennent de villages plus éloignés, tels que Clearwater, Crystal City et Glenboro. Bienvenue à tous ceux qui cherchent un "home" paisible où, entouré d'amis, on peut vivre encore des jours heureux et ensoleillés.

Le 4 février, on fêtait l'anniversaire de naissance de deux dames, Mme Séraphine Vuignier, de Notre-Dame-de-Lourdes (78 ans), et Mme Georges Rondeau, St-Léon (75 ans). Mme Vuignier vint établir domicile au Foyer en octobre 1962, et Mme Rondeau au début de janvier 1963.

Au mois de mars, les personnes suivantes furent fêtées: le 13, M. Donat Bracq, de Notre-Dame-de-Lourdes (78 ans); M. Bracq est au Foyer depuis juillet 1962. Le 17, Mlle Yvonne Gelley, de Notre-Dame-de-Lourdes (79 ans); elle est au Foyer depuis janvier 1959. Le 19, Mme Joséphine Payette, autrefois de St-Lupicin (79 ans); elle est au Foyer depuis la fondation en août 1950. Le 22, Mme Virginie Hubert, de St-Claude (78 ans); au Foyer depuis décembre 1960.

Ces personnes du même âge semblent bien avoir fait un pacte avec saint Joseph. Tous les félicitent et prient ce grand saint de les combler de bénédictions en leur accordant encore de nombreuses années au service du Seigneur.

La direction du Foyer désire exprimer sa reconnaissance à toutes les personnes qui s'intéressent d'une façon quelconque à l'oeuvre du Foyer. Merci aux nombreux donateurs qui permirent l'achat du chemin de la croix de la chapelle. Un merci spéciale aux Dames de Ste-Anne pour le crucifix sculpté de l'autel. Reconnaissance à tous ceux qui envoient des journaux et revues, des jeux et des casse-têtes (puzzles). Les pensionnaires sont vivement intéressés et s'ambitionnent . . . avec l'aide de M. le vicaire. Merci encore à tous ceux qui nous font parvenir des vieux lainages. Tout rend service. Les jeunes écoliers qui viennent égayer par leurs chants, saynètes, musique, etc., méritent des félicitations. Les chers grands-parents les trouvent charmants.

Aux Dames Auxiliaires va une sincère gratitude pour l'inauguration des activités suivantes qui permettent aux pensionnaires de se récréer plus souvent ensemble. Le bingo, qui réunit les pensionnaires une fois par semaine, est bien apprécié. Merci à ceux qui en fournissent les prix et bienvenue aux personnes désireuses de les imiter. On rend heureux . . . même en donnant peu. Le cinéma: Grâce à l'amabilité de M. le curé, on pourra présenter des films une fois par semaine. C'est un petit régal pour tous. L'offre gracieux de films par l'Office National du Film en dépôt à la commission scolaire est beaucoup apprécié. Le service de correspondance: Un bien cordial merci ainsi que de chaleureuses félicitations aux Dames Auxiliaires pour le service qu'elles rendent à ceux ou celles qui ont fait le sacrifice total ou partiel de leur vue. Ces dames permettent à ces pensionnaires de communiquer avec leurs parents et amis qui ne les oublient pas et le leur rappellent par la voie du courrier. Puisse le Bon Dieu récompenser au centuple ce bel acte de charité. La bibliothèque paroissiale: Les pensionnaires font leurs délices parmi les volumes qui leur offrent une lecture variée et choisie. Quel agréable divertissement paisible et enrichissant tout à la fois.

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des membres du Foyer Notre-Dame avait lieu le jeudi 28 février à 8 h. du soir.

Après un mot de bienvenue du président, M. Josaphat Le Néal, Me Louis Deniset donna une courte explication sur la tenue de cette première assemblée. Ensuite, M. Gabriel Forest présenta le rapport financier 1962 et donna un aperçu du budget 1963. On procéda ensuite à l'élection des directeurs, sous la direction de Me Louis Deniset. Le résultat fut comme suit: élus pour un terme de trois ans, MM. Marcel Roch et Jean Mabon; pour deux ans, MM. Josaphat Le Néal, président, et Guy Delaquis, secrétaire; pour un an, M. le Dr Hubert Delaquis, vice-président, MM. Frank Lesage, trésorier, et Paul Comte.

Bonne chance à tous ces dévoués directeurs.



Les deux filles et les neuf garçons Boulet se réunissaient récemment pour fêter le 75e anniversaire de naissance de leur mère, aujourd'hui Mme Clara Fifi, de St-Eustache, Man., par son deuxième mariage. La réunion familiale eut lieu chez Lionel, de St-Boniface (Windsor Park). L'on voit dans la photo prise ce jour-là, de gauche à droite: première rangée, Yvonne (Mme Théodore Boulet, de Dunrea), Mme C. Fifi, la Rév. Sr Rose Boulet, S.G.M.; deuxième rangée, Gérard et Charles, de St-Boniface, le R. F. Denis, O.M.I., de Gravelbourg, Sask., Noël, de Winnipeg, Lionel, de St-Boniface, André, de Toronto, le R. F. Eugène, O.M.I., de Lebret, Sask., Wilfrid, de Somerset, et Armand, de Winnipeg.

Dunrea

Projet

A une réunion très encourageante qui fut tenue au presbytère le mercredi soir 13 mars, il fut décidé à l'unanimité que la toiture de l'église soit recouverte d'asphalte; ce travail devra se faire avant les semailles, autant que possible. Il est certain que les hommes de bonne volonté ne manqueront pas pour exécuter cette tâche consciencieusement et le plus économiquement possible; c'est là une oeuvre paroissiale par excellence.

Grippe

L'école locale a dû fermer ses portes pendant quelques jours, la semaine dernière, à cause de la malencontreuse visite de la grippe, qui a prolongé son séjour dans la localité. Mais avec les chauds rayons du soleil, le lundi 18 mars, tout est revenu à peu près au normal et les activités scolaires reprennent comme de plus belle.

Anniversaire

Les nombreuses amies de Mme Auguste Garand se sont donné rendez-vous le vendredi 15 mars, à la demeure de cette dernière pour la féliciter et lui offrir quelques jolis souvenirs à l'occasion de son anniversaire de naissance.

L'après-midi se passa en joyeuses causeries qui se continuèrent pendant le léger goûter servi par les plus jeunes.

Pendant la soirée, ce fut le tour des enfants et de plusieurs autres parents à venir fêter l'héroïne du jour.

Baptême

Le dimanche 17 mars, M. l'abbé C. Vachon, curé, avait le bonheur de baptiser un nouveau petit neveu, Joseph-Félicien-Charles, fils de M. et Mme Arthur Boulet, né le samedi 9 mars à l'hôpital de Killarney. Parrain et marraine, M. et Mme Félicien Boulet, oncle et tante de l'enfant.

Visiteurs

MM. et Mmes Arthur et Félicien Boulet recevaient en fin de semaine la visite de M. et Mme Emile Boulet, de St-Boniface.

Partie de cartes

Le dimanche soir 24 mars, le troisième groupe donnera sa veillée de cartes et bingo à laquelle tous sont bienvenus.

Woodridge

Partie de cartes

Le 3 mars avait lieu dans la salle paroissiale la première partie de cartes d'une série de deux.

Les résultats de cette soirée ont été des plus satisfaisants car la somme nette de $185 fut réalisée.

Le prix de la loterie, une poêle électrique, fut gagné par Mme Wilfrid Gendron, de St-Boniface. M. l'abbé M. Giroux, curé, gagna un panier de provisions d'une valeur de $8. Le prix d'entrée fut gagné par Mme Albert Lebleu.

Les dames organisatrices ainsi que M. le curé désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui les ont encouragés à faire un succès de cette soirée; un merci sincère aux personnes des paroisses environnantes.

La prochaine partie de cartes, organisée par le deuxième groupe de dames, aura lieu le 24 mars. Bienvenue à tous.

Election

Le 3 mars avait lieu l'élection d'un nouveau syndic. Félicitations à M. Joseph Yvon, qui fut élu pour remplacer M. Gaston Querel. Merci sincère à ce dernier pour les services rendus durant son terme de trois ans.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Sacrifie ton argent pour un frère et un ami, qu'il ne rouille pas en pure perte sous une pierre. (Eccli 29, 10)

Ce qui, pour les hommes, est impossible est possible pour Dieu. (Lc 18, 27)

La Sagesse n'entre pas dans une âme perverse, elle n'habite pas un corps tributaire du péché. (Sag 1, 4-5)

Ste-Agathe

Concours oratoire

Le mercredi 13 mars, un concours oratoire français avait lieu à l'Institut Collégial, auquel prenaient part des élèves des grades 9 à 12.

Les Rév. Srs M.-Pierre-Joseph et M.-Jacques-Fernand, de St-Boniface étaient juges, de même qu'elles l'avaient été à d'autres concours semblables aux Instituts de St-Pierre et St-Jean-Baptiste.

Félicitations aux lauréats des grades 9 et 10, qui furent Denis Richard et Mlle Colette Loiselle, et pour les 11e et 12e grades, Pierre Beaudoin et Mlle Diane Ouimet.

Concours 4-H

Le vendredi soir 15 mars, les Clubs 4-H de Ste-Agathe tenaient leur concours oratoire anglais dans l'auditorium de l'Institut Collégial, auquel assistait un certain nombre de parents et amis des concurrents.

M. l'abbé A. Couture, curé, MM. Hector Bahuaud et Lucien St-Vincent agissaient comme juges. MM. Gérard Beaudoin, John Blatta et Gérard Therrien, agronome, tous grands chefs des clubs, dirigeaient le concours.

Vingt-trois des 28 membres présentèrent un discours sur des sujets variés, chacun selon son choix, ses expériences et ses recherches personnelles. Tous méritèrent des bons points pour leur initiative, mais le verdict des juges fut approuvé de tous.

M. H. Bahuaud proclama les noms des plus jeunes gagnants: 1ère, Suzanne Nolette, "Mon pony de rêve"; 2e, Denise Parker, "Les bienfaits de l'eau courante chez nous"; 3e, Sharon Parker, "L'embellissement de la ferme par les arbres, arbrisseaux, fleurs, jardins et peinture"; 4e, Michelle Brisson, "Un voyage de vacances aux Etats-Unis". Ces quatre concurrentes furent d'un naturel exquis et firent preuve d'une excellente prononciation.

Après avoir félicité les plus jeunes, M. L. St-Vincent proclama les noms des plus grands, faisant quelques remarques qui pourraient aider les uns et les autres à améliorer leur technique et leur diction.

Ces gagnants furent: 1ère, Mlle Angela Kalichuk, "Les bienfaits de la santé, les moyens pour la maintenir et la conserver; 2e, Léo Nolette, "Les moyens qu'on doit prendre pour conserver le bien inappréciable de la vue; 3e, Pierre Beaudoin, "L'âge redoutable de la retraite pour le travailleur et quelques moyens pour atténuer ses effets néfastes"; 4e, Bruce Breyfogle, "Les qualités nutritives du lait et les moyens très modernes de sa conservation".

Malades

M. François Phaneuf et Mme Bernadette St-Onge ont fait un séjour à l'hôpital de Morris, la semaine dernière.

M. et Mme Joséphat Dorge furent admis à l'hôpital de Morris le 14 mars. Les paroissiens espèrent les voir revenir en meilleure santé.

Assemblées de l'A.P.M. tenues à St-Adolphe

ST-ADOLPHE — Bien que depuis le mois de janvier aucun rapport des activités de l'Association de Parents et Maîtres de St-Adolphe n'ait été publié dans le journal, les réunions ont eu lieu régulièrement.

A la réunion du mois de janvier, l'assemblée amorçait l'étude du thème de l'année soit: "Education chrétienne — éducation du coeur". M. G. Carrière, instituteur, avait préparé un questionnaire en vue de discuter en groupe "La famille moyenne telle qu'elle existe" et "La famille telle que les jeunes la désireraient".

Au mois de février, M. l'abbé R. Lane fut le conférencier invité. Après une allocution préliminaire, M. l'abbé Lane demande à l'assemblée de se diviser en groupes afin d'étudier le questionnaire préparé par la F.A.P.M. Les résultats des discussions et les remarques ajoutées par M. l'abbé démontrèrent qu'il y aurait plusieurs moyens à prendre pour faire aimer la prière par les jeunes et leur inculquer de profondes convictions. Il fit aussi remarquer que les nouveaux manuels de catéchisme qui seront prochainement au programme scolaire visaient à mieux faire comprendre aux jeunes leur vie chrétienne et à la mieux vivre.

Les fréquentations des adolescents fut le sujet étudié lors de la réunion du mois de mars. Le R. P. J.-M. Soulodre, O.M.I., professeur et orienteur à l'école du Précieux-Sang, était l'orateur invité. Après la causerie du Révérend Père, l'assemblée forma quatre groupes pour discuter les questions touchant les sorties occasionnelles et régulières de garçons et filles.

Au cours de cette réunion, Mme Hancox, présidente, rappela à l'assemblée que c'est à St-Adolphe le 27 avril qu'aura lieu le congrès annuel de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres de langue françaises du Manitoba.

La Broquerie

Un carnaval réussi

A l'aréna le vendredi 8 mars à 8 h. 30 p.m., la petite Ginette Nadeau présentait les ciseaux qui devaient couper le ruban alors que M. l'abbé U. Lafond, curé, déclarait le carnaval du Club Sportif officiellement ouvert. Parmi les distingués visiteurs on remarquait M. Albert Vielfaure, M.A.L., et Mme Vielfaure, M. Leonard Barkman, M.A.L. et maire de Steinbach, et Mme Barkman, M. Arcade Bédard, maire de La Broquerie, et Mme Bédard. Des discours furent rendus par MM. Vielfaure, Barkman et Bédard, de même que par le président du Club, M. Oscar Gagnon, et par M. le curé. Il y eut ensuite joute de gouret entre les "Elks" de St-Boniface et l'équipe senior de La Broquerie. Le pointage fut de 9 à 8 en faveur de St-Boniface.

Le lendemain il y eut une autre partie de gouret entre les "Pee-Wees" de St-Pierre et La Broquerie. Le pointage fut de 3 à 1 en faveur de La Broquerie. Dans l'après-midi les équipes de Bantam s'affrontent. Les Etoiles du Sud-Est du Manitoba ont rencontré l'équipe de Winnipeg. Le pointage fut Etoiles 13, Winnipeg 5. Le soir il y eut patinage de fantaisie par l'équipe de Morris. Une mascarade sur la glace amusa beaucoup les spectateurs et les participants.

Le dimanche après-midi, ce fut la fête des enfants, qui surent se divertir par des jeux et courses sur glace. Le dimanche soir, les équipes du vendredi se rencontrèrent de nouveau pour une joute de gouret alors que les résultats furent de 13 à 6 en faveur de La Broquerie. Mlle Eva Goulet fut alors déclarée Reine du carnaval '63 et couronnée par M. Gildas Molgat, chef de l'opposition de la Législature manitobaine, et Mlle Lorraine Bourrier était couronnée princesse par M. Albert Vielfaure, M.A.L. Des discours furent prononcés par M. le Curé, par le président, M. Oscar Gagnon, M. T. G. Smith, gérant de la Banque Royale à Steinbach et grand ami des sportifs, et M. Gildas Molgat.

Au tirage, le prix de $100 fut remporté par M. Gilles Laplume, de St-Boniface, et le prix de $25 alla à M. Gérard Tétrault, de La Broquerie. Le tirage pour les programmes favorisa Mlle Barbara Zavada et Mlle Carmel St-Hilaire.

Remerciements

Le Club Sportif de La Broquerie désire remercier toutes les personnes et les organisations qui ont accordé leur concours aux organisateurs pour faire un succès de cette entreprise. Merci à M. le curé pour son encouragement, aux deux candidates pour leur précieuse collaboration, aux Chevaliers de Colomb qui furent les supporters de Mlle Goulet, et à la Jeunesse Rurale pour leur concours apporté à Mlle Bourrier. Merci au personnel de l'école élémentaire pour les décorations, la vente des programmes, etc. Enfin merci à tous ceux et celles qui ont aidé de quelque manière que ce soit, et au public qui a si généreusement répondu à leur appel. Le but qui animait les organisateurs et qu'ils espèrent avoir atteint est de resserrer les liens paroissiaux. Les recettes seront employées pour procurer des amusements à la jeunesse plus particulièrement dans des organisations sportives.

Ste-Anne-des-Chênes

Union des Fermiers

La réunion annuelle des membres de l'Union des Fermiers, local 181, aura lieu le vendredi 29 mars à 8 h. 30 p.m., dans la salle municipale de Ste-Anne. M. Palamarchuk sera l'orateur invité. Bienvenue à tous.

Clinique de la Croix-Rouge

Vous êtes tous cordialement invités à vous rendre à la clinique de donneurs de sang de la Croix-Rouge qui se tiendra à l'auditorium de l'école élémentaire de Ste-Anne le jeudi 28 mars prochain, de 4 h. 30 à 6 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. p.m.

Collaborez à une oeuvre aussi humanitaire. Il se présente des occasions où une pinte de sang vaut plus que son pesant d'or, car c'est une vie qu'elle sauve et peut-être celle de quelqu'un qui vous est cher. Donc, rendez-vous à Ste-Anne le 28 mars.

Les dames en charge de la clinique vous recevront très chaleureusement. Invitation aux amis des paroisses environnantes: Lorette, Rosewood, Richer, La Broquerie et Ste-Geneviève.

St-Pierre

Assemblée de l'A.P.M.

Le jeudi 14 mars avait lieu l'assemblée de l'Association de Parents et Maîtres.

Après la prière d'ouverture, Mme Adélina Roy souhaita la bienvenue à l'assistance ainsi qu'à Mme Alice Labelle, de Ste-Agathe, représentante de la division Rivière-Rouge de la F.A.P.M.

Suivit un numéro musical dirigé par la Rév. Sr Gérard-de-Ste-Croix: au piano, Mlles Jacqueline Mulaire, Lise Gagné et Simone Rochon; à la flûte, MM. Roger Préfontaine et Roger Fontaine; soliste, Mlle Gisèle Saurette. Félicitations à ces jeunes artistes et à leur professeur.

Le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé de la paroisse du Précieux-Sang et aumônier de l'A.P.M., prononça la conférence sur "L'amour chrétien, vu avec Jésus entre les parents et les enfants". Ce sujet lui permit de traiter de quelques idées complémentaires telles l'éducation chrétienne, la prière, la confession, la vocation religieuse et sacerdotale.

Après la conférence, l'assemblée se divisa en groupes et discuta quelle attitude les parents doivent prendre pour réaliser chez leurs enfants le retour d'amour dû à Dieu et aux parents.

La prière de clôture termina la réunion.

La REDACTRICE.

Les sportifs à l'honneur

Le dimanche soir 24 mars, à 6 h. 30 p.m., les sportifs de St-Pierre honoreront au Centre Récréatif les clubs de hockey Pee Wee, Bantams, Juveniles et Senior, ainsi que le club des amateurs de judo.

M. Roger Savoie, des Blue Bombers de Winnipeg, sera le président d'honneur de cette grande démonstration, au cours de laquelle on distribuera les trophées et les certificats de la saison. Il y aura aussi un programme récréatif de gymnastique par les garçons et les filles de l'école, et de judo par des ardents de cette méthode d'éducation physique d'origine japonaise.

Le prix d'entrée n'est que d'un dollar ($1.00). Bienvenue à tous.

Naissance

Patricia-Ann-Mary, fille de M. et Mme Norman Rochon, née le 12 mars et baptisée le dimanche 17 mars.

St-Norbert

Baptême

Le 17 mars: Linda-Nicole-Marie, fille de M. et Mme Armand Bisson, née à l'hôpital de St-Boniface le 4 mars. Parrain et marraine, Claude et Hermance Bisson, oncle et tante de l'enfant.

Chevaliers de Colomb

Conseil Jubinville no 3579

Lorette, Man.

Le chroniqueur des Chevaliers de Colomb de St-Boniface, Après-Tout, a raison. Chaque Conseil devrait envoyer à notre journal, **La Liberté et le Patriote**, un résumé de ses activités.

Sans y être autorisé, je me permets de briser la glace et suggère au chroniqueur que l'on voudra bien choisir (en secret) au Conseil Jubinville de signer Loretto, si ça vous va.

Le Conseil Jubinville recrute ses membres des paroisses de Lorette et d'Ile-de-Chênes. Le frère Alex. Arnould est Grand Chevalier de notre Conseil, et M. l'abbé Lévesque en est l'aumônier dévoué.

Nos assemblées se tiennent régulièrement dans la salle paroissiale de Lorette, à 8 h. p.m., et nos membres même éloignés y assistent nombreux.

Une de nos activités l'an dernier fut l'organisation de groupes scouts par les frères Jacques et Soulodre et leurs aides. L'enthousiasme de nos jeunes, qui déjà préparent leur programme pour la saison prochaine et le temps des vacances, est de bon augure et déjà les responsables de cette organisation y voient la récompense de leurs labeurs.

Mentionnons aussi les visites fraternelles entre les Conseils Goulet, Transcona, St-Norbert et St-Boniface; ces visites, où règne une franche camaraderie, nous donnent l'occasion de nous mieux connaître. Nos frères du Conseil St-Boniface furent particulièrement charmants et généreux. Après-Tout y était-il ce soir-là?

Notre dernier déjeuner-communion eut lieu en septembre, et une classe de douze futurs Chevaliers y assistaient. A cette réunion, nous avions le plaisir d'avoir parmi nous notre Député d'Etat, le frère François Muller. Grand merci pour vos bons conseils frère Muller, et revenez encore.

Le frère E.-A. Minvieille était le conférencier invité; il nous parla de l'organisation d'écuyers et sut intéresser son auditoire.

Notre Grand Chevalier nous annonce que la prochaine initiation aura lieu le 21 avril; donc à l'oeuvre, frères Chevaliers. Le mot d'ordre: "Présenter chacun un nouveau membre".

Le frère Léon Desmarais nous apprend que les frères Pierre Leclaire et Raoul Dumaine furent hospitalisés pour quelque temps; tous deux sont maintenant de retour à leur foyer. Prompt rétablissement à ces deux frères.

Paul TRUDEAU,
Boîte 51,
Ile-de-Chênes, Man.

Laurier

Gouret

Le tournoi des moins de 16 ans tenu à Laurier le dimanche 17 mars fut gagné par Kelwood. Six équipes y prirent part, Ste-Rose-du-Lac, Eden, McCreary et deux équipes locales.

Partie de cartes

La partie de cartes des Fermiers-Unis eut un assez bon succès. Mme Lucille Van Humbeck gagna le prix des dames au whist, et M. Joseph Dupré, celui des hommes. MM. Wilfrid Bouchard et Jacques Péloquin étaient en charge de la soirée, et les dames servirent un délicieux goûter.

Baptêmes

Le 22 janvier: Lucille-Marie-Thérèse, fille d'Alexandre Délaurier et de Cécile Bouchard. Parrain et marraine, Sylvio Delaurier et Lorraine Bouchard.

Le 27 janvier: Gloria-Joy-Marie, fille de Gilles Bouchard et d'Annette Lambert. Parrain et marraine, M. et Mme Frédéric Lambert.

Le 3 mars: Kathleen-Evelyn-Marie, fille d'Ernest Novak et de Virginie Assailly. Parrain et marraine, M. et Mme Octave Assailly.

Letellier

Réunion de la L.F.C.

Le 13 mars avait lieu à la sacristie la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, qui débuta par la prière.

Après la prise de présence par Mme Paul Jutras, la secrétaire, Mme Eudore Cadieux, lut les minutes de la dernière assemblée et donna un compte rendu de la réunion de l'exécutif.

La nouvelle présidente, Mlle Mariette Jutras, présenta les présidentes des différents comités: spirituel, Mme Joseph Leclair; social, Mme Henri Trudel; presse, Mme Joseph Saurette; éducation, Mme Gilbert Fontaine; législation, Mme Marten Klassen; propagandistes, Mmes Paul Jutras et N. Comeault. Vint ensuite la lecture des rapports des différents comités.

Une discussion, en groupe, sur l'éducation sexuelle des enfants fut très intéressante. Toutes jouirent des paroles de l'aumônier, M. l'abbé E. Fontaine, curé, qui expliqua en détails les devoirs des parents envers les adolescents. Ces derniers doivent être guidés dans le droit chemin; connaître les raisons de la conduite des parents envers eux et être encouragés à poursuivre un idéal.

Le tout se termina par la prière.

Hamilton, Ont.

Décès

Le lundi 4 mars, M. Louis-M.-J. Martel, d'Hamilton, Ont., est décédé à l'hôpital St-Joseph, à l'âge de 81 ans.

M. Martel naquit à St-Paul de Varces, Isère, France, le 3 septembre 1881, et avait vécu à St-Claude, Man., de 1906 à 1921, à St-Boniface, Man., de 1921 à 1946, à Vancouver, de 1946 à 1948, et depuis 1948, à Hamilton, Ont.

Le défunt laisse dans le deuil un fils, Raoul-J., d'Hamilton, Ont., quatre petits-enfants et un arrière-petit-fils.

Le service funèbre fut chanté dans l'église St-Jean-Baptiste d'Hamilton, Ont., le 7 mars, par M. l'abbé G. M. Ryan, curé de la paroisse.

Les porteurs étaient M. Raymond Martel, petit-fils du défunt, M. le Dr Paul Zywina, d'Hamilton, M. Archie Simme, de Brantford, Ont., MM. Liguori Dorge et Auguste Joyal, d'Oakville, Ont., et M. Roméo Aubin, de Crystal Beach, Ont.

L'inhumation se fit au cimetière Saint-Sépulcre.

Assemblée annuelle de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba

Le jeudi soir 14 mars, lors de l'assemblée annuelle de la Caisse Centrale de St-Boniface C.U.S. Ltd., les membres ont ratifié à l'unanimité un règlement dotant cette société d'un nom plus approprié, soit "La Centrale des Caisses Populaires du Manitoba C.U.S. Ltd.".

Trente-sept des 40 caisses actives de la Centrale avaient envoyé leurs délégués à cette 12e assemblée annuelle qui fut diligemment présidée par M. Siméon Marion, de St-Jean-Baptiste. Les discussions auxquelles prirent activement part les 82 membres présents manifestaient l'intérêt qu'ils apportent aux questions qui concernent les Caisses Populaires au Manitoba.

L'assemblée approuva un règlement permettant aux caisses scolaires de déposer leurs épargnes à la Centrale des Caisses Populaires, là où il n'y a pas de Caisse populaire locale. Un autre règlement fut adopté autorisant le paiement, pour tout le mois, du boni sur les parts sociales payées durant les cinq premiers jours du mois.

Des rapports très encourageants furent lus. M. Siméon Marion présenta le rapport des directeurs; M. Roger Sabourin, celui du Comité de crédit et celui de surveillance fut lu par M. l'abbé Pierre Gagné.

Ensuite, le gérant, M. René Toupin, donna lecture du rapport financier. Tous furent unanimes à reconnaître que l'année 1962 fut un succès pour la Centrale. Le taux d'intérêt payé sur l'épargne fut de 1½ pour cent et le boni adopté pour 1962, sur le capital social est de 4½ pour cent.

L'élection des officiers donna les résultats suivants: au Comité de direction, MM. Siméon Marion, président réélu, Oris Aquin, vice-président, Gaston Bohémier, réélu, Guy de Margerie, réélu, Antonio Vielfaure, élu, Joseph Demarcke et M. l'abbé A. St-Laurent. Les trois membres du Comité de surveillance furent réélus, soit le président, M. l'abbé Pierre Gagné, le secrétaire, M. Paul-Emile Desilets et M. Arthur Barnabé. Le Comité de crédit se compose de MM. Adrien Leclerc, réélu, Alex. Dufault, réélu, Georges Forest, Roger Sabourin et Germain Gosselin.

M. l'abbé Jean-Marie Gagné, qui agissait à titre d'aumônier en l'absence de M. l'abbé St-Laurent retenu par la maladie, remercia les officiers sortant de charge de leur bon travail et exhorta les directeurs à conserver et à mettre en pratique l'esprit du fondateur des Caisses Populaires, le commandeur Desjardins.

M. Arthur Barnabé, président du Conseil de la Coopération du Manitoba, entretint l'assemblée sur les buts et responsabilités du C.C.M. et sur le travail que cet organisme accompli tant au plan local que national et international.

La direction de la Centrale des Caisses du Manitoba, par l'entremise de son gérant, M. René Toupin, désire remercier par la voie de **La Liberté et le Patriote**, les Caisses Populaires de la province qui ont su l'encourager et suggérer que si l'année 1963 s'avère un nouveau succès, ce sera sûrement grâce à l'appui des Caisses du Manitoba.

La Centrale des Caisses Populaires et son personnel est toujours à l'entière disposition de toutes les Caisses Populaires canadiennes françaises du Manitoba, dont les directeurs ne doivent pas hésiter à s'adresser au bureau situé à 543, rue Langevin, à St-Boniface. Le numéro de téléphone est CE 3-6737.

Haywood

Malades

Après plus de deux semaines à l'hôpital, où il a subi une grave opération, M. Louis Vaillant est maintenant en convalescence chez lui.

M. Antonio Lachapelle est patient à l'hôpital général St-Boniface. Il y a subi une opération.

M. Omer Lévesque est revenu chez lui après deux semaines à l'hôpital St-Claude.

Après 12 jours à l'hôpital, la petite Donna Tarko est de retour chez elle.

Mme Philippe de Rocquigny est patiente à l'hôpital St-Claude.

Çà et là

La semaine dernière, Mme M. Massinon recevait la visite de sa fille, Jeannine (Mme Touzin), de St-Jean-Baptiste, qui était accompagnée de son époux et de ses enfants.

Le samedi 9 mars, Mlles Yvette Souque et Pauline Hébert visitèrent leurs parents. Elles vinrent de Winnipeg avec M. Léopold Lévesque et sa fillette, Nicole.

M. et Mme Benoit Gagné sont de retour après un séjour d'environ dix jours à St-Léon.

Curling

Voici le résultat du bonspiel de la Coopérative auquel 18 équipes prirent part: 1ère compétition, 1er prix, Albert Fay; 2e, Max. Labossière; 2e compétition, 1er, Arthur Marchand, 2e, Louis Hébert; 3e compétition, 1er, Denis Picton, 2e, Emile Fay.

Le curling est très populaire, surtout à cause du succès des joueurs. Le samedi 9 mars, deux équipes du bureau-chef de la compagnie M. M. Pattersons & Sons Elevators vinrent à Haywood pour jouer quelques bonnes parties. Tous jouirent de cet après-midi de curling. Un bon goûter fut servi.



Le R. P. Aimé Lizée, O.M.I., vient d'être nommé pour un deuxième terme comme provincial des Missionnaires Oblats de la province du Manitoba.

Ont été nommés en même temps, membres du conseil provincial, les RR. PP. Hilaire Gagné, supérieur du Scolasticat à Lebret, originaire de St-Pierre-Jolys, Pierre de Moissac, supérieur du Noviciat de St-Norbert, originaire de St-Norbert, Eugène Dubreuil, recteur du Collège de Gravelbourg, originaire de St-Boniface, et Isidore Joyal, principal de l'école indienne à Lestock, Sask., originaire de Ste-Agathe. Le R. P. Champlain Deshayes a été confirmé comme économe provincial.

La province religieuse oblate du Manitoba s'étend sur cinq archidiocèses et diocèses, Winnipeg, St-Boniface, Regina, Gravelbourg et Fort William, ayant 193 pères et frères à l'oeuvre dans les missions et écoles indiennes et métisses, les paroisses blanches, les oeuvres de presse, de formation, de retraites fermées, en plus de sujets au service de l'Eglise en Afrique, en Amérique du Sud et dans le Nord-Ouest canadien.

Industrie et artisanat à l'honneur en Suisse

La Foire Suisse d'échantillons à Bâle se tiendra cette année du 20 au 30 avril.

Cette Foire qui présente l'industrie et l'artisanat suisses sous un aspect général est divisée en 28 sections groupant plus de 2,300 exposants.

Parmi les nombreux produits exposés, les groupes suivants tiendront une place prépondérante: le Pavillon de l'horlogerie; la métallurgie et l'industrie lourde; la grosse construction mécanique et a manutention technique; les textiles avec ses expositions spéciales "Création", "Madame et Monsieur" et "Centre du tricot"; les instruments de mesure et de précision; l'optique, la photographie, les matières plastiques, ainsi que les outils et machines à travailler le bois.

Exposition de livres français de toute genre à St-Claude

Pendant la semaine du 3 au 10 mars, grâce à l'initiative du personnel de l'école élémentaire et à l'obligeance de la Librairie Fides, i y eut à la salle paroissiale une exposition de livres français de tout genre pour les adultes, les adolescents et les plus jeunes.

Bon nombre de parents, accompagnés de leurs enfants, vinrent regarder les livres et ne s'en retournèrent point à la maison sans en avoir acheté quelques-uns, tellement ils étaient à prix réduits.

Durant les jours de classe, les maîtresses emmenèrent leurs élèves à l'exposition et ceux-ci étaient ravis d'une variété si attrayante. Les plus petits eurent le privilège d'avoir à leur disposition, dans leur classe respective, des livres qu'ils ont palpés et admirés.

Les parents furent tellement heureux qu'ils exprimèrent le désir d'avoir une telle exposition à tous les ans. Ils ont compris que c'était là un moyen excellent d'inculquer l'amour de la bonne lecture française chez les jeunes en même temps qu'un stimulant pour conserver la langue française dans les écoles et les foyers. Qu'on place des livres français attrayants et modernes dans les écoles et les élèves les liront! Il s'en est vendu pour plus de $400 dans une semaine.

On souhaite que le succès remporté à St-Claude encouragera d'autres écoles à organiser une exposition de livres français. M. Laberge se rend avec plaisir là où on le demande. Jusqu'à présent un nombre considérable de centres anglais l'ont invité . . . bel exemple à suivre!

Concours oratoire

L'école secondaire accueillait le vendredi 15 mars à 1 h. 30 p.m., quelques parents et les élèves des grades 6, 7 et 8 pour le concours oratoire local de la Relève.

Norbert Rey souhaita la bienvenue à tous et le concours se mit en marche. Du grade 9B, Roger Binne parla de "L'alcool". Puisqu'il n'y avait pas de concurrents du grade 9A et du grade 10, Roger représentera la catégorie grades 9 et 10 garçons, au concours divisionnaire.

Dans la catégorie des filles, grades 9 et 10, Odile Hince, grade 9A, parla de "L'avenir du français au Manitoba", Lorraine Dupasquier, grade 9B, "Le français au Canada", et Georgette Binne, grade 10, "Nos amis d'école". Dans cette catégorie, Lorraine Dupasquier gagna le premier prix. Du grade 11, Brunel Girardin fit faire au étudiants "Un examen sur l'usage du français". Les garçons des grades 9A et 12 n'avaient pas de concurrents, donc Brunel se rendra au concours divisionnaire.

Dans la catégorie des filles des grades 11 et 12, Hélène Rey, 12e année, parla de la "Prévenance". Yvette Dion, 11e année, avait pour sujet "Le patriote français va-t-il disparaître?", et Jeannine Jubinville, 11e année, "L'avenir du français au Manitoba". De ces trois, Jeannine Jubinville représentera son école à Notre-Dame-de-Lourdes au concours divisionnaire.

Ce fut ensuite au tour des grades 7 et 8 à monter sur l'estrade pour les déclamations des fables de La Fontaine. Pour représenter le grade 7, il y avait Rachèle Chappellaz et Norbert Dupasquier, et du grade 8, Simone Olliviéro et Gilbert Dion. De ces quatre, Gilbert Dion se voyait décerner le premier prix.

Les juges étaient M. l'abbé J. Choiselat, de Haywood, M. le Dr Champagne et M. Marcel Lacroix, professeur du grade 6. Pendant qu'ils faisaient leurs importantes décisions, le choeur de chant présentait "La Relève" et "Debout, fils de France". Ensuite, Claudette Arbez, du grade 11, a bien voulu prononcer le discours qui lui a mérité de bons points dans sa classe, "Y a-t-il encore des étudiants?"

M. Marcel Lacroix, au nom des autres juges, faisait une courte remarque sur les bons et mauvais points de chaque discours. La Rév. Sr M.-Dorothée, principale, fit ensuite la présentation des prix en argent.

Tous offrent de sincères félicitations aux gagnants et leur souhaitent bonne chance au concours divisionnaire. Les élèves désirent remercier les parents qui sont venus les encourager ainsi que leurs dévoués professeurs. Un merci spécial à la Rév. Sr Hélène-Lucille et M. Haché, de l'école élémentaire, qui ont offert des prix pour le concours déclamatoire, ainsi qu'aux professeurs de l'école secondaire et à M. Roland Philippe, concierge, qui ont offert ceux du concours oratoire. Merci aussi aux juges qui ont bien voulu accepter de choisir les gagnants.

Parents et amis sont priés de venir encourager les cinq gagnants, en se rendant à Notre-Dame-de-Lourdes le 5 avril, au concours divisionnaire.

Activités sportives

Les quatre équipes de gouret de la ligue de la Montagne participaient le dimanche 10 mars à un tournoi à Somerset. Dans la première partie, les équipes de Notre-Dame-de-Lourdes et de Mariapolis terminaient avec un pointage égal de 5 à 5.

Dans la deuxième partie, l'équipe de St-Claude remportait la victoire sur l'équipe de Somerset avec un pointage de 2 à 1. Les gars de St-Claude en étaient bien fiers car Somerset occupait la première place depuis le début de l'hiver. L'équipe de Somerset jouait le soir contre une équipe étoile formée de quelques joueurs des équipes de St-Claude, Mariapolis et Lourdes. La partie se terminait au compte égal de 2 à 2. Les éliminatoires qui mettront en jeu le trophée offert par la Crémerie de St-Claude auront lieu à Treherne. Bonne chance aux deux équipes, St-Claude et Lourdes. Les paroissiens espèrent surtout que l'équipe de St-Claude saura conserver ce trophée qu'elle avait gagné l'hiver dernier.

Lorette

Partie de cartes

La troisième partie de cartes de la série eut lieu le dimanche 10 mars, sous la direction des paroissiens du district ouest de la paroisse, et rapporta la jolie somme de $219.

Les heureux gagnants furent MM. Paul Lebrun, Denis Dorge, René Desautels et Paul Landry. Les prix des dames allèrent à Mmes Marguerite Manaigre, Léa Ross, Denise Demarcke et Emilien McCarthy. Plusieurs autres beaux prix furent donnés pour quelques rondes de bingo à MM. M. Soulodre, C. Gosselin et R. Desautels, Mme B. Crewson et Mlle Irène Landry.

Les prix d'entrée échurent à M. I. Dugas et Mme S. Gauthier.

M. l'abbé G. Lévesque remporta une boite d'épiceries, don des paroissiens du district. M. Dunn gagna le $15, et M. E. Balamatosky, le $10 de la loterie. Mlle Claudette Ross gagna le prix de présence. Mme R. Roy gagna un prix donné par l'hôtel Dawson.

Un succulent goûter termina la soirée. Sincères remerciements aux organisateurs de la soirée, ainsi qu'à ceux qui ont fourni les prix et assisté à cette soirée, prouvant ainsi leur intérêt aux oeuvres paroissiales.

La prochaine partie de cartes aura lieu le dimanche 24 avril, et sera organisée par le district St-Cuthbert.

Visiteurs

Les élèves de la 11e année de l'école secondaire sont allés rendre visite à leurs anciennes institutrices, les Rév. Srs St-Jean-Bosco et St-Patrice, à Powerview le lundi 11 mars. Les Rév. Srs Hélène et St-René et M. Maurice Emond, instituteurs, les accompagnèrent. Ils en ont profité pour visiter le moulin à farine et ont présenté une pièce, "The Responsible Government", aux élèves et professeurs de Powerview.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Jean Jeanson à l'occasion de la naissance d'une fille, le 13 mars.

Champions au ballon-panier

L'équipe de ballon-panier des garçons de l'école secondaire se mérita le trophée de la division le lundi après-midi 18 mars. La présentation fut faite par M. Denis Dorge après la troisième joute des éliminatoires jouées contre l'équipe de La Broquerie.

Félicitations à ces champions, surtout aux étoiles de l'équipe, Bernard et Claude Bohémier et Roland Lebrun, ainsi qu'à leur entraineur, M. Maurice Emond.

Des instituteurs discutent de leur valeur professorale

Des professeurs de la Division Scolaire du Cheval-Blanc se sont réunis à St-François-Xavier le samedi 16 mars afin d'y étudier les moyens à prendre pour connaître leur valeur en tant qu'instituteurs.

Les Rév. Srs St-Bernard, Marie-St-Henri et M.-St-Oliva, Mlle S. Desilets, MM. G. Beauregard, D. Houle et A. Tétrault, d'Elie, participèrent à ce seminar, ainsi que les Rév. Srs Marie-Gertrude-Alice, Marie-du-Crucifix et Marie-de-la-Croix et M. B. Kubrakovich, de St-Laurent, les Rév. Srs Marie-Assomption et Marie-St-Gabriel, de St-Eustache, Mmes E. Finegan et A. Perras, de Headingly.

Mme Irène Dauphinais, présidente de l'Association de la Division du Cheval-Blanc qui enseigne à St-François-Xavier, et M. Lionel Orlikow, président du comité d'évaluation de la Manitoba Teachers' Society et professeur à Kelvin High School de Winnipeg, adressèrent la parole avant l'ouverture des débats.

Le point culminant du programme fut la conférence que prononça M. Dave Downie, principal de l'école Glenwood à St-Vital, dans laquelle il souligna les avantages d'un programme évaluateur propre à diagnostiquer les lacunes d'un instituteur afin de déterminer les mesures à prendre pour y remédier. Admettant qu'il est difficile de reconnaître les caractéristiques d'un bon enseignement, M. Downie demanda instamment à ses auditeurs de tracer un programme d'évaluation professorale, pour le bénéfice des professeurs et des élèves, ce qui assurerait en même temps le progrès éducationnel.

Mlle Agnes Macdonald, institutrice à Gordon Bell High School de Winnipeg, MM. Downie et Orlikow dirigèrent les discussions subséquentes.

St-Lazare

Visiteurs

La semaine dernière, les Chevaliers de Colomb recevaient la visite de MM. Ralph King et Léo Laurin, de St-Vital et St-Boniface, respectivement. Ces derniers étaient accompagnés de leurs épouses.

M. King était l'orateur invité au déjeuner-communion organisé par les Chevaliers de Colomb le dimanche 17 mars. Il parla de sa conversion au catholicisme. Vraiment, il a su toucher tous les membres présents par sa sincérité et sa manière de traiter ce sujet.

Il expliqua les difficultés qu'éprouvait une personne à trouver la vraie religion. Il disait aussi que sans l'aide et l'exemple des catholiques, il était très difficile à un non-catholique de comprendre que la religion catholique est la vraie religion.

Pendant plus d'une heure, il a su captiver plus de 50 personnes qui s'étaient rendues à la salle de banquets Chartier pour l'occassion.

En plus d'un déjeuner succulent, tous ont joui d'un discours dont St-Lazare se souviendra longtemps.

On espère que les visiteurs ont joui de leur courte visite. Tant qu'aux Chevaliers, ils peuvent dire que de telles visites ne se répètent pas assez souvent. Donc revenez encore, vous êtes toujours bienvenus à St-Lazare.

Un merci tout spécial à M. Ralph King, ainsi qu'à M. Armand Guénette, qui a eu la bonne idée de faire venir cet orateur tant apprécié.

Bienvenue à M. et Mme Régnier, de St-François-Xavier, qui, depuis quelques jours, sont en visite au presbytère.

Carnaval

Le dimanche 17 mars avait lieu le carnaval annuel à la patinoire du village. Un grand nombre de paroissiens et de gens des villages voisins s'y rendaient.

Le tout débuta par le patinage de fantaisie organisé par les dames du village. C'était beau de voir le progrès fait depuis l'an dernier par les jeunes patineuses. Des félicitations leur sont dues, ainsi qu'aux dames qui ont mis tant d'effort à préparer cette journée. Les costumes étaient magnifiques.

La mascarade, bien qu'elle fut un peu trop prolongée, s'est bien déroulée et divers prix furent distribués.

Ceci fut suivi d'une partie de gouret entre les garçons de 12 ans et moins du village et de Welwyn. Le club de Welwyn remportait la victoire au compte de 6 à 2.

L'équipe de gouret des clercs servants prenait sa revanche, c'est-à-dire essayait de la prendre à 8 h. p.m., contre les Chevaliers de Colomb. Ce fut une revanche un peu amère car les aînés sortaient encore vainqueurs et cette fois-ci au compte de 11 à 4.

En somme, tous peuvent dire qu'ils ont passé une agréable journée et on souhaite que ça se continuera.

Encore du hockey

La troisième partie des semi-finales des jeunes de 12 ans et moins se jouait à Russell le lundi 18 mars. Ce fut une victoire pour Russell. Le compte final était de 7 à 1. Malgré la défaite, les jeunes peuvent se féliciter de leur bonne conduite et de leur esprit sportif. On mentionne ici le beau travail de Daniel Tremblay qui s'y donnait 100 pour cent pendant plus de 50 minutes de la joute. La saison est maintenant presque terminée et grâce au travail de M. Armand Guénette et Ronnie, les enfants ont passé un bel hiver à la patinoire. Et, depuis quelque semaines il est permis de se demander si c'est vraiment possible que les parents commencent enfin à se réveiller pour venir encourager leurs jeunes. Le premier pas est fait, qu'on ne recule pas.

Si tu veux tracer ton sillon droit, attache ta charrue à une étoile. — M. HEBRARD.

• • •

Le gourmand creuse sa fosse avec ses dents. — PROVERBE.

70 personnes à l'assemblée annuelle de la caise Populaire de Ste-Amélie

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Ste-Amélie eut lieu le mardi 12 mars à l'école St-Vincent-de-Paul. Plus de 70 personnes étaient présentes; cinq de celles-ci étaient des non-membres. L'assemblée s'ouvrit par une prière spéciale récitée par M. le curé. M. Fred Pinette, président, nomma M. L. Archambault comme président de l'assemblée.

La Caisse populaire a augmenté son actif de $13,000 au cours de l'année dernière. Les rapports donnés par les différents comités prouvent un vrai succès. MM. Georges Verhaeghe et Antoine Vandepoele furent réélus au comité de direction; M. Alois Stomp fut élu, remplaçant M. Georges Casavant au comité de crédit. Celui-ci demanda qu'on enlève son nom de la liste des candidats à cause de ses nombreuses autres activités. Merci à M. Casavant pour son grand dévouement à la Caisse depuis six ans.

M. l'abbé A. Gervais fut élu remplaçant M. l'abbé C. Vachon, maintenant à Dunrea. M. Louis Vandepoele remplacera M. Jos. Vandepoele; ce dernier donna aussi sa résignation à cause de ses autres activités. M. Jos. Vandepoele fut pendant 13 ans membre du comité de surveillance. Un merci sincère à ces deux personnes.

Le rapport annuel de la Caisse scolaire fut donné par le président, Ernest Gagnon. Les quelques questions furent répondues par le gérant, M. Raymond Verhaeghe. M. Jos. Chabalier, inspecteur des Caisses populaires, accompagné de M. René Toupin, propagandiste, assistait à cette réunion. M. Chabalier félicita les directeurs et les sociétaires d'une manière toute spéciale. M. Toupin remarqua surtout le grand intérêt porté à la Caisse en voyant une si belle assistance, malgré la température très froide. Il a félicité les jeunes membres de la Caisse scolaire. Comme ils seront les sociétaires de demain, il faut les encourager à épargner. M. Toupin félicita tous les dirigeants pour leur belle coopération dans ce travail.

M. l'abbé Gervais exprima aussi quelques paroles d'encouragement. Le prix d'entrée, une part de $5.00, fut gagné par M. Lucien Denis, nouveau membre. L'assemblée se termina par un goûter servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques.

Çà et là

M. et Mme John Brook désirent remercier tous ceux qui ont aidé lors de l'incendie qui ravagea leur étable. Un merci spécial pour les dons reçus; ceci aidera à supporter leurs pertes.

Un prompt rétablissement est souhaité à M. André Pinette qui est de retour de l'hôpital Ste-Rose depuis le 17 mars.

M. et Mme W. Burger et leur famille, de McCreary, étaient en visite chez des amis dans la paroisse, le 17 mars.

M. Octave Landry, de St-Vital, était en visite chez Mme V. Landry et MM. et Mmes R. Landry et A. Morrisseau, du 11 au 13 mars. M. Lionel Landry est retourné à Winnipeg avec son oncle.

Mmes E. Chaput et Parthenay, de Laurier, et M. et Mme T. Lasher et leurs deux enfants, de St-Vital, étaient en visite chez M. et Mme Jos. Corbeil, le 16 mars.

Bienvenue dans la paroisse à M. et Mme Joseph Labelle, qui s'établiront ici.

M. et Mme Elsime Soucy, de St-Adolphe, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme E. Soucy.

M. et Mme E. Denis et leur famille se sont rendus à Neepawa visiter M. et Mme B. Crabbe, le 9 mars.

Mlle Gloria Casavant, de Winnipeg, était en visite chez ses parents, le 17 mars.

Mlle Louise Desjardins, de St-Eustache, a passé la dernière fin de semaine avec ses parents, M. et Mme A. Desjardins. Elle est retournée avec M. et Mme Philippe Leclerc, de St-Eustache, qui étaient venus à Ste-Rose, transporter Mme C. Roche à l'hôpital.

M. l'abbé A. Gervais, curé, se rendait à Winnipeg le 14 mars, accompagné de MM. G. Verhaeghe et Emile Lépine, de Ste-Rose, pour assister à la réunion annuelle de la Caisse Centrale.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W no 2	83.2	82.6	82.4	82.4	82.2
C.W. no 3	80.2	79.6	79.4	79.4	79.2
Fourrage no 1	79.2	78.6	78.4	78.4	78.2
Fourrage no 2	76.2	75.6	75.4	75.4	75.2
Fourrage no 3	73.2	72.6	72.4	72.4	72.2
ORGE —					
C.W no 3—6 rangs	136.6	136	135.4	136	134.4
C.W. no 3—6 rangs	134.6	134	133.4	133	132.4
Fourrage no 1	123.6	123	122.4	122	121.4
Fourrage no 2	122.2	121.4	121	120.4	120
Fourrage no 3	119.2	118.4	118	117.4	117
SEIGLE —					
C.W no 2	147	146 7/8	146	146	146
C.W. no 3	142	141 7/8	141	141	141
C.W 2 rej.	143.4	143 3/8	142.4	142.4	142.4
C.W no 4	130	129 7/8	129	129	129
Ergot	127	126 7/8	126	126	126
Sur voie net	145 3/8	145.2	144.4	144.4	144 5/8
OPTIONS — WINNIPEG					
AVOINE —					
Mai	82 3/8	82.2	81 7/8	81 7/8	81.6
Juillet	82 7/8	82 3/8	82 3/8	82 3/8	82.2
Octobre	82 1/8	81 7/8	81 5/8	81 5/8	81.4
Décembre	79 3/8	79 3/8	79	79.2	79.2
ORGE —					
Mai	126.6	125 7/8	125 3/8	125	124.4
Juillet	125 3/8	125 1/8	124 3/8	124 1/8	123 5/8
Octobre	120.2	120	119.6	119 7/8	119.2
Décembre	118 1/8	118 1/8	117 7/8	117.6	117.2
LIN —					
Mai	337.6	337 3/8	336	336.6	336 1/8
Juillet	337 5/8	337.4	336 3/8	336.6	336 3/8
Octobre	334.4	334.2	333	333.2	333.2
Décembre	330.6	330 3/8	329 5/8	329 5/8	329.4
SEIGLE —					
Mai	148	147 7/8	147	147	147
Juillet	137.4	137.6	137.2	137 3/8	137.4
Octobre	133 1/8	133	482 3/8	132.6	133
Décembre	131	130.6	130 1/8	130 3/8	130.6

(Pour la semaine du 11 au 15 mars 1963)



NOTES AGRICOLES

Agriculture impensable sans l'aide de la chimie

Récoltes détruites dans les champs . . .

Production insuffisante d'aliments pour satisfaire à une demande croissante . . .

Manque de fruits et de légumes sur toutes les tables, sauf celles des plus fortunés . . .

Nos Canadiens, habitués qu'ils sont à l'abondance des produits agricoles, trouveraient difficile d'envisager la vie dans ces conditions.

Si les aliments abondent, nous le devons pour une bonne part au rôle important joué par la chimie dans le ravitaillement de la nation.

Parmi les apports les plus marquants de l'industrie chimique, il convient de signaler la préparation de produits hautement efficaces contre les parasites, écrit M. K. Williams, de la Station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada, à Summerland (C.-B.).

La répression des insectes a contribué grandement à l'augmentation formidable des produits agricoles depuis 50 ans, fait-il remarquer. Les nombreux progrès réalisés dans le domaine de l'agriculture scientifique seraient réduits à zéro s'il fallait laisser les parasites et insectes détruire les récoltes.

Même avec la généralisation des meilleures méthodes de lutte, les fléaux de nos jours prennent encore le quart de la production d'aliments dans l'Amérique du Nord, estime-t-on.

"Il est impossible de prévoir ce qui arriverait s'il fallait abandonner l'emploi des antiparasitaires, dit M. Williams. Sans l'ombre d'un doute, les approvisionnements de fruits et de légumes feraient défaut au point que seuls les plus fortunés pourraient se les permettre. Les pénuries auraient également un effet sur les prix de tous les autres produits agricoles."

Bien que la lutte biologique ne soit efficace présentement qu'à l'endroit de quelques ennemis, les recherches dans cette importante sphère se multiplient à travers le monde.

Dans l'intervalle, les antiparasitaires demeurent nos principales armes de défense.

Un grand nombre de produits antiparasitaires sont toxiques pour les humains et les bestiaux, mais ne présentent pas de danger si on les emploie conformément aux instructions. C'est le mauvais usage de ces produits qu'il faut éviter.

Rappelant la publicité dont les produits antiparasitaires ont fait récemment l'objet, M. Williams signale qu'elle a servi au moins à mettre le public en garde contre le danger de l'emploi au petit bonheur des produits toxiques. Par ailleurs, elle n'a pas toujours signalé les avantages à tirer de l'emploi judicieux des antiparasitaires.

"Alors que plus de la moitié de la population mondiale doit se contenter d'un régime alimentaire voisin de la famine, nous nous devons de recourir aux armes les plus efficaces pour réduire au minimum les pertes de récoltes", dit-il en conclusion.

• • •

Les granulés de foin sont trop coûteux

Avez-vous déjà songé à nourrir vos bouvillons d'une ration d'engraissement de foin réduit en croques ou granulés?

Prenez le conseil d'un expert: ce n'est pas payant chez nous!

Le spécialiste S. E. Beacom en a fait l'essai à la ferme expérimentale du ministère fédéral de l'Agriculture, à Melfort (Sask.).

Il a constaté que les bouvillons réalisaient un meilleur accroissement de poids au régime des granulés qu'au même régime simplement moulu. Même constatation en rapport avec la ration classique de finition très concentrée.

Malheureusement, le coût de la transformation en croques s'est affirmé excessif — $12, comparativement à $2 ou $4 la tonne, (coût de la mouture et du mélange) aux Etats-Unis.

L'essai du spécialiste Beacom a porté, durant une période de 74 jours, sur trois groupes de bouvillons. A l'abattage, le groupe engraissé aux granulés a rapporté environ $3 de plus par tête que le groupe alimenté à la ration moulue et environ $12 de plus par tête que le groupe fini à la ration classique.

Par contre, le coût total de la transformation en granulés (croques) s'est élevé à $19.50 la tonne, soit deux fois le coût de la mouture et quatre fois le coût de préparation de la ration classique.

M. Beacom estime que l'alimentation aux granulés pourrait être rentable à la condition d'en abaisser le coût de revient.

M. Pierre Lefevre, "juge en chef" au Festival d'Art Dramatique

QUEBEC — Le comité exécutif national du Festival d'Art Dramatique du Canada a retenu les services de M. Pierre Lefevre, célèbre comédien et metteur en scène, pour juger le concours final du festival qui aura lieu au théâtre "Lyric" à Kitchener, Ontario, du 13 au 18 mai. C'est ce que vient d'annoncer la présidente nationale, Mlle Vida H. Peene, par suite d'une réunion du comité, tenue à Québec.

Mlle Peene se dit très heureuse d'accueillir M. Lefevre de nouveau au Canada. "Il est très bien indiqué pour ce rôle, ajoute-t-elle, en raison de sa vaste connaissance du théâtre anglais et français et des liaisons qu'il a déjà entretenues avec le festival par le passé". On se rappelle que le festival a déjà pris M. Lefevre à son service pour juger des concours.

Né aux Etats-Unis, M. Lefevre reçoit son entrainement de Michel Saint-Denis au London Theatre School et commence sa carrière de comédien avec la compagnie de théâtre du Old Vic en 1936. En 1939, il s'enrôle dans l'armée française. Cependant, après l'occupation, il s'enfuit en Angleterre où il travaille en tant que journaliste à l'émission de la BBC, "Les Français parlent aux Français".

Il devient journaliste aux armées après l'invasion de la Normandie et reprend sa carrière de théâtre en 1946, comme assistant directeur de l'Ecole de Théâtre du Old Vic et comme comédien avec les compagnies de théâtre du Young Vic et du Old Vic, incarnant des rôles dans "Les Frères Karamozov" avec Alex Guiness, "L'Amour de Quatre Colonels", etc. . .

En 1952, il fait un premier voyage au Canada pour juger les concours régionaux du festival et, en 1953, il revient pour juger le concours national, après quoi il passe un an en ce pays pour travailler avec les "Straw Hat Players" et le théâtre "Crest".

En 1954, il s'engage au Centre Dramatique de l'Est, Strasbourg, France, comme comédien et metteur en scène. Depuis 1957, il est directeur des cours d'interprétation et des cours de technique au Centre.

Huit pièces de par tout le Canada seront invitées à participer au festival national. La pièce gagnante recevra le trophée National du Festival et le prix de $1,000, offert par l'Association Canadienne des Radiodiffuseurs, le principal commanditaire du festival.



La Journée de l'A.C.F.C.

LISIEUX

$10.00: M. Henri Bouvier.

5.00: M. l'abbé L. Poulin, Mlle Aline Van Der Heyden, Omer Préfontaine, Emilien Préfontaine.

3.00: Norman Fafard, Emile Fafard, Albert Emond, Jules Tessier, les Soeurs Grises de Montréal, Georges Faucher, Lionel Lamontagne.

2.00: Claude Préfontaine, Bernard Préfontaine, Olivard Rondeau, Raymond Fafard, Fred Riel, Grégoire Faucher, Paul Lamontagne.

1.00: Léopold Bouvier, Philippe Préfontaine, Georges Sabourin, Gustave Tessier, Cléophas Chrétien, Joseph Chrétien, Laurent Fontaine, Jean-Louis Le Moal, Cléophas Bouvier, Gilbert Préfontaine, Robert Préfontaine, Paul Sabourin, Armand Fafard, Ernest Fraser, Emery Belisle, Adrien Lamontagne.

Total: $82.00

South Makwa

Assemblée de l'A.C.F.C.

Le mercredi 6 mars eut lieu l'assemblée annuelle de l'A.C.F.C. à l'école.

M. Rolland-A. Pinsonneault, de Gravelbourg, adressa la parole et insista sur la nécessité de l'enseignement du français dans les écoles afin que les adultes de demain puissent conserver la langue française, ainsi que la culture. Il a ajouté qu'il était nécessaire de parler le français dans les foyers puisque la foi et la langue vont ensemble et si nous perdons une nous perdons l'autre. Le lendemain il parla aux jeunes.

Assemblée annuelle

Le lundi 11 mars, la Caisse populaire tenait son assemblée annuelle. M. Dick Hatlelid, de Prince-Albert, représentant de la Ligue des caisses, parla sur les fonctions et l'organisation. Il présenta aussi un film sur les débuts des Caisses à Laflèche.

Au Collège St. Thomas More

Banquet annuel

Le jeudi 21 février eut lieu à l'hôtel Bessborough le banquet annuel des étudiants du collège St. Thomas More. Pat McCann agissait comme maitre de cérémonies.

Après un délicieux souper, Austin Gerein proposa un toast à l'Université, auquel répondit A. C. McEown, vice-président. Ensuite, un toast au collège St. Thomas More fut proposé par Allan Carr. Le R. P. J. M. Swan, principal du collège, y répondit. Rick Marrin proposa le toast à la classe des finissants, et Garry Lane y répondit. Un toast fut aussi proposé aux dames par Philip Cels, auquel répondit Sandra Reed. Les souhaits des Anciens furent interprétés par Herb Herauf et B. Comm.

L'invité d'honneur, le T. R. C. L. Nelligan, D.D., adressa avec humour la parole, particulièrement aux finissants qui prendront bientôt leur place dans le monde. Il avait été présenté par Jos. Martin, et Thomas Nollet le remercia.

En vue des élections

Le dimanche 17 février, au déjeuner-communion, au lieu de recevoir un conférencier spécial nous avions le plaisir d'écouter les discours de "campagne électorale" des candidats aspirant aux différents postes de l'exécutif et du Conseil du collège St. Thomas More.

Soirée sociale

L'une des fonctions sociales importantes de l'année, "Color Night", eut lieu le dimanche soir 24 février au collège St. Thomas More.

Au cours de la soirée on procéda à la présentation des trophées pour succès et mérite dans les activités sociales et sportives.

Les prix sociaux furent répartis comme suit: Del Hack, George Molloy, Thomas Nollet, Louise Dowling, Ann Blaise, Connie Weber, Austin Gerein, Allan Carr, Joe Martin, Michael Stack, Elsa Tschepurny, Gary Lane, Charles Battiste, Philip Cels, Helen Carroll.

Les prix sportifs pour les hommes majeurs: Eric Dietrich, Dick Duczek, Art Battiste, George Molloy, Austin Gerein, Del Hack, Philip Cels; mineurs: Ernie Bobowski, Raymond Jutras, Guy Dauphinais, Bob Orban.

Pour les sports féminins, le prix majeur fut décerné à Sandra Reed, et le prix mineur à Liz Diewock.

Vers la fin du programme, le résultat des élections fut annoncé. Les membres de l'exécutif des étudiants du collège pour l'année 1963-64 sont: président, Paul Bundon, de Prince-Albert; vice-présidente, Vera-Marie Stilwell, de Saskatoon; secrétaire, Anita Dobson, de Prince-Albert; trésorier, Bob Shantz, de Chauwin, Alta. Le Conseil se compose de Denis Maher, P.R.O., Suzanne Pine, P.K.D., Paul Meraw, directeur social, Patti Slominski, sport féminin, et Del Hack, sport masculin.

Semaine d'activités

Depuis le déjeuner-communion du dimanche 10 mars, auquel les candidats pour le nouvel exécutif du Club Newman ont prononcé leurs discours, le club fut le centre d'activités de la grande campagne électorale. Les candidats sont: à la présidence, Jim Benning, de Weyburn, et John Kutarna, de Regina; à la vice-présidence, Helen Carroll, de Regina, Eileen Dumélie, de Fir Mountain, Joan Galvin, de Regina; comme secrétaire, Paulette Briand, de Val Marie, et Rose-Marie Lutter, de Goodsoil; comme trésorier, Raymond Blais, de Delmas, Ronald Martian, de Saskatoon, Gilbert Sylvestre, de Valleyfield, Qué.; comme directeur social, Elmer Bittner, de Leipzig, et Berry Mrazek, de Dysart; co-directeur social, Lillian Laliberté, de Duck Lake, Judy Martin, d'Eston, et Marilyn Mollan, de North Battleford.

Céline BOUDREAU.

Ponteix

Partie de cartes

Le dimanche 10 mars avait lieu la première partie de cartes de la série organisée par Mmes Jean Mondor, Marcel Perreault, Jean Piché, Albert Picray, Hector Pord, Arthur Privé, Emile St-Cyr, Albert, Arthur et Jean Stringer, Alex. Vermette et Germaine Viturat. Elle rapporta la somme de $713.60.

Les prix d'entrée ont été gagnés par M. Paul Rouillet et Mlle Lucienne Stringer; les prix aux cartes allèrent à Mmes W. Pord et Bertha Arcand et MM. Alex. Legault et Laurent Thibodeau.

Il y eut plusieurs parties de bingo avec beaux prix et tirage de la loterie. Un goûter fut servi et Mgr G. Couture, P.D., V.G., curé, remercia les organisatrices, tous les assistants et les donateurs de prix.

Chambre de Commerce

Le lundi 11 mars avait lieu, à l'Hôtel de Ville une assemblée des Chambres de Commerce des environs. MM. Herb Purdy, gérant des Chambres de Commerce, et James Donald, représentant des Chambres de Commerce, étaient les conférenciers invités. L'assemblée fut dirigée par M. Robert Shaw, président des Chambres de Commerce de la Saskatchewan.

M. le maire Fernand Larochelle souhaita la bienvenue aux présents, et M. Jean Stringer, président local, dit quelques mots d'appréciation au nom du Ministère du Commerce.

A 6 h. 30 p.m., un délicieux banquet fut servi par les Dames de Ste-Anne à environ 65 convives. M. Roger Lalonde, de St-Victor, parla sur l'éducation et la Chambre de Commerce.

Mariage Delivo-Chorel

Le 23 février, M. et Mme Henri Chorel, de Ponteix, assistaient au mariage de leur fille, Evelyne, à M. Harvey Delivo, dans l'église du St-Sacrement.

Les filles d'honneur étaient Mlles Irène Chorel, soeur de la mariée, et Marie Runge, accompagnées de MM. Allan Delivo et Lorne Ducker. MM. Marcel Chorel et Alvin Runge agissaient comme huissiers.

Assistaient au mariage et à la réception, MM. et Mmes Henri Chorel, André Gervais et David Boisjoli, de Ponteix, et M. Paul-Emile Chorel, oncle de la mariée, de Winnipeg.

Va-et-vient

Mlle Irène Chorel, de Regina, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Henri Chorel.

M. et Mme Gérard Bleau (Agnès Binette), d'Orkney, ont visité leur famille respective.

M. et Mme Ernest Desautels, ainsi que M. et Mme Albert Stringer et leur fille, Lucienne, sont allés à Saskatoon.

M. et Mme Raymond Cox, de Calgary, ont visité M. et Mme P. Brisson.

M. et Mme Yvonne Brisebois, de Meyronne, a rendu visite à son père, M. Georges Roberge, à l'hôpital.

M. et Mme Arthur Dumonceaux quittent la paroisse pour aller résider à Val Marie, où M. Dumonceaux est employé au garage de M. Lucien Jacob.

M. et Mme Louis Forget, de Regina, ont visité leurs enfants, M. et Mme Paul Perreault, et leur famille.

M. et Mme Roland Bellefeuille, de Val Marie, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Edouard Carignan.

M. et Mme Edouard Janice, de Glen Bain, ont visité M. et Mme D. Boisjoli.

Mme Louis Lacoursière et sa fillette, Thérèse, sont allées à Regina, où Thérèse avait un rendez-vous avec le médecin. Elles en profitèrent pour visiter M. et Mme Meuller (Thérèse Martin).

M. et Mme Maurice Cyrenne (née Aurore Levasseur), de Bécancour, Qué., sont arrivés chez M. Henri Cyrenne, le 6 mars. Ils n'étaient pas venus à Ponteix depuis 36 ans.

M. Irvin Studer, candidat libéral pour Swift Current et Maple Creek, a visité Ponteix, la semaine dernière.

M. et Mme Ephrem Langevin ont eu la visite de Mme Adrien Côté (Ida Langevin), de Périgord, Sask., et de son fils, Léo, étudiant au collège de Gravelbourg, de Mme Ray. Lengen (Evelyne Langevin), de Hazel Dell, Sask., et de M. Léo Langevin, frère de M. E. Langevin, de Kelvington. Ils ont aussi visité M. et Mme Henri Chorel.

M. et Mme Roméo Legault, d'Edmonton, ont passé trois jours avec leur père, M. Alex. Legault.

M. et Mme Jos. Lemieux sont partis le 22 février pour des vacances de deux semaines à Vancouver, Victoria et les environs.

Décès

M. le Dr Yves-Marie Massé est décédé à Montréal la semaine dernière, à l'âge de 25 ans. Il était le fils de Mme Alice Gauthier, autrefois de Ponteix, et neveu de MM. Omer et Marcel Gauthier, de Ponteix.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse et une fillette. Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Autre décès

C'est avec regret que tous ont appris le décès de M. le Dr Léon Beaudoing, survenu le 2 mars.

Le Dr Beaudoing a passé 22 ans à Ponteix et jouissait de l'estime générale. En plus d'être médecin et chirurgien très compétent, il était d'un dévouement inlassable. Il était aussi très dévoué pour l'Eglise, les oeuvres de charité et la cause française.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Val Marie

Deux délégués

M. Norbert Lepage, délégué de l'Unité scolaire no 1, a assisté au congrès des commissaires d'écoles tenu à Saskatoon, la semaine dernière.

M. Laurent Demontigny y représentait la section catholique et française des commissaires.

Funérailles

Les funérailles de M. Fidèle Nadeau, décédé subitement le lundi 11 mars, ont eu lieu le jeudi 14 mars. Le service funèbre fut célébré par M. l'abbé O. Lemay, curé, assisté de MM. les abbés G. Laprise, curé de Cadillac, et J. Foley, curé de Masefield, comme diacre et sous-diacre.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Léona Bonneville; deux enfants; trois frères, Noël, Raoul et Marcel; deux soeurs, Yvonne et Liliane.

Un grand nombre de parents et amis assistaient au service.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

L'opération 'Marchés mondiaux' aura lieu à Ottawa, en dépit des élections

OTTAWA — Des fonctionnaires du ministère du Commerce ont déclaré que la campagne électorale ne change rien aux préparatifs de "l'opération marchés mondiaux" qui durera six semaines et qui a pour but de favoriser les exportations.

M. Leslie Brown, sous-ministre adjoint du Commerce, a déclaré que les objectifs étaient déjà dépassés en ce qui concerne le nombre de firmes canadiennes qui ont accepté de participer à l'exposition nationale des échantillons, du 2 au 4 avril à Toronto. Des avions spécialement nolisés amèneront à cette exposition plus de 600 acheteurs étrangers.

Il s'est également montré confiant quant aux perspectives de la conférence de trois semaines sur l'expansion des exportations, qui débutera après les élections. Au cours de cette conférence, les hommes d'affaires étudieront, de concert avec les représentants commerciaux du gouvernement, nos possibilités d'exportations.

Ni l'annonce des élections, ni la démission de l'ancien ministre du Commerce George Hees n'ont changé quoi que ce soit aux préparatifs de l'opération. Aucun homme d'affaires canadien n'a fait part de son intention de décommander sa participation, a précisé M. Brown qui a fait état d'informations selon lesquelles des dirigeants libéraux ont déclaré que, en dépit des événements, le programme ne devait pas être modifié.

L'opération marchés mondiaux commencera dans un peu plus de deux semaines avec l'arrivée, le 24 mars, de 178 acheteurs étrangers de machines et d'outillage qui consacreront une semaine à la visite des usines canadiennes de production de machines. La semaine suivante aura lieu à Toronto l'exposition nationale des échantillons.

L'objectif initial de la campagne d'organisation, rappelle M. Brown, était de réunir 350 exposants canadiens et de leur réserver 400 stands d'exposition. Cet objectif est dépassé: 375 exposants se sont déjà inscrits, — d'autres inscriptions sont attendues en dernière minute.

Les acheteurs étrangers, principalement intéressés aux produits de consommation, viendront des Etats-Unis, au nombre de 380, des Antilles britanniques au nombre de 100, de Grande-Bretagne et d'Europe au nombre de 125. Il leur sera montré quatre secteurs de la production canadienne: le vêtement et les tissus, le meuble et l'équipement pour les loisirs, l'alimentation, enfin certaines spécialités comme les valises et les cadeaux.

La troisième partie du programme consistera, du 4 au 11 avril, en une réunion commerciale de quelque 130 attachés commerciaux du Canada à l'étranger.

La conférence sur l'expansion des exportations, qui aura lieu immédiatement après les vacances de Pâques doit permettre d'organiser 20,000 entrevues individuelles d'une demi-heure entre ces attachés commerciaux et nos hommes d'affaires.

Quelle que soit l'issue d'un rêve généreux, il grandit toujours l'homme qui l'a porté.

Georges DUHAMEL.





Le 10 mars dernier, la petite paroisse de Ferland, Sask., recevait des professeurs et des étudiants du Collège Mathieu de Gravelbourg. Plus de 75 collégiens assumèrent alors le chant grégorien de la messe dominicale célébrée par le R. P. A. Fournier, O.M.I., enfant de la paroisse et professeur au collège, assisté des RR. PP. A. Piché et B. Paris, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Le Père Paris, visiteur des écoles "françaises" de la Saskatchewan, directeur de l'enseignement du français et professeur bien connu, donna un solide sermon sur l'Education, soulignant l'importance de l'oeuvre entreprise par le Collège de Gravelbourg et incitant les fidèles à y collaborer efficacement. Au prône, M. l'abbé Joseph Bernier, curé, avait auparavant souhaité la plus cordiale bienvenue aux Pères et aux étudiants.

Après un diner chaud servi par les dames de la paroisse dans la salle des Chevaliers de Colomb, les visiteurs, dans une salle pleine à craquer, firent vibrer les esprits et les coeurs. M. le curé félicita chaudement les chorales pour le choix et l'interprétation des morceaux. Longuement et souventes fois applaudis, les artistes ont laissé chez les jeunes de Ferland une impression profonde de savoir-vivre, de courtoisie, de fierté, de fini et de beau.

Outre les visiteurs déjà mentionnés, on remarquait la présence du R. P. Fernand Binette, O.M.I., directeur de la Grande Chorale (photo du haut), M. Henri Caron, directeur de la Petite Chorale (photo du bas) et professeur, du R. P. Omer Desjardins, O.M.I., qui toucha l'orgue pendant la messe et qui accompagna plusieurs chants au piano pendant le superbe concert musical, du R. F. Henri Bisson, O.M.I., qui accompagnait également la troupe, et de M. Léost, professeur laïc au collège. A cette occasion, les collégiens natifs de Ferland avaient suivi les chorales et ils assumèrent le service de Chevaliers de l'Autel: MM. Raoul Massé, Maurice Fournier et François Monette; M. Adrien Brisebois prenait place avec la grande chorale.

Le Père Albert Fournier, maitre de cérémonies lors du concert de l'après-midi, souhaita la plus chaleureuse bienvenue à la foule et remercia M. l'abbé Bernier de son accueil si enthousiaste. A son tour la paroisse désire remercier sincèrement le Collège Mathieu de l'avoir choisie pour faire connaitre les talents artistiques de ses étudiants et aussi les valeurs morales et intellectuelles qu'il est possible d'acquérir dans cette valeureuse institution catholique et française de la Saskatchewan.

Vonda

Journée de la vocation

Le samedi 16 mars avait lieu la Journée-Rencontre, où Yvette, Murielle et Marie-Rose Lepage, Céline et Vivianne Denis, Aline et Lilianne Martineau, Denise Rivard et Jeannette Loiselle se sont réunies pour étudier, méditer et discuter sur ce thème: "La vocation".

Après un Acte de Foi en la présence du bon Dieu, les jeunes ont dit leur grand désir d'étudier un sujet aussi prenant et aussi emballant pour elles. Elles ont récité les dizaines du chapelet, elles ont chanté "La prière et la générosité, le sourire, ah qu'Il est bon le bon Dieu".

S'inspirant des passages de la Bible comme: a) De la mesure dont vous mesurerez on mesurera pour vous. b) Tous ne comprennent pas ce langage. c) Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisi. Elles ont passé quelques instants à penser la vocation comme un appel spécial, exprès et mystérieux du Dieu trois fois Saint, à vivre avec Lui, pour Lui et en Lui. Elles ont tâché de se mettre dans une atmosphère de "oui" aux volontés de Dieu sur elles.

Le cercle d'étude proposait les questions suivantes: 1) Qu'est-ce que la vocation? Un appel personnel et spécial de Dieu qui a créé tel être pour telle place dans son Corps Mystique.

2. Faut-il être une sainte pour être religieuse? Non . . . mais il faut vivre sa vie de baptisée 100 pour cent.

3. Comment sait-on qu'on a la vocation? Voici quelques signes: a) la santé nécessaire; b) l'intelligence; c) bon jugement; d) bon caractère; e) piété; f) grand désir. On doit demander conseil.

Le code d'honneur rappelait comme point de discipline personnelle, l'obéissance joyeuse et entière au règlement de notre école.

Comme questions à l'ordre du jour: 1) Mgr Morin dit que les jeunes ont soif et ont peur du silence. 2) La dévotion des premiers samedis. 3) Ce qu'on reprochait aux femmes vers l'an 1450. 4) La charité vécue chaque jour.

Ensuite ces jeunes se sont organisées pour contacter chaque famille et recueillir du linge pour envoyer à la mission de White Fish. Puis elles ont remercié le Seigneur en renouvelant leur volonté de réfléchir et de se préparer à leur vocation.

Succès répétés

Les garçons ont remporté une brillante victoire contre Aberdeen au compte de 13 à 0, et une autre contre Prud'homme au compte de 7 à 1. Les buts furent marqués par Miran (3), Albert M. (2), Victor S. (1), Raymond B. (1).

Il y eut le festival et concours de diction au plan local. Le tout fut très bien rendu et une foule considérable est venue encourager les artistes. Les gagnants furent: 1ère année, Sherry Fedora; 2e, Simone Rivard; 3e, Bernadette Denis; 4e, Alice Denis; 5e, Celia Fedora et Marilyn Denis; 6e, Thérèse Florizon; 7e, Bernadette Martineau; 8e, Aline Martineau; 9e et 10e, Yvette Lepage, qui avait intitulé son discours "Un chef". Félicitations aux heureux gagnants et aussi à tous les autres élèves qui ont paru sur la scène.

A Prud'homme, le vendredi suivant, Yvette Lepage remporta la coupe régionale. Elle ira à Prince-Albert à la fin d'avril. Célia Fedora ira aussi à Prince-Albert y déclamer sa récitation, "Bon ange". Félicitations et bonne chance.

Lisieux

Çà et là

M. et Mme P. Préfontaine et leur fille, Thérèse, ont conduit Mme D. Part et ses enfants, à Regina, le vendredi 8 mars. Ces derniers prenaient le train pour Edmonton, où ils demeurent.

Mlle Jeanne-d'Arc Bouvier, de Gravelbourg, et M. Ernest Pinel, de Val Marie, ont visité la famille Henri Bouvier, le dimanche 3 mars.

M. Paul Préfontaine, du Jardin d'Enfance, et Mlle Lucille Préfontaine, du couvent Jésus-Marie à Gravelbourg, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Emilien Préfontaine.

M. l'abbé L. Poulin s'est rendu à Regina, le 7 mars.

M. et Mme Arthur Sabourin et leurs enfants ont passé la fin de semaine du 10 mars à Regina, où ils visitaient des parents.

La famille Lionel Lamontagne a visité des parents, M. et Mme Bernard Delorme, à Radville, et M. et Mme Robert Côté, à Bengough, pendant la fin de semaine du 10 mars.

Mme M. Rondeau a visité sa fille à Moose Jaw, la semaine dernière.

M. Guy Préfontaine, de Gravelbourg, a visité ses parents, M. et Mme Philippe Préfontaine, le 10 mars.

M. et Mme Emilien Préfontaine sont revenus d'un voyage au Manitoba, où ils ont visité M. le Dr et Mme Réal Préfontaine.

Mme A. Grisé est hospitalisée à Assiniboia.

La Rév. Sr Vachon étant hospitalisée à Gravelbourg, Mme Marcel Gosselin, de Rockglen, la remplace comme institutrice.

M. Joseph Chrétien est revenu d'un séjour à l'hôpital d'Assiniboia.

Mlle Jeanne-d'Arc Bouvier passe quelque temps avec ses parents, M. et Mme Henri Bouvier.

Willow-Bunch

Carnaval

Le dimanche 10 mars, de 2 à 4 h. p.m., eut lieu le carnaval sur la glace. Félicitations à Mlle Monique Ducharme, de St-Victor, qui fut choisie reine de ce carnaval.

Le comité de jeux remercie tous ceux et celles qui prirent part d'une manière ou d'une autre à ce carnaval, qui fut un vrai succès, rapportant la somme de $224.

Un beau concert

Le vendredi 15 mars eut lieu à l'auditorium de l'école, à 7 h. 30 p.m., un concert dramatique, en anglais, donné par les élèves des années 1 à 8. Félicitations et sincères remerciements aux élèves et à ceux qui leur ont aidé à préparer ce magnifique concert, spécialement aux professeurs. L'auditorium était rempli à capacité de parents et amis venus applaudir les artistes en herbe.

Hôpital neuf

Le nouvel hôpital local a ouvert ses portes le mercredi 6 mars, ayant comme matrone Mme G.-R. Drouin. Le Dr Cunningham, médecin en charge, a ses bureaux à l'hôpital même.

MM. Albert Lambert et Eugène Boucher, Mmes C. Cayer, Alcide Grégoire et G. McGillis y sont actuellement hospitalisés.

MM. E. Dionne, Richard Cayer et Jean-P. Bonneau sont revenus de l'hôpital de Moose Jaw, et Mme Philippe Cayer, de l'hôpital d'Assiniboia.

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Eugène Lespérance pour la naissance d'un fils, récemment.

M. Rosario Grégoire est allé à Moose Jaw le samedi 16 mars, y visiter son épouse, patiente à l'hôpital depuis quelques jours, et son père, M. Alcide Grégoire, patient à l'hôpital depuis le 8 décembre. L'état de santé de celui-ci s'améliore.

M. et Mme Michel Bonneau et leurs enfants ont visité leurs parents, M. et Mme A. Laberge, à Ferland, récemment.

M. et Mme Gérard Lalonde, de Moose Jaw, visitèrent leurs parents, M. et Mme George Dosch, en venant pour les funérailles de leur grand-père, M. Anton Dosch, le lundi 4 mars.

M. et Mme Maurice Raboud et leur fils, de Winnipeg, ont visité leurs parents, dernièrement. M. Raboud a été transféré à Saskatoon.

Mme A. Chabot est partie le dimanche 3 mars pour Maillardville, C.-B., où elle assista aux funérailles de son beau-frère, le mercredi 6 mars.

Bienvenue à M. et Mme Jean-C. Lambert et à leurs cinq enfants, récemment arrivés et demeurant actuellement dans l'ancienne maison de M. Laurent Mondor. M. Lambert travaille à Glasgow, Montana, et vient passer les fins de semaine à Willow-Bunch.

MM. Gérard et Richard Roy, Roger et Léo Vézina, Guy Fiset, Philippe et Robert Mondor, Donald Benoit, Léo Champigny, Jean Duperreault, de cet endroit, et Roger Laberge, tous étudiants au collège de Gravelbourg, ont rendu visite à leurs parents, le dimanche 3 mars, lorsque la chorale du collège vint chanter la messe le matin et offrir un concert durant l'après-midi.

A cette occasion, M. et Mme Armand Laberge et trois de leurs enfants, de Moose Jaw, vinrent à Willow-Bunch pour y rencontrer leur fils, Roger.

Mme W. Winslow séjourna durant deux semaines chez son fils, Paul, à Maple Creek, dernièrement.

Mme Alice Bonneau passa une couple de jours dans ce village et se rendit ensuite voir son père, M. Philippe Légaré, à Coronach. Ayant rendu visite à M. et Mme H. Audet, d'Assiniboia, elle retourna chez son fils, Jos., à Regina.

Décès

Mme Joseph Beaulne, autrefois de Willow-Bunch, est décédée dernièrement à l'âge de 95 ans. Elle était la grand-mère de Mme Sylvio Sylvestre, de Willow-Bunch. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Albertville

Noces d'argent

A l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Antoine Paradis (née Cécile Dussault), une soirée eut lieu en leur honneur. L'ainé de leurs fils, Albert, lut une adresse, et de jolis cadeaux et une bourse furent présentés aux jubilaires.

M. et Mme Paradis ont neuf enfants, Albert, Raymond, Lionel, Denis, Philippe, Léo, Richard, Alma et Suzanne, tous à la maison.

Çà et là

M. et Mme Maurice Trudel et M. Henri Prince sont revenus d'un voyage à Peace River, Alta.

M. Gilles Painchaud est de retour d'un voyage en Colombie-Britannique.

Mme Wilfrid Brûlé et son bébé sont allés passer un mois chez leurs parents, M. et Mme Albert Cloutier, à Windsor, Ont.

Mme Jack Ledoux est allée chez ses parents, à Toronto, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage.

M. Lucien Leduc, de Montréal, est venu passer quelque temps avec son père, M. Adélard Leduc, et ses frère et belle-soeur, M. et Mme Donat Leduc.

Malades

Sont de retour de l'hôpital, Mmes Walter Durand et Gérard Corriveau, ainsi que M. Aristide Brûlé.

Cadillac

Films missionnaires

Le lundi 11 avril, deux Soeurs Blanches d'Afrique sont venues donner une conférence sur leurs missions. Elles ont fait dérouler quelques films très intéressants de la vie des Musulmans et des Nègres du nord et du sud-est de l'Afrique, ainsi que du climat, paysage, etc.

A l'occasion de la fête de la St-Patrice, les dames de la Ligue des Femmes Catholiques ont tenu leur vente annuelle de pâtisseries au local de la Chambre de Commerce. Il y eut aussi la loterie de trois prix en argent.

Çà et là

M. et Mme R.-W. Boutin et leur fils, Roy, sont revenus après avoir passé l'hiver en Ontario et aux Etats-Unis, puis à Québec, en visite chez leur fils et frère, Donald, et sa famille.

M. et Mme Ivan Boutin, de la Colombie-Britannique, sont en visite chez leurs parents; ils sont aussi venus pour assister aux funérailles de la mère de Mme Boutin, Mme E. Burley, décédée à son domicile.

Malades

M. Léon Casavant a été hospitalisé à Ponteix. Mme Joséphine Monín est toujours patiente à l'hôpital ainsi que Mme René Fillion.

Mme Tancrède Larocque est revenue depuis quelque temps après avoir subi une opération et des examens médicaux.

M. Normand Lacasse a subi une petite opération à l'hôpital de Swift Current et est maintenant de retour chez lui.

Prince-Albert

Séance du Cercle Molière

Une date qu'il ne faut pas oublier: 24 mars. C'est bien dimanche que seront présentées à 2 h. p.m. (heure avancée), dans l'auditorium de l'Académie de la Présentation de Marie à Prince-Albert, les trois pièces suivantes, "La grammaire", "L'affaire de la rue Lourcine" et "Edouard et Agrippine", par le Cercle Molière de St-Boniface, Man. Tous sont cordialement invités.

Concert

L'orchestre symphonique des jeunes de Saskatoon offrira un concert le vendredi 29 mars dans l'auditorium de l'Académie de la Présentation de Marie, à 8 h. p.m. Il y aura un prix de faveur pour les membres des "Jeunesses Musicales" qui présenteront leurs cartes. Que tous viennent donc applaudir ces jeunes artistes qui se dévouent sans cesse dans le but d'atteindre les sommets dans le domaine artistique. Plusieurs d'entre eux sont des Prince-Albertains.

La cabane à sucre

Tout indique qu'il y aura foule au manège militaire le dimanche 31 mars, à 6 h. p.m.

La principale attraction sera sans doute le choix et le couronnement de la Reine du Sucre d'Erable. On affirme qu'il y aura du "vrai" sucre d'érable et de la tire pour tous, des danses folkloriques auxquelles pourront participer tous les intéressés, jeunes et moins jeunes. M. David Thomas, de Duck Lake, en sera le meneur. Les profits de cette réunion serviront à défrayer les dépenses du camp d'été diocésain situé sur la plage du lac Morin, à Notre-Dame-des-Vivtoires.

On pourra se procurer les billets auprès de n'importe quel étudiant des diverses écoles du diocèse de Prince-Albert. Tous sont cordialement invités. Qu'on vienne en foule. C'est pour une bonne oeuvre.

Concours oratoires

Mlle Val Marie Hesketh, élève de la 11e année à l'Académie de la Présentation de Marie de cette ville, reçut un chèque de $25 des mains de M. Jack Hodley, président de la branche locale no 2 de la Légion Royale Canadienne. M. Tom Cox, qui avait présidé à ce concours d'essais, était aussi présent. Mlle Hesketh avait choisi pour thème "The Significance of Remembrance".

Dans un autre concours oratoire et d'élocution à l'école St-Michel, organisé par l'Association de Foyer-Ecole, on note les noms des vainqueurs suivants: Elaine Bartko, 1ère des 5e et 6e années; Bernice Capusten, Gloria Boyer, Karen Tarnowsky et Rita Clavier. A chacune, Mme E. Brassard présenta une jolie coupe. Les autres concurrentes furent Gail Ethier, Barbara Tiens et Jeannette Croteau. Les juges, Mlle Antoinette Houle, la Rév. Sr Mary-Benedict, de l'Institut Collégial de la Providence, et M. l'abbé H. Vallée. M. E.-J. Charlebois agissait comme président du concours.

Caisse populaire

La Caisse populaire St-Jean-Baptiste Limitée de Prince-Albert a tenu sa sixième assemblée annuelle dans l'auditorium de la cathédrale, le dimanche 10 mars, sous la présidence de M. Robert-J. Pellerin.

M. l'abbé G. Gaudet, aumônier honoraire, ouvrit la séance par la prière, suivie du discours de bienvenue par le dévoué président. Il y eut alors lecture du procès-verbal de la 5e assemblée annuelle ainsi que les rapports des différents comités: celui de la direction par M. R.-J. Pellerin; surveillance, Me Marcel Simonot; crédit, M. Marcel Pagé, tandis que le gérant, M. Gérard Pagé, présentait le rapport financier.

Le président présenta l'orateur invité, M. E. Dureault, officier du "Co-op Trust" de Saskatoon, qui traita d'une question épineuse, les testaments.

Election

MM. Arcandi Trudeau, Léon Gobeil et Adonias Gaudet furent élus directeurs pour trois ans. M. Léo Godin fut élu pour compléter le terme de deux ans de M. Henri Paulhus, qui fut forcé de démissionner en vertu de la nouvelle loi du gouvernement provincial, laquelle ne permet plus à un mineur d'occuper le poste de directeur avant d'avoir atteint l'âge de 21 ans.

M. R.-J. Pellerin fut élu au comité de surveillance pour une période de trois ans, et Me M. Simonot pour un an.

Les heureux gagnants des prix d'entrée furent Mme H. Forseille et M. Emile-P. Blanchard, père, tous deux de cette ville.

En terminant, M. le président remercia cordialement tous les assistants pour leur attention et leur présence, les invitant à prendre une part active aux délibérations de la Caisse, afin qu'elle puisse continuer d'augmenter et de servir de mieux en mieux. Il s'adressa tout spécialement à M. E. Dureault pour le remercier des précieuses informations apportées sur un important sujet.

Domremy

Retraite fermée

Neuf filles de l'école de Domremy se sont rendues à St-Louis pour une retraite fermée du 8 au 10 mars: Marie-Jeanne Denis, Evelyne Boutin, Emma Roy, Dorina Guillet, Muriel Denis, Lucille Beauchesne, Evelyne Billo, Maureen McGrath et Colette Mareschal. Toutes sont revenues très enchantées et reconnaissantes des grâces reçues pendant ces jours heureux. Grand merci aux Révérendes Soeurs de St-Louis.

Çà et là

Mme Maria Hafen, de Saskatoon, est en visite chez M. et Mme Jean Denis pour quelques semaines.

Les Dames de l'Autel de la paroisse ont tenu l'élection des officières pour l'année 1963. Mmes André Georget, Gustave Baudais et Albert Kusch, qui font partie du comité exécutif, seront en charge des banquets ou réceptions à l'occasion des noces ou autres occasions durant l'année.

M. Gustave Baudais, qui a passé quelques semaines à l'hôpital de Saskatoon, reviendra ces jours-ci dans sa famille.

M. et Mme Julien-J. Georget sont allés visiter leur fille, Doris, à Gravelbourg, dernièrement.

MM. Robert Mareschal et Julien-J. Georget assistent au congrès des commissaires d'écoles à Saskatoon.

Festival régional

Le 12 mars, plusieurs personnes de Domremy se sont rendues à St-Louis pour le festival régional des paroisses de St-Louis, Duck Lake, Bellevue et Domremy. La chorale des filles de l'école supérieure a chanté "Belle nuit". Trois duos furent interprétés: "Dans mon petit village", par Jacqueline Roy et June Johnson, "Le retour au petit foyer", par MM. Marcel Casavant et Maurice Marsollier, et "Ma petite diligence", par Marie-Jeanne Denis et Evelyne Boutin. Ces dernières, gagnantes des duos, représenteront la région de Prince-Albert, le 31 mars. Félicitations!

Meyronne

Action rurale

L'assemblée générale d'Action rurale, secteur Gravelbourg, eut lieu à la salle paroissiale et fut présidée par M. Georges Parent. Son Exc. Mgr Aimé Decosse était présent, ainsi que M. l'abbé Fernand Ducharme, aumônier du secteur.

M. l'abbé D. Dugas donna une intéressante causerie sur "L'Eglise, bouclier de la foi".

Un succulent souper a été gracieusement servi par les dames de Gravelbourg.

Parmi les personnes présentes, on remarquait MM. et Mmes Gérard Brisebois, Gérard et Marcel Monette, Albert Bouvier et Mme H. Smith.

Va-et-vient

M. Raymond Girardin, venu à Regina à l'occasion du congrès des magasins Coopératifs, se rendit au collège de Gravelbourg visiter son fils, Denis, et était de passage chez les familles Chabot, de Ferland, et chez M. et Mme Marcel Monette, de Kincaid.

M. Gérard Brisebois se rendit à la réunion annuelle des commissaires d'école tenue à Saskatoon.

Mme Y. Brisebois, qui a passé quelques semaines à Regina, chez M. et Mme Léo Wild (Lucille Brisebois), est allée voir son père, M. Roberge, patient à l'hôpital de Ponteix.

M. et Mme Léonard Bouffard et leurs enfants étaient de passage à Ferland et à Regina, dernièrement.

M. Guillaume Monette, de Girouxville, Alta, ainsi que ses fille et gendre, M. et Mme Gérard Bessette, et leurs enfants, ont passé plusieurs jours chez M. et Mme Ulric Monette et ont visité leurs neveux et cousins, les familles Gérard et Marcel Monette. Les visiteurs, accompagnés de M. Ulric Monette, se sont aussi rendus chez un cousin de Coronach, M. Henri Monette.

M. et Mme Louis Fournier, fils, et leurs enfants sont revenus enchantés de leur voyage à White Roch, C.-B., où ils furent reçus par les familles Albert Marcotte et Louis Fournier, père.

Malades

MM. Paul Ste-Marie et Louis Fournier, qui se rendaient à l'hôpital St-Joseph de Regina pour y subir des interventions chirurgicales, sont revenus chez eux en bonne voie de guérison.

M. Peter Therens se remet graduellement d'une fracture au pied.

M. François Brière se rendit à Regina pour y subir des traitements. Il y visita en même temps ses filles, Mlles Irène et Anne Brière.

Baptême

David-Charles, fils de M. et Mme Arsène Smith. Parrain et marraine, Denis et Viviane Smith.



M. et Mme Domina Pinsonneault

Gravelbourg fête le jubilé de mariage de M. et Mme Domina Pinsonneault

GRAVELBOURG — Une magnifique fête unissait récemment les enfants, parents et amis de M. et Mme Domina Pinsonneault, qui célébraient leur 50e anniversaire de mariage. Cette belle journée débuta par une grand-messe solennelle célébrée en la cathédrale de Gravelbourg par le R. P. P.-E. Tétrault, O.M.I., neveu des jubilaires, assisté du R. P. André Surprenant, S.J., neveu des jubilaires, du collège de St-Boniface, et de M. l'abbé R. Ducharme, professeur au collège Mathieu, comme diacre et sous-diacre. Les servants étaient MM. Norman Allard et Rolland Pinsonneault, petit-fils et fils des jubilaires.

Avant la messe, le Père Surprenant bénit les jubilaires et accepta le renouvellement des promesses conjugales. M. et Mme Oscar Samoisette, nièce et neveu des jubilaires, leur servaient de témoins.

De nombreux parents et amis assistèrent à la messe, accompagnant de leurs prières les Actions de grâces des jubilaires et de leurs enfants.

Après la messe, un magnifique banquet fut servi aux proches parents au "Lantern Room" du restaurant "Town & Country". Cette salle était décorée avec goût pour l'occasion. Au centre de la table d'honneur on remarquait un superbe gâteau de noces, oeuvre de Mme Rolland Pinsonneault, bru des jubilaires. On remarquait à la table d'honneur en plus des jubilaires, M. et Mme Oscar Samoisette, leurs témoins, Mme Clara Surprenant, de Montréal, soeur de Mme Domina Pinsonneault, Mme Florence Pinsonneault, belle-soeur des jubilaires, le R. P. Paul-Emile Tétrault, O.M.I., le R. P. André Surprenant, S.J., M. l'abbé Roger Ducharme, M. l'abbé Dominique Dugas, curé de la cathédrale, Mme Laurent Allard, fille des jubilaires, et son époux, Mme Emery Allard, autre fille, et son époux, et M. et Mme Rolland Pinsonneault, leur fils, qui présidait ces agapes joyeuses.

A la clôture du banquet, M. Rolland Pinsonneault lut une adresse qui rappela aux jubilaires de nombreux souvenirs; il se fit l'interprète auprès de ses parents pour exprimer d'une façon touchante toute l'admiration, la reconnaissance, que lui et ses soeurs doivent aux jubilaires; il formula les remerciements et les voeux d'une longue vie, afin de profiter encore longtemps de leur exemple. Les RR. PP. P.-E. Tétrault et André Surprenant exprimèrent d'une façon délicate tous les voeux des parents de loin et proche. M. l'abbé Dominique Dugas apporta aux jubilaires les voeux de la paroisse, faisant ressortir la beauté et la grandeur de ces fêtes d'actions de grâces et de souvenirs; il exprima de façon délicate ses voeux personnels ainsi que les voeux de la paroisse.

Le président fit ensuite la lecture de nombreux télégrammes et lettres de félicitations, en particulier une bénédiction apostolique de Sa Sainteté Jean XXIII à l'occasion de leurs noces d'or, un message de son excellence M. Georges Vanier, Gouverneur Général du Canada, et Mme Vanier, du très honorable John Diefenbaker, premier ministre du Canada, des honorables Lester B. Pearson, Woodrow Lloyd, premier ministre le la Saskatchewan, Olaf Turnbull, ministre de l'Instruction publique, de la Rév. Sr Gilberte Tétrault, de St-Albert, Alta, de la Rév. Sr Marie-de-la-Garde, Soeur Blanche de Mbarara, Afrique, de Mlle Clarisse Surprenant, de Montréal, et de M. et Mme Raymond Marcotte, de Saskatoon.

Au banquet on remarquait la présence de Mlles Stella Dion, de St-Lambert, Qué., Diane Lestage, de St-Basile, Qué., nièces des jubilaires, et Stella Pinsonneault, d'Ottawa, petite-fille des jubilaires, et de la Rév. Sr Ida-de-Jésus, M.O., en plus de tous les neveux et nièces de la région de Gravelbourg.

Durant l'après-midi, une réception fut donnée à la salle paroissiale, magnifiquement décorée pour l'occasion, pour tous les parents et amis des jubilaires. Un court programme fut présenté en l'honneur des jubilaires. Mlle Stella Pinsonneault lut une adresse au nom de tous les petits-enfants des jubilaires, exprimant en termes choisis toute l'admiration et tout l'amour qu'ils ressentent pour eux. Mlle Huguette Pinsonneault, la benjamine, présenta un magnifique panier de chrysanthèmes, huit de couleur bronze représentant les petits-fils, cinq jaunes pour les petites-filles, et des oeillets blancs pour le premier et seul arrière-petit-fils. Mlle Carmen Allard chanta pour ses grands-parents "Voulez-vous dansez Grand-mère?". Mlles Lise et Huguette Pinsonneault présentèrent, chacune, une déclamation appropriée. Mme Emery Allard (Catherine) présenta une bourse au nom des enfants. La bourse des parents et invités fut présentée par Mlle Stella Dion.

Près de 200 personnes vinrent exprimer leurs voeux et participer à cette belle fête. De nombreux amis de l'extérieur vinrent se joindre aux amis de Gravelbourg, McCord, Melaval, Mazenod et Ponteix étant de ceux-là. Un souper et une veillée intime finirent une journée bien remplie de joie et de bonheur.

La L.F.C. de Saskatoon paiera pour un élève au Jardin d'Enfance

SASKATOON — La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse Sts-Martyrs a eu lieu le mardi 12 mars dans la salle de réunion de l'église, sous la présidence de Mme Rosaire Turcotte. La réunion commença par la prière et une causerie du directeur, M. l'abbé André Poillèvre.

Mlle Marthe Henriet lut les minutes de la dernière assemblée et Mme R. M. Connelly donna le rapport financier.

Les dames offrirent un don pour les lépreux, le "Children's Film Committee" et le "Traveller's Aid".

Les dames en charge de la vente de billets, Mmes Léonard Doney et Normand Raymond, donnèrent leur rapport. Les prix ont été gagnés par Mme Paul Moulin, (un fer à repasser à vapeur), M. Ernest Marcotte (sécheuse à cheveux) et M. Albert Perreault (une berceuse). La somme de $140 a été réalisée. A la partie de cartes organisée par les dames de la Ligue, les prix furent gagnés par MM. Wilfrid Nobert et Alphonse Cyr et Mmes Richard Robert et T. Préfontaine. Mmes Rosaire Turcotte, Léonard Doney et Florence Landry s'occupaient de l'entrée et du service du goûter.

Les personnes présentes se sont très bien amusées et espèrent qu'il y aura d'autres soirées de cartes.

Les dames paieront le coût des dépenses d'un élève au Jardin d'Enfance.

Les dames de la Ligue organise une soirée d'amateurs pour le vendredi 29 mars à la salle de la Coopérative. Tous ceux qui seraient intéressés à y participer voudront bien s'adresser à Mme Rosaire Turcotte (Tél. 652-1488) ou Mme Irène Labelle (652-4356), organisatrices. Les prix seront de $15, $10 et $5. Tous les amis des paroisses voisines sont invités.

La réunion se termina par un goûter donné par Mme Marcel Préfontaine.

Les mardis, jeudis et vendredis du carême, la messe a lieu le soir à 8 h. 30 et les lundis et mercredis il y a chemin de la croix à 7 h. 30 p.m., et messe tous les matins à 7 h. 30.

Que tous les paroissiens fassent un effort pour assister aux exercices du carême.

Va-et-vient

Etaient en visite chez M. et Mme Aimé Loiselle, M. et Mme Dumont Lepage, de Gravelbourg, et M. et Mme Louis Boileau, de Regina.

M. Jean-Paul Langlois, de l'Assurance-Vie Desjardins de Lévis, Qué., M. Eugène Trottier, propagandiste de l'Association canadienne-française de l'Alberta et du plan de sécurité familiale d'Edmonton, M. Roland Pinsonneault, qui sera en charge du plan de sécurité familiale pour l'A.C.F.C. de Gravelbourg, et M. l'abbé Arthur Marchildon, curé de la paroisse de St-André de North Battleford étaient de passage à Saskatoon, récemment.

M. R. M. Connelly, surintendant des écoles indiennes, se rendait à Ottawa pour affaires.

M. Raymond Marcotte, gérant de CFNS, et M. Théo Préfontaine, secrétaire du Conseil Canadien de la Coopération de la Saskatchewan, allèrent à Regina pour entendre une conférence que M. Martin Légère, de Caraquet, N.-B., président du Conseil Canadien de la Coopération du Canada, donna au congrès de la "Coperative Fire & Casualty Ltd.".

M. le Dr et Mme Edmour Gaudet et leurs trois filles, de Prince-Albert, visitaient MM. et Mmes Alfred Champagne, Auguste Bandet et Raymond Marcotte.

Mme Gédéon Masson a visité ses fille et gendre, M. et Mme Edwin Altrogge, et leur famille, à St. Benedict.

MM. et Mmes Onile Loiselle et Théo. Préfontaine visitèrent des parents à Debden.

M. et Mme Elphège St-Arnaud, de Prince George, C.-B., sont venus assister au mariage de leur fille, Lorraine, à M. Omer Archambault.

M. et Mme Léon Marchildon ont rendu visite à M. et Mme Auguste Bandet. M. Marchildon assistait au congrès des commissaires d'écoles.

M. J.-E. Labrecque, de Rosetown, et MM. et Mmes Hervé Loiselle et Gilles Ringuette, de Prud'homme, ont assisté à l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire française de Saskatoon.

M. et Mme Normand Raymond et leur famille ont visité des parents et amis à North Battleford.

Me Marcel Préfontaine et M. Raymond Marcotte se rendaient à North Battleford pour participer au congrès régional de l'A.C.F.C.

M. et Mme Roger Marcotte et Mme Henri Marcotte se sont rendus chez M. et Mme Roland Marcotte, à North Battleford.

Semaine d'Education

Durant la Semaine d'éducation, les parents ont visité les écoles et se trouvèrent très satisfaits des petits du Jardin d'Enfance, où la Rév. Mère Marie-Claire, F.d.l.P., enseigne. Ces enfants font du progrès; leur diction est claire et franche quand ils chantent ou récitent.

Storthoaks

Va-et-vient

M. Jean Paradis, fils, de l'Aviation canadienne de St-Jean, Qué., a rendu visite à ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Armand Bourget et Aimé Gauthier, et leurs familles.

Mme Léon Jamault, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., a passé quelque temps chez ses fille et gendre, M. et Mme Henri Paradis.

M. et Mme Paul Pierret se sont rendus à Wolseley à l'occasion des funérailles de M. Pitre, ami et voisin de la famille.

Mlle Yvette Blérot et Gérard Côté, de St-Boniface, Man., ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Henri Blérot.

M. et Mme Alphonse Paradis et leur famille, de Regina, ont visité les familles Aimé Gauthier et Armand Bourget.

M. Jean Carrière s'est rendu à Saskatoon comme délégué au congrès des commissaires d'écoles de la province.

Naissances

A M. et Mme Henri Paradis est né un fils; à M. et Mme Paul Carrière, un fils; à M. et Mme Raoul Chicoine, un fils, et à M. et Mme Alfred Chicoine, une fille. Sincères félicitations à ces heureux parents.

Malades

Prompt rétablissement au jeune Onil Wolensky, fils de M. et Mme Charles Wolensky, hospitalisé à Regina; à MM. Lucien Antoine, M. Schaefer et A. Marchand, hospitalisés à Redvers.

Méritants aux examens français

Le jeune Denis Toupin, fils de M. et Mme Désiré Toupin, élève de 3e année, ainsi que Gérald Blezy, fils de M. et Mme Marcel Blezy, élève de 5e année, sont arrivés troisième de la province dans leur grade respectif aux examens français de juin dernier. Mlle Lucille Millette, fille de M. et Mme Charles Millette, s'est aussi mérité un diplôme en 8e année au même examen.

Sincères félicitations à ces brillants élèves ainsi qu'à leurs dévoués instituteurs et à leurs bons parents.

Jackfish

Çà et là

M. Aurèle Arcand, fils de M. et Mme Damase Arcand, a été hospitalisé pour traitements médicaux et est retourné à l'hôpital pour une opération.

M. Médéric L'Heureux, de Cavalier, est actuellement à l'hôpital, où il a subi une opération au genou.

M. Albert Baillargeon et son fils, Aimé, sont partis à Edmonton et se rendront à Fort St. John.

Mlle Gertrude Esquirol, accompagnée de deux de ses amies, de Prince-Albert, est en vacances chez ses parents.

Mme Jos. L'Heureux est allée passer trois jours chez Mme Allenby, à Battleford.

Au Collège St. Thomas More

Cours de vacances

Des cours de philosophie Thomiste seront donnés par les Pères Basiliens du collège St. Thomas More à l'école d'été de l'Université de Saskatchewan, du 2 juillet au 10 août.

Les cours qu'on offrira cet été sont les suivants:

Philosophie M101. L'introduction à la philosophie par le R. P. Robert W. Finn, C.S.B.

Philosophie M293a: La logique.

Philosophie M294b: La philosophie de la nature humaine par le R. P. James Daley, C.S.B.

Philosophie M101: L'introduction à la philosophie sera donnée aussi à l'intersession du 16 mai au 25 juin par le R. P. Peter Swan, C.S.B.

Lac Pelletier

Va-et-vient

Le jeudi 7 mars avait lieu en l'église Ste-Anne de Lac Pelletier la présentation de vues animées par deux Révérendes Soeurs Missionnaires d'Afrique. M. l'abbé Georges Laprise et M. Léon Ruest, de Ponteix, les conduisaient.

Mme Irène Perron et sa famille, de Swift Current, sont venues visiter M. et Mme André Laverdière, le dimanche 3 mars.

M. et Mme Irvin Studer sont allés à Saskatoon, le 8 mars, pour passer la fin de semaine avec leur fille, Marylyn, à l'Université de Saskatoon.

Mme Jos. Dumesnil a visité ses parents, M. et Mme Emile Fourny, à Cadillac, du 11 au 15 mars.

M. et Mme Georges Pellerin et leur fils, Denis, allèrent chercher leur fille et soeur, Mariette, et M. Denis à Val Marie. Carmen Pellerin ainsi que Mlle D. Rambow reconduisirent Mariette, le 13 mars au soir.

Plusieurs personnes de Lac Pelletier se rendirent à Ponteix pour assister aux finales de hockey. Le club de Neville gagna la coupe, cette année.

M. et Mme André St-Jacques ainsi que M. et Mme Lucien St-Jacques sont venus visiter M. et Mme Jacques Redigier, dernièrement.

M. et Mme Lucien Laverdière ont visité M. Sylvain, à Cadillac, dernièrement.

Malade

M. Albert Létourneau a été transporté par avion à l'hôpital Université de Saskatoon, le 9 mars. Prompt rétablissement à ce malade.

Duck Lake

Cabane à sucre

Cette année nous répéterons la belle expérience de l'an passé qui fut un magnifique succès: celle de la "Cabane à Sucre".

Plusieurs d'entre vous ont pu constater sur place ce que nous avions réalisé avec cette organisation. Le Camp Notre-Dame des Victoires est chose faite . . . et ainsi notre population française du diocèse de Prince-Albert a son propre village étudiant pour la formation de sa jeunesse par le truchement de l'Action Catholique.

Nous avons un magnifique terrain de 33 acres, plus une cuisine-réfectoire, cinq chalets pour campeurs, une pour les dirigeant(e)s, une très grande salle, un chalet pour les aumôniers, enfin un chalet pour Son Exc. Mgr Morin.

Notre programme d'avenir serait d'avoir notre propre chapelle afin d'assurer la présence continuelle de Jésus Hostie pendant toute la durée des camps. Il y a l'aménagement des terrains, embellissement, entretien, etc.

Vous voyez combien de choses il reste à faire pour que votre camp soit le plus beau possible, le plus agréable, enfin pour que le village étudiant soit pour vous et vos amis l'endroit idéal pour y trouver la paix, la joie de vivre votre vie d'étudiant 100 pour cent.

Voilà en quelques mots nos raisons de maintenir cette coutume commencée l'an passé "La Cabane à Sucre". C'est pourquoi l'on s'est tracé un programme semblable à celui de l'an passé. Exception faite que nous avons acquis une certaine expérience que nous mettons à profit. D'abord nous avons plus de temps pour nous y préparer et ainsi vous assurer une meilleure organisation dans la distribution de tire d'érable ayant en main un meilleur système de bouilloire et une quantité plus grande de sirop, un système de micro plus vaste, la partie récréative améliorée.

Nous aurons des danses de folklore et aussi des danses carrées ou quadrille. Nous avons déjà dans plusieurs de nos paroisses des groupes organisés. Nous aurons donc pour ce soir-là un meneur de danse folklorique, M. Dave Thomas, de Duck Lake.

Comme l'an passé nous avons le concours de la "Reine de la Cabane à Sucre". Donc, tous sont bienvenus pour le 31 mars au manège militaire de Prince-Albert sur le terrain de l'exposition. La soirée commencera à 6 h. p.m. (heure avancée).

L'ACFC vous parle

Notre programme de français

Elaboration du programme actuel

Notre programme de français date officiellement de 1955. Il n'est donc pas très vieux. Ajoutons encore qu'il ne s'est pas bâti à tout hasard.

Le travail de revision fut commencé en 1953 par les membres du Comité de l'Enseignement. Pendant treize mois le Comité s'est donné activement à la recherche des manuels les plus modernes et des méthodes les plus appropriées. Comme toutes les personnes concernées étaient dans l'enseignement, le temps consacré à cette étude devait nécessairement se prendre sur les fins de semaine, et le plus souvent sur les heures de sommeil.

Le programme nouvellement élaboré fut mis à l'épreuve pendant un an. Un congrès fut alors tenu afin de permettre à tous les membres du personnel enseignant de présenter leurs commentaires.

Beaucoup de choses restaient encore à faire: correction, mise en page, impression, reliure. Le couvent de Gravelbourg assuma la formidable tâche.

Tout n'était pas parfait; mais nous avions tout de même quelque chose de sérieux et dont nous pouvions être fiers. Le Département d'éducation de la province en a même fait l'éloge. Signalons en passant des collaborateurs de première heure: la Rév. Mère St-Félix-de-Valois, J.M., le Frère Gilles, de Willow-Bunch, et le Frère Georges-Armand, de Bellegarde. Ajoutons encore que, en plus du temps donné, les frais encourus se faisaient le plus souvent à leurs dépens.

Nouvelles recherches

Bien que brèves, les considérations qui précèdent doivent nous faire réaliser les difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit d'élaborer un programme. Il ne faudrait pas en conclure cependant qu'il faille se contenter éternellement des mêmes formules, des mêmes systèmes.

Il n'en fut pas ainsi. Tous les ans, le Comité de l'Enseignement s'est occupé activement de changer les manuels dès que la chose s'imposait. Mais il reste tout de même vrai qu'il faut, à certaines périodes, procéder à des revisions complètes. Ce travail s'impose par la nécessité de présenter un ensemble consistant, de s'adapter à nos temps et de suivre le progrès. C'est dans cet esprit qu'une revision nouvelle fut commencée en juillet dernier. Plusieurs nouveaux manuels sont actuellement à l'étude; certains furent mis à l'essai dans les écoles au cours de l'année. Le Bon Parler sera bientôt prêt. D'autres sont à faire un choix judicieux des Chants et des Lectures supplémentaires.

Mais ici encore, il faut du temps. Nous ne devons pas procéder à la légère. Nous n'avons pas non plus de Département financé par l'Etat comme de personnes entièrement disponibles pour faire ce travail. Citons un exemple de lenteur forcée: certains manuels avaient été fortement recommandés; ils devaient suffire pour les grades 1 à 10. A première vue, tout allait bien; l'enthousiasme régnait. Cependant une étude sérieuse de deux séries de manuels a révélé que tout était à peu près à recommencer.

La situation qui est faite à notre heure de français n'est pas pour faciliter les choses. Il faut tout d'abord songer à réduire tout un programme à une période d'une heure. Or, les livres dont nous disposons s'adressent à des élèves beaucoup plus favorisés. Après le choix du livre, il faut faire un choix dans le livre lui-même. Comme les livres nous viennent du Québec ou de France, ils ne sont jamais tout à fait appropriés à nos écoles. L'adaptation pratique devient le problème de l'instituteur (exemple: choix des compositions, étude du vocabulaire).

Il ne faudrait pas non plus oublier l'aspect financier. Le Département fournit gratuitement les livres de lecture. Il nous est donc impossible de changer ces livres à volonté; autrement, les parents seraient obligés de payer pour l'achat des livres nouveaux.

Ajoutons encore que, sans viser trop haut, il faut tout de même garder un standard convenable. Nous voulons que notre programme conduise à une connaissance véritable de la langue parlée et de la langue écrite. Il faut donc puiser dans des livres d'esprit français tout comme il faut couvrir tous les sujets essentiels à la connaissance de la langue.

Une partie de la revision actuelle sera prête pour l'automne prochain. Mais nous ne pouvons guère espérer une revision complète avant 1964.

Deux aspects sont particulièrement étudiés dans les recherches actuelles: 1) trouver des livres qui présentent une langue simple, souple et vivante; 2) offrir des outils de travail qui permettent, tant à l'instituteur qu'à l'élève de se retrouver le plus aisément possible.

Ces considérations avaient pour but de vous tenir au courant de ce qui se fait et de vous dire le pourquoi de certaines attitudes. L'A.C.F.C. n'a jamais eu les finances voulues pour accomplir tout le travail qui s'impose. Mais, jusqu'à date, la collaboration et l'esprit de sacrifice ont fait le reste . . . avouons que ce n'est pas si mal.

Benoit PARIS, O.M.I., visiteur des écoles et directeur de l'enseignement du français,

Ferland

Décès

M. et Mme Aristide Fournier, Mme Avila Chabot et M. Charles Fournier sont allés assister aux funérailles de leur beau-frère, M. le Dr Léon Beaudoing, décédé à son domicile à New Westminster après deux mois de maladie.

M. le Dr Beaudoing était l'époux de Marian Fournier. Il fut médecin de Ponteix durant plusieurs années et en 1950 il établit domicile à New Westminster pour y exercer sa profession.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Autre décès

Le 12 mars, M. Homer Barsalou, de McCord, décédait subitement à son domicile, à l'âge de 76 ans. Il épousa en premières noces Mlle Berthe Létourneau, décédée en 1933, et en secondes noces, Mlle Rose Bégin, qui lui survit.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé J. Bernier en l'église de Ferland le vendredi 15 mars et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Gaston Fournier, Paul Massé, Marcel Brisbois, Ernest Patoine, Laurier et Robert Chabot.

M. Homer Barsalou était un ancien paroissien de Ferland, alors qu'il tenait un magasin général. Il exerçait le même commerce à McCord.

Çà et là

MM. Rosaire Chabot et Valmore Couture assistèrent au congrès des commissaires d'école à Saskatoon.

M. et Mme Michel Bonneau et leur bébé, de Willow-Bunch, visitèrent leurs parents, M. et Mme Alex. Laberge.

M. et Mme Alfred Fauchon, de Gravelbourg, passèrent quelques jours à visiter parents et amis.

M. et Mme Raymond Fournier et leurs enfants, de Saskatoon, visitaient les familles Chabot et J.-A. Fournier.

Mme Ephrem Bouffard se rendaient avec M. et Mme Paul-E. Lacasse, de Cadillac, visiter ses fille et gendre, M. et Mme Ernest Douville et leur famille, à Vulcan, Alta.

Mme Joseph Chabot visitait ses fils et bru, M. et Mme Viateur Chabot, à Regina.

Prompt rétablissement à Mme Roméo Morin, hospitalisée à Gravelbourg, et à Mme J. Audette, hospitalisée à Mankota.

M. l'abbé J. Bernier, M. René Couture et Mme Alfred Chabot assistèrent à une réunion de chefs de secteur à Gravelbourg, le 27 février.

Mlle Adrienne Hamel, de Ponteix, visitait M. et Mme Lucien Beaudoin.

Mme Laurier Chabot et Mlle Claudette Bouffard sont revenues à leur foyer après avoir été hospitalisées pour subir des intervention chirurgicales.

Prompt rétablissement à Mme P. Carcaran, revenue chez elle après quelques jours à l'hôpital de Kincaid.

M. et Mme Napoléon Brisbois et leurs enfants, de Gravelbourg, visitaient les familles Charles Fournier et Adrien Brisbois.

M. et Mme Gérard Turgeon, de Regina, visitèrent leurs parents, M. et Mme Antonio Turgeon, dernièrement.

M. et Mme Gérard Fournier et leurs enfants allèrent visiter M. et Mme Aurèle Piché, à Gravelbourg, dimanche dernier.

M. et Mme Sylvio Laverdière, de Gravelbourg, et M. Robert Braconnier, étudiant au collège, visitèrent la famille Joseph Couture.

M. et Mme Marcel Monette et leur famille, de Kincaid, M. Raymond Girardin, de St-Joseph, Man., et son fils, Denis, étudiant au collège de Gravelbourg, visitèrent les familles Chabot.

Les collégiens Maurice Fournier, Robert Laberge, Adrien Brisbois et Raoul Massé firent une courte visite chez leurs parents le dimanche 10 mars.

Partie de cartes

Une partie de cartes organisée par le quatrième groupe eut lieu à la salle paroissiale au profit de la paroisse, le dimanche 17 février. Le prix d'entrée des dames fut gagné par Mme René Fauchon, celui des hommes par M. Lionel Fauchon. Les 1er prix aux cartes échurent à Mme Adrien Larose et à M. Gérard Desharnais. Mme Alfred Chabot et M. Gaston Fournier eurent les prix de consolation.

Baptême

Le 10 mars: Léonne-Marie, fille de M. et Mme Claude Chabot, née le mercredi 27 février. Parrain et marraine, M. et Mme Alvin Shaeffer, oncle et tante de l'enfant.

Dumas

Çà et là

M. Vernon et Eldéa Lamontagne sont allés en promenade aux Etats-Unis, en fin de semaine.

M. Emile Baudu, de Kipling, a pris sa retraite après 42 ans de service comme contremaître à des travaux ferroviaires du Canadien National. Ses amis et ses enfants offrirent une soirée en son honneur, lui présentèrent une bourse et un beau cadeau à Mme Baudu. Tous s'amusèrent ferme jusqu'à la nuit avancée.

M. et Mme Ludger Lamontagne, Mlle Arlene Jacques et M. Maurice Lamontagne sont de retour de leur promenade à Duncan et Victoria, C.-B., où ils visitèrent Mme Lamontagne et d'autres parents. Ils sont enchantés de leur promenade.

Malades

Mme Pat Lamontagne et Roland Blaise, de Dumas, et M. Robert Jacques sont patients à l'hôpital de Wawota.

Radville

Çà et là

M. René Barbarin, qui a passé deux mois à l'hôpital de Moose Jaw à la suite de graves brûlures, est en convalescence chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Aubert Marion.

Une partie de cartes, organisée par le Club canadien au sous-sol de l'église, a rapporté la somme de $13. Les gagnants furent MM. Horace Gilmore et E. Dionne, 1er prix, et MM. Marius Bourassa et Eugène Labelle, prix de consolation.

Une initiation au premier degré des Chevaliers de Colomb eut lieu à Weyburn le 10 mars. Deux candidats de Radville ont été présentés par le Conseil Monahan. Félicitations.

MM. Raymond Dionne et Vincent Kimballs, commissaires de l'école séparée, sont de retour de Saskatoon, où ils ont assisté au congrès des commissaires catholiques.

Mme Hector Krosbeck, pionnière de Ste-Colette, est décédée à Regina, à l'âge de 80 ans et 6 mois. La défunte laisse dans le deuil deux fils et deux filles. L'inhumation se fit dans le cimetière de Ceylon.

Redvers

Assemblée de la L.F.C.

Le jeudi 14 mars, 27 dames se rendirent à la salle paroissiale pour l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. M. l'abbé E. Toupin, curé, était présent. Mme M. Dubois présida l'assemblée, et Mme N. Parent servit de secrétaire en l'absence de Mme Lamotte. Après la prière, Mme Parent lut les minutes de la dernière assemblée et les présidentes des comités donnèrent leurs rapports.

Mme DePape lut les règlements de la Ligue et M. l'abbé Toupin adressa quelques mots au sujet de l'intronisation du Sacré-Coeur de Jésus et du Coeur Immaculé de Marie dans les foyers catholiques. Il présenta aussi quelques films sur la sainte messe, avec explications.

Un cours de couture aura lieu à la salle Fatima à partir du 25 mars. Mme DePape est en charge de ce projet.

La décision fut prise d'offrir une messe le premier lundi de chaque mois aux intentions des dames de la L.F.C.

Le goûter fut servi par Mmes Jean Wilvers et Armand Garnier.

Puisque le deuxième jeudi du mois d'avril tombe le Jeudi Saint, la prochaine assemblée aura lieu le 18 avril.

Çà et là

A partir du 15 mars, l'hôpital de Redvers a été mis en quarantaine pour deux semaines à cause de la gravité d'une grippe qui sévit dans le district. Plusieurs personnes sont malades à la maison et l'hôpital est rempli de patients.

Parmi les malades de la paroisse on remarque Mmes Marie Lamotte, Cyril Bouchard, Maurice Sylvestre et Lamy, le petit Raymond Donais et MM. T. Landry et Roland Martel. La petite Maureen DePape se remet chez-elle après une semaine à l'hôpital. Prompt rétablissement à tous ces malades.

M. et Mme André Lamotte ont passé quelques jours à Regina avec leur fille, Jeannette, qui a subi une intervention chirurgicale.

Félicitations à M. et Mme Raymond LeClaire, heureux parents d'une fille, née le mardi 12 mars.

Mlle Jeanne Martel, d'Edmonton, passe une semaine de vacances chez ses parents, M. et Mme Roland Martel.

M. et Mme René Freçon sont de retour d'un voyage de six semaines dans le sud des Etats-Unis.

Un souper à la fortune du pot eut lieu à la salle paroissiale le dimanche 17 mars pour célébrer la fête de la St-Patrice. Le souper fut suivi du jeu de whist et d'un bingo.

Mlle Jeannette George, couronnée Reine du Carnaval de Bellegarde

BELLEGARDE — Le dimanche 10 mars eut lieu le carnaval annuel de Bellegarde. Il débuta vers 2 h. p.m. par une partie de ballon-balai et se poursuivit jusqu'au couronnement de la reine, à 8 h. Il y eut de tout à l'affiche: courses, mascarade, matchs divers, mais pas de joutes de hockey telles qu'annoncées. C'est que Sire Chinook avait fait des siennes pendant l'heure du dîner. La glace, qui était comme un miroir la veille, perdit de sa consistance sous le souffle tiède de l'intrus. N'empêche que la foule de jeunes qui avait envahi le petit bourg de Bellegarde trouva à s'amuser pleinement tout l'après-midi. Gérald Cummins, au micro, s'évertua à diriger les activités et réussit à embaucher tous les amateurs de sport.

Un délicieux goûter, préparé par les élèves de 12e année, fut l'occasion de rencontres heureuses où jeunes et vieux partagèrent l'entrain commun. Il n'y a pas à dire, la race canadienne-française est une race pétrie "d'invincible allégresse".

A 8 h. p.m., Sa Majesté la reine, Jeannette George, parut belle et triomphante au milieu de ses dames d'honneur, Mlles Isabelle Germain, Linda Perreaux et Jocelyne Blézy. Des pages en tenue, Marcel Magotiaux, René Bernuy, Guy Sylvestre, Alain Bourgeois et Norman Perreaux formaient sa cour royale. De gentilles petites fées, Mlles Huguette Buissé, Diane Paulhus, Susan Magotiaux, Janet Real, Gisèle Moreau, Gisèle et Michèle Cop et Jocelyne Lamotte chantèrent la gloire de leur souveraine.

Mlle Aimée Sylvestre, ex-reine, au milieu d'ovations retentissantes, couronna l'élue du jour. Celle-ci prononça son discours du trône devant une "Chambre" remplie à capacité. Elle promit à ses électeurs que son pays "ne serait pas un arsenal d'armes nucléaires, de fusées Bomarc, mais un dépôt d'armes beaucoup plus effectives pour la paix et le bonheur de ses sujets: des navires munis de bonté, de serviabilité, de sourire." Un tonnerre d'applaudissements accueillirent ces promesses. Le choeur, à son tour, manifesta sa joie en chantant "Elle est en or".

Une agréable soirée dramatique et musicale, sous la présidence de M. l'abbé Léon Savoie, clôtura ce grand événement de la saison hivernale. Gérald Cummins agissait comme maître de cérémonies. Le premier numéro fut une marche royale par Mlle Andréa Sylvestre. Une pantomime, "Le mystère des ombres", exécutée par MM. Gérald Cummins, Roland Moreau, André Bernuy et Marcel Moreau amusa grandement les spectateurs. Hippocrate n'aurait pas mieux réussi une opération aussi sérieuse que celle que le "Docteur Cummins" eut à faire sur un patient qui avait avalé un corbeau.

Deux chants du Père Duval, exécutés par la chorale accompagnée à la guitare par MM. Robert Revet et Barry George, charmèrent la foule. Le drame, "La reconstruction d'un monde meilleur", fut le clou de la soirée. Nos trois acteurs, Mlle Odette Wolensky, MM. Armand Magotiaux et Bernard George, donnèrent une excellente représentation comme celle qui leur avait valu, quelques semaines auparavant, des éloges de Mlle Nan Reid, adjudicatrice du festival régional.

Le R. F. Alexis, S.C., directeur de l'école de Bellegarde, eut le plaisir de présenter les gagnants des différents événements de l'après-midi et de remettre à chacun un prix substantiel. Le petit page, Norman Perreaux, tira les trois billets chanceux de la loterie, celui de MM. Adrien Wilcot, Mme Percy Blackburn et F. Cook.

M. le curé adressa ses félicitations à la Reine et se dit heureux de l'initiative prise par les élèves de 12e année dans l'organisation de ce carnaval: "L'élève chrétien doit pouvoir prendre des responsabilités dans tous les domaines d'où, obligation d'une formation intégrale. Bravo d'avoir commencé à voler de vos propres ailes." En effet, il faut saluer d'un honorable coup de chapeau les organisateurs de cette journée, les élèves de 12e année, car au dire de tous, ce carnaval, malgré le temps peu favorable, eut un franc succès.

Le président du comité d'organisation, M. Gérald Cummins, désire, par le truchement du journal **La Liberté et le Patriote**, remercier sincèrement MM. les abbés M. George, E. Toupin et P. Finnin, qui ont daigné les honorer de leur présence pour la cérémonie du couronnement.

Semaine des Vocations

Bellegarde a eu sa semaine des vocations. Les jeunes de l'école secondaire ont eu l'avantage, tous les soirs, d'entendre une conférence sur les quatre grandes vocations qui s'offrent comme quatre voies différentes pour atteindre le même but: la sanctification personnelle par le dévouement au service du prochain.

M. l'abbé Finnin, curé de Cantal, parla de la vocation en général. M. l'abbé George, curé de Storthoaks, entretint les jeunes sur l'idéal chrétien du mariage, communauté d'amour au service de Dieu et du prochain. M. l'abbé Savoie, curé de Bellegarde, présenta la vie religieuse comme la joie du Christ, l'armée d'avant-garde dans l'Eglise. M. l'abbé Toupin, curé de Redvers, présenta le rôle magnifique du sacerdoce "le ferment des âmes, le sel de la terre."

C'est Dieu qui jette la semence mais il faut à cette semence, pour lever, croître et fructifier, un terrain et un climat favorables. La vocation, en effet, se cultive comme une plante.

Puisse les jeunes qui ont entendu la voix de Dieu par celle de ses prêtres avoir ouvert leur coeur tout grand aux effluves de la grâce.

Jocelyne BLEZY,
secrétaire du Comité.

Vawn

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques avait lieu au presbytère le mardi 5 mars. Le directeur, M. l'abbé G. Aumont, et neuf membres étaient présents.

On décida d'envoyer $10 aux "Bourses d'étude nationales", $5 au programme "Radio Sacré-Coeur", et $5 aux religieuses "Sisters of Mission Service".

Le lundi 25 mars sera une journée de prière avec rosaire perpétuel. Elle se terminera par la bénédiction du Saint Sacrement à la chapelle du couvent, à 8 h. p.m.

Un comité de nomination, en vue de l'élection d'officières à la réunion annuelle qui aura lieu le 2 avril, fut choisi: Mmes W. Dion, présidente, A. Latendresse et F. Pelchat.

Après la lecture d'un article intitulé "Nous et nos enfants", M. l'abbé Aumont donna sa bénédiction.

Un café fut servi par Mmes A. et F. Blanchette.

La Semaine des Bibliothèques

La semaine du 6 au 13 avril 1963 sera, dans tout le Canada, la Semaine des Bibliothèques canadiennes. Je ne voudrais pas inutilement répéter les propos de tous ceux qui, en cette circonstance, tenteront de convaincre leurs compatriotes que "la lecture est la clef du succès" et la nourriture intellectuelle indispensable à l'homme.

Chaque année, cette Semaine des Bibliothèques me laisse un peu rêveur. Pourquoi donc une semaine des bibliothèques, une semaine de la lecture? Y a-t-il, au Canada, une semaine des épiceries, une semaine du pain, de la viande et du lait? Le besoin de nourriture ne se démontre pas; il se sent, et cela s'appelle la faim. A quel stade d'une civilisation vivons-nous, si l'homme n'a pas encore conscience qu'il n'est pas qu'un corps? La vérité, c'est qu'il n'est pas facile de décider un esprit à être tout à fait un esprit.

La lecture publique est-elle considérée, à tous les niveaux, comme une denrée indispensable et, partant, comme une nécessité vitale que l'on achète et que l'on paye? Les quelques illuminés qui croient encore et malgré tout qu'il est aussi important d'enrichir l'esprit des citoyens que de leur permettre de marcher sur un pavé bien fait, ne sont-ils pas isolés au centre d'un contexte administratif, social et habitué qui n'a presque jamais inscrit la culture sur la liste de ses préoccupations?

Récréation et lecture

Comparons, par exemple, les sommes que l'on consacre à l'organisation des loisirs corporels, et celles que l'on consent aux loisirs intellectuels. Je pense à quelques villes d'environ 50,000 habitants qui n'ont encore aucune bibliothèque, alors que leurs budgets pour "services récréatifs" s'ouvrent en éventail de $100,000 à $150,000; je pense à cette ville de 18,000 habitants qui verse $2,000 à sa bibliothèque municipale et consacre $110,000 aux loisirs, à cette autre de 25,000 habitants qui consent l'obole de $200 à la seule bibliothèque d'association qui la dessert, et qui n'hésite pas à donner $60,000 à ses terrains de jeux.

Et pourtant, ces longs loisirs que les hommes auront dans l'avenir, les rendront ou plus nobles ou plus bêtes — au sens physique — selon la matière avec laquelle on leur aura permis de les remplir.

Puis-je parler aussi de l'illogisme dont on fait preuve dans la répartition des deniers publics pour fins d'éducation et de culture?

En 1960, les commissions scolaires jouissaient d'un budget global de plus de $237 millions — dont $120 millions prélevés en taxes scolaires — pour l'instruction primaire des enfants. La même année le budget global des bibliothèques publiques était à peine d'un million et demi, pour prolonger cette instruction via les bibliothèques, ces "universités du peuple" comme on se plaît à les appeler, avec une certaine emphase teintée d'euphorie.

Et pourtant, s'il est vrai que la culture est le prolongement de l'instruction et si la bibliothèque est la suite logique de l'école, ne semble-t-il pas y avoir là un déséquilibre budgétaire flagrant? A-t-on conscience que la bibliothèque joue un rôle éducatif qui peut influencer l'avenir de toute une race et déterminer toute une civilisation au même titre, au moins, que l'école primaire?

Deniers perdus?

A quoi sert, en effet, d'apprendre à lire à l'enfant si, au sortir de l'école, il n'a plus rien — ou si peu que rien — pour continuer sa culture, s'il est menacé de perdre même le mécanisme de la lecture, de retourner lentement à un stade assez voisin de l'analphabétisme, ou de se scléroser, adulte, dans une existence primitive, sans besoins intellectuels et sans horizons? Les deniers de toute source dépensés pour son instruction ne seront-ils pas alors perdus pour lui?

Le rôle intellectuel et social que les bibliothèques doivent jouer, sur le plan local comme sur le plan national, exige une meilleure répartition des deniers et des soucis, et que l'on cesse de les considérer comme un luxe inutile, comme des institutions marginales qui ne méritent qu'une respectueuse ignorance dans les budgets publics.

Si la lecture est la clef du succès pour les individus, l'argent est sans contredit la clef du succès — et dans plusieurs cas la permission de vivre — pour les bibliothèques.

Voilà le problème que j'ai cru devoir poser, à l'occasion de cette Semaine des Bibliothèques, à tous les citoyens, et particulièrement à ceux qui ont, à tous les échelons, la responsabilité de la chose publique. Et je souhaite de tout mon coeur qu'on en trouve la réponse.

Gérard MARTIN,
directeur des bibliothèques
publiques de la
province de Québec.

Le Coin des Jeunes

Cette semaine votre page est envahie par plusieurs articles pour les "vieux". La raison: Josette a été malade. Maintenant ça va mieux. En attendant, les compositions qui s'entassent sur son bureau lui prouvent qu'elle n'est pas oubliée. Elle nous reviendra la semaine prochaine.



Tenant l'épée qui transperça le côté du Christ, cet Ange est l'un des trois qui bordent le pont des Sts-Anges près du Vatican, à Rome, chacun d'eux portant un instrument de la Passion du Christ.

L'Assurance-Vie Desjardins s'affirme de plus en plus

L'Assurance-Vie Desjardins a tenu, le 13 mars dernier, à Lévis, sa quatorzième assemblée générale annuelle. Le compte rendu de ses activités témoigne plus que jamais de la vitalité de l'entreprise.

Les revenus qui proviennent des primes perçues pour les différents genres d'assurance et de rentes accusent une augmentation spectaculaire de 26 pour cent sur l'année précédente et ont excédé les $10,000,000.

L'ensemble des valeurs et biens qui constituent l'actif s'est accru dans l'année de plus de $2,700,000, faisant passer le total à au-delà de $15,400,000, autant d'argent qui demeurera au service des coopérateurs et de l'économie toute entière.

Les contrats d'assurance-vie en vigueur à la fin de 1962 atteignaient $959,000,000. Ce montant excède actuellement le milliard. Ce n'est pas sans fierté que l'Assurance-Vie Desjardins met en relief cet impressionnant total réalisé en quatore années d'opération. "Existe-t-il, écrit-elle, de meilleure preuve que les plans et services offerts répondent bien aux besoins réels de notre milieu".

Les ventes de l'assurance individuelle, de l'assurance collective et accident pour les écoliers ont atteint des sommets sans précédent; c'est tout à l'honneur du personnel externe qui fait preuve d'une compétence et d'une stabilité remarquables.

Après avoir retourné aux assurés ou à leurs bénéficiaires 52 pour cent des primes encaissées et avoir constitué les réserves requises, un montant de près de $900,000, sur un surplus total de l'année excédant le million, a été attribué en ristournes ou dividendes aux assurés, tous membres et propriétaires de l'entreprise.

Parmi les réalisations importantes de l'année 1962, il faut signaler la création, en collaboration avec le Mouvement Desjardins, de l'Institut Desjardins, premier centre coopératif de formation professionnelle de langue française en Amérique; l'entrée officielle de l'Assurance-Vie Desjardins dans le Conseil de la Coopération du Québec; la mise sur pied d'un service de prévention des accidents chez les jeunes; la diffusion sur un réseau national, pour une quatrième année consécutive, d'une série de télémissions éducatives qui portaient, cette année, sur les question scolaires, "Droit de Cité", et qui atteignent chaque semaine un million d'auditeurs; et d'une série radiophonique d'été qui met en relief les valeurs traditionnelles de notre milieu, "Fête au Village".

De plus, l'Assurance-Vie Desjardins a collaboré avec les Caisses populaires à une enquête d'envergure sur les conditions de vie, les besoins et les aspirations des familles salariées canadiennes-françaises réalisée par le Centre de Recherches Sociales de l'Université Laval et à la présentation d'un mémoire devant la Commission Royale d'Enquête sur l'Education.

Membre de l'Alliance Coopérative Internationale, l'Assurance-Vie Desjardins entend faire sa part pour aider les pays en voie de développement. Cette année, à son assemblée annuelle, elle a invité M. Macaire Pédanou, du Togo, attaché aux Nations Unies, à entretenir ses délégués des problèmes de l'Afrique.

Deux nouveaux administrateurs ont été nommés pour remplacer M. Marcel Gravel, décédé, et Me Carrier Fortin, M.A.L., de Sherbrooke, nommé ministre dans le Cabinet du Québec. Ce sont MM. Jean-Baptiste Lefebvre, président de l'Union régionale de Joliette des Caisses populaires Desjardins, et Hilaire Béliveau, membre du conseil de surveillance de l'Union régionale de Sherbrooke.

L'Assurance-Vie Desjardins progresse de plus en plus rapidement. Son rayonnement et sa renommée grandissent d'un bout à l'autre du pays et même à l'étranger.

L'archevêque de Santiago poursuit la réforme agraire

SANTIAGO — La réforme agraire se poursuit au Chili. On sait que l'archevêque de Santiago avait remis, il y a huit mois, sa propriété de "Las Pataguas" aux ouvriers agricoles, ainsi devenus propriétaires. Ces derniers travaillent leurs terres mieux qu'autrefois, employant des techniques modernes, des insecticides, des semences sélectionnées. Devant ces résultats, l'archevêché de Santiago procède aux travaux préliminaires pour transformer en coopérative un second de ses domaines, "San Dionisio", à Linares.

La Semaine des Bibliothèques

Les richesses du passé

Il y a lieu de nous réjouir et de vous féliciter pour l'expansion que prend, d'une année à l'autre, votre campagne nationale du livre, engagée en vue de promouvoir la culture et la recherche scientifique dans notre pays.

Pour ne pas exiger de pénibles efforts physiques, le travail de l'écrivain, du statisticien ou de tout autre travailleur intellectuel n'en est pas moins absorbant et épuisant. Ce n'est qu'après avoir refait, dans le laboratoire silencieux de la bibliothèque, les longs itinéraires de leurs devanciers que les chercheurs authentiques pourront s'aventurer dans les avenues sublimes d'un cerveau créateur.

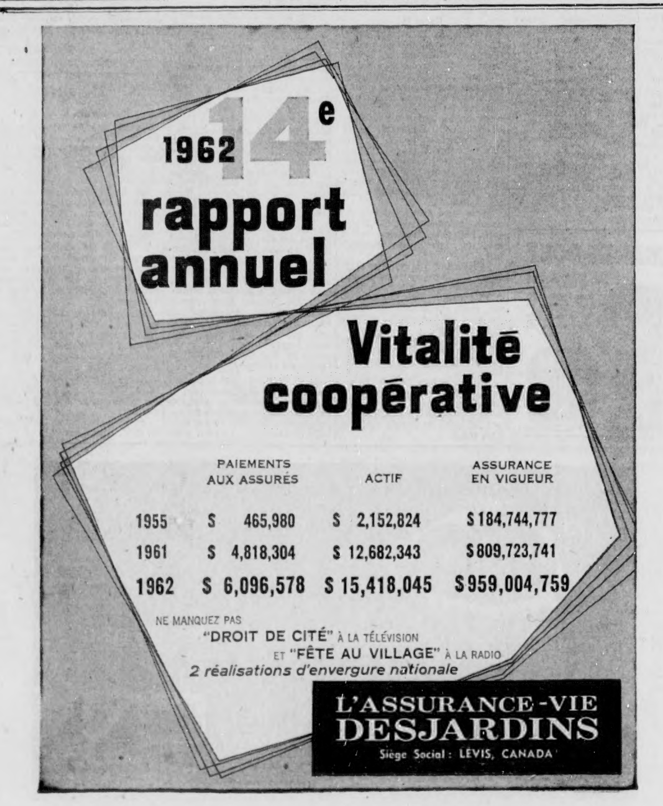
Beaucoup de nos contemporains associent encore mieux l'idée de travail au labeur traditionnel de ceux qui, au cours des générations passées, traçaient les sillons de leur champ ou façonnaient de leurs mains les matières premières d'un sol généreux.

Travail et pensée

Et pourtant, si le XXe siècle, à ses débuts avait déjà mécanisé notre agriculture et industrialisé nos villes, le développement plus récent de l'automation et l'implantation de la cybernétique apportent des changements plus rapides et plus manifestes encore dans les modes d'activité et de vie qui font appel à la génération montante. C'est une occasion pour l'homme, de se manifester en ce qui lui est propre, mais il est toujours difficile de passer d'un ordre à un autre.

"Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre et ses royaumes ne valent pas le moindre des esprits; car il connaît tout cela, et soi; et les corps, rien." Or, nous dit encore un fragment de Pascal sur lequel semble s'être moulé son génie: "De tous les corps ensemble, on ne saurait en faire réussir une petite pensée: cela est impossible et d'un autre ordre. De tous les corps et esprits, on n'en saurait tirer un mouvement de vraie charité, cela est impossible, et d'un autre ordre, surnaturel. Tous les corps, et tous les esprits ensemble, et toutes leurs productions, ne valent pas le moindre mouvement de charité. Cela est d'un ordre infiniment plus élevé."

Paul-Emile, cardinal LEGER,
archevêque de Montréal.



	PAIEMENTS AUX ASSURÉS	ACTIF	ASSURANCE EN VIGUEUR
1955	$ 465,980	$ 2,152,824	$ 184,744,777
1961	$ 4,818,304	$ 12,682,343	$ 809,723,741
1962	$ 6,096,578	$ 15,418,045	$ 959,004,759

Signification des cotes morales

A I — **Pour tous:** Films visibles par tous, y compris les enfants.

A II — **Pour adultes et adolescents:** Films qui peuvent être vus sans danger par les spectateurs qui fréquentent ordinairement les salles de cinéma (16 ans et plus)

A III — **Pour adultes:** Films qui ne conviennent qu'aux gens possédant une certaine expérience de la vie et ayant atteint un degré moyen de maturité intellectuelle, morale et spirituelle. Ces films ne conviennent généralement pas aux adolescents.

B — **A déconseiller:** Films ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société. Même les adultes avertis doivent s'abstenir de voir de tels films.

C — **A proscrire:** Films nettement condamnables aux points de vue moral et religieux.

"La meilleure façon de lutter contre le mauvais cinéma, c'est de ne pas manquer les bons films à l'écran."

Un très beau film français

"L'année dernière à Marienbad"

Drame? Recherche? Réalisé en Dyaliscope par Alain Resnais. Scénario et dialogues d'Alain Robbe-Grillet. Avec Delphine Seiyrig (la femme), Giorgio Albertazzi (l'inconnu) et Sacha Pitoeff (le "mari"). Franco-italien.

Dans un somptueux château baroque de Bavière, aménagé en hôtel où se retrouve une clientèle riche et désoeuvrée, un inconnu déclare à une femme, mariée peut-être avec l'un des autres pensionnaires de cette demeure, qu'il l'a rencontrée un an auparavant, et qu'il l'a rejointe comme elle-même le lui avait demandé, afin qu'ils partent ensemble. Elle n'a pas le souvenir de cette rencontre et l'inconnu, inlassablement, va s'efforcer de la rappeler à ce passé, à cette promesse. D'abord incrédule la jeune femme se laisse prendre malgré elle à ce jeu, grave, apparemment sincère. Le doute, l'inquiétude, l'affolement, le désir d'écouter cet inconnu s'emparent d'elle progressivement, jusqu'au moment où elle ne résiste plus, où elle admet ce mystère. Elle part se perdre dans le labyrinthe du grand parc où cet homme même n'est pas sûr de la retrouver.

Appréciation morale: Ce film donne les impressions d'un rêve fait éveillé. Film à nul autre pareil, il est réellement étonnant. Ou bien vous n'attendez pas la fin pour sortir . . . ou bien, sous le charme, vous sortez un peu perplexe sur le spectacle auquel vous venez de participer. En effet, redisons-le, cette oeuvre est étonnante. Elle ne peut s'aborder comme une production commerciale courante, car elle est d'abord recherche au service du 7e Art. Elle est probablement un pas en avant dans l'évolution du cinéma.

Caractéristique de la recherche actuelle d'une nouvelle écriture cinématographique, ce film très littéraire et intellectuel parvient, par sa construction, son montage, son dialogue et ses décors de même que par la mobilité de la caméra, à créer un climat vraiment envoûtant. La musique ajoute encore à l'atmosphère onirique de l'ensemble et les interprètes sont bien dirigés.

Celui qui va au cinéma pour tout comprendre immédiatement ne doit pas voir "Marienbad". En fait, il faut pour l'apprécier une grande disponibilité. Il faut se laisser bercer par les rythmes que propose l'auteur. Ensuite, au niveau des jugements, on reprend conscience devant ce monde tragique où le jeu a tant de place.

A ce niveau d'ailleurs, les jeux (poker, domino, cartes et le jeu de "Nim" connu aussi sous le nom de "jeu de Marienbad") ne tententils pas de nous expliquer l'Homme, ses rapports avec les autres et sa conception du monde?

Car, en définitive, ce film est une leçon de philosophie. Elle semble donnée objectivement, elle reçoit des interprétations subjectives et nous sommes sûrs que des débats infinis peuvent être suscités dans des cercles culturels.

Le thème ne peut convenir qu'à des adultes.

Ce film est en français avec sous-titre en anglais. Film actuellement à l'écran au cinéma Pace. N'y aurait-il pas lieu d'encourager le film français?

• • •

To Kill a Mocking Bird

Américain. 1962. 123 minutes. Drame social réalisé par Robert Mulligan avec Gregory Peck, Mary Badham et Phillip Alford, d'après le roman de Harper Lee.

A Maycomb, en Alabama, un avocat Atticus Finch, accepte un jour de défendre un Noir accusé d'avoir violé une Blanche, ce qui lui vaut à lui et à ses jeunes enfants, Jem et Scout, le mépris de la population blanche de la ville. Au procès, malgré une preuve irréfutable de l'innocence de son client, ce dernier est condamné. Le père de la prétendue victime n'en continue pas moins de poursuivre Finch d'une haine implacable, jusqu'au jour où, s'étant lâchement attaqué à Jem et à Scout, il est tué.

Fidèle à l'oeuvre célèbre dont il s'inspire, ce film en possède les qualités maîtresses, à savoir: la sobriété, la sincérité, la sensibilité et l'absence de prétention. Cette façon de voir la vie avec ses grandeurs et ses misères à travers les yeux des enfants a été parfaitement rendue par le scénariste et le metteur en scène. Plusieurs séquences, dont celle du procès, sont de véritables morceaux d'anthologie. Gregory Peck est extraordinaire de vérité et les enfants sont admirablement dirigés.

Appréciation morale: Ce film exalte le sens de l'honnêteté et de l'intégrité chez un homme luttant pour la justice et la dignité humaine. **En raison du sujet, l'ensemble convient de préférence aux adultes.**

Un film remarquable: A-II.

• • •

Lion, The

Américain. 1962. 96 minutes. Cinémascope. De Luxe color. Drame réalisé par Jack Cardiff avec William Holden, Trevor Howard, Capucine et Pamela Franklin, d'après le roman de Joseph Kessel.

Un avocat de New York, Robert Hayward, se rend au Kenya pour y rejoindre son ancienne femme, Christine, et sa fillette, Tina. Après son divorce, Christine a épousé John Bullit, gardien d'un parc national en Afrique. Inquiète de l'éducation primitive que reçoit sa fille au milieu des tribus du Kenya, elle a fait venir Robert pour le prier d'emmener l'enfant aux Etats-Unis. Robert, qui voit que Christine l'aime toujours, obtient de Bullit qu'il laisse partir sa femme et Tina pour l'Amérique.

Ce mélange de drame familial et de documentaire sur la jungle africaine fait en général assez artificiel, d'autant plus que le scénario n'a guère de consistance. Les meilleurs moments du film sont encore ceux où les humains sont aux prises avec les fauves et surtout les scènes où la jeune Pamela Franklin, d'un naturel remarquable, joue avec son ami, le lion. Les images sont belles dans l'ensemble. Holden et Capucine sont mal dirigés.

Appréciation morale: **Une situation conjugale irrégulière fait réserver l'ensemble de préférence aux adultes.**

• • •

Period of Adjustment

Américain. 1962. 112 minutes. Comédie psychologique réalisée par George Roy Hill avec Jim Hutton, Tony Franciosa et Jane Fonda, d'après la pièce de Tennessee Williams.

A peine mariée, George et Isabel découvrent qu'ils sont très loin l'un de l'autre dans leurs idées et dans leurs goûts. Durant leur voyage de noces, ils rendent visite à un ancien camarade d'armée de George, Ralph, pour apprendre, dès leur arrivée, que la femme de ce dernier vient, après six ans de vie conjugale, de s'enfuir chez ses parents. Philosophe malgré tout, Ralph essaie de réconcilier George et Isabel en leur montrant que leurs difficultés ne sont que les conséquences de la période inévitable d'adaptation. Après toutes sortes d'aventures assez cocasses, les deux couples en viennent enfin à une complète réconciliation.

Cette comédie délicieuse émerge de la production courante. Le scénario et le dialogue sont ainsi faits que des notations sérieuses demeurent constamment sous-jacentes aux gags ou au comique de situation. Un excellent montage favorise le rythme et la fantaisie de l'ensemble. Les interprètes, notamment Jane Fonda, sont très bien dirigés.

Appréciation morale: Sous une forme fantaisiste, ce film aborde de façon positive certains problèmes de la vie conjugale. **Adultes.**

• • •

Billy Budd

Britannique. 1962. 123 minutes. Cinémascope. Drame écrit, réalisé et interprété par Peter Ustinov avec Terence Stamp et Robert Ryan, d'après le roman de Herman Melville.

En 1797, le capitaine Vere engage le jeune Billy Budd sur son voilier H.M.S. Avenger. Les matelots, sous la botte de Claggart, maître d'équipage tyrannique, sont aigris et révoltés. Billy fait la conquête de tout le monde par son honnêteté et sa bonté. Claggart s'en prend bientôt à lui et va jusqu'à l'accuser de fomenter une mutinerie. Billy est tellement révolté par cette accusation qu'il en perd la parole et frappe Claggart qui se tue en tombant. Moralement obligés par la loi militaire, le capitaine et ses officiers doivent, la mort dans l'âme, condamner Billy à être pendu.

Le roman de Melville se présentait comme une allégorie de la lutte entre le bien et le mal. Cett orientation subsiste dans le film, bien servie par un scénario rigoureusement construit, un dialogue soigné et une mise en scène à la fois sobre et grandiose. Un heureux équilibre est établi entre l'action extérieure et les drames intérieurs. Les principaux interprètes rendent avec une rare conviction des personnages stylisés.

Appréciation morale: Le conflit suscité entre la loi des hommes et l'esprit de justice, et surtout le drame intérieur vécu par les héros de ce film ne manquent pas de résonances humaines voire spirituelles. **Adultes et adolescents.**

• • •

A Lesson in Love

Suédois. 1954. 90 minutes. Comédie de moeurs réalisée par Ingmar Bergman avec Gunnar Bjornstrand, Eva Dahlbeck et Harriet Anderson

Un gynécologue, David, qui a souvent trompé sa femme, Marianne, la rejoint sur le train. Décidée à se venger de son mari, elle le quittait pour aller retrouver un ancien fiancé à Copenhague. Les deux époux tentent de s'expliquer et se remémorent quelques épisodes de leur vie conjugale. A Copenhague, l'ex-fiancé, tout surpris de voir surgir David, tente de le discréditer définitivement auprès de Marianne, mais ses efforts se retournent contre lui.

Sans posséder le fini et la profondeur de ses oeuvres subséquentes, ce film de Bergman n'en constitue pas moins une agréable comédie. Construit sur une série de retours en arrière, le récit permet à l'auteur d'utiliser à la fois l'ironie et le burlesque sans nuire à l'unité du sujet. Les principaux interprètes jouent avec finesse et brio.

Appréciation morale: Le film plaide en faveur de la stabilité du mariage, mais il se déroule dans une atmosphère matérialiste où l'amour libre et le divorce semblent choses normales. **Adultes, des réserves.**

• • •

Two for the Seesaw

Américain. 1962. 120 minutes. Panavision. Drame psychologique réalisé par Robert Wise avec Robert Mitchum et Shirley MacLaine, d'après la pièce de William Gibson.

Jerry Ryan, un avocat d'Omaha en instance de divorce, a quitté sa ville natale pour s'établir à New York. Il fait la connaissance d'une jeune femme aux allures bohèmes, Gittel Mosca. Des liens d'affection s'établissent entre eux bien que, sans l'admettre, Jerry n'ait jamais cessé d'aimer sa femme. Gittel s'en rend compte et c'est elle qui ouvre les yeux de son amant. Jerry retourne donc à Omaha où il tentera de reconstruire son foyer.

La pièce de William Gibson était avant tout un long dialogue. Wise a aéré l'intrigue, mais n'a pas échappé tout à fait à cette convention théâtrale. Il n'en a pas moins abordé avec une grande délicatesse de touche ce sujet intime et en a rendu sensibles les divers aspects psychologiques. L'intérêt est donc constant, accentué encore par le jeu toujours naturel de Shirley MacLaine.

Appréciation morale: Le film fait ressortir les qualités humaines de ses héros et plaide en quelque sorte pour la pérennité du lien conjugal. La présentation sympathique, bien que discrète, d'une liaison adultère, motive des réserves. **Adultes, avec réserves.**

4ième DIMANCHE DU CARÊME



Ainsi, mes frères, nous ne sommes pas des fils d'esclaves, nous sommes fils de la femme libre; et c'est pour que nous restions libres que le Christ nous a libérés. (Gal. 4, 31)

Société Catholique de la Bible

Surveillez leurs lectures

Bien qu'à l'heure actuelle le goût de la lecture se perde lamentablement dans l'ensemble de la jeunesse, trop gâtée par le cinéma et la télévision, il reste, Dieu merci! beaucoup de jeunes qui s'y intéressent et même qui en sont passionnés.

Aussi la responsabilité des parents et des éducateurs est grande en la matière, car permettre n'importe quelle lecture est aussi dangereux que frapper d'interdit des livres qui n'ont rien de dangereux.

S'il s'agit de jeunes enfants et si les parents n'ont pas l'occasion ou le temps de se documenter auprès de personnes compétentes, le mieux est de s'en tenir à de très bonnes collections telles qu'en publient toutes les grandes maisons d'édition. Si vous avez à guider la lecture de vos adolescents, je vous recommande vivement de lire d'abord vous-même les livres que vous leur offrez à moins qu'il s'agisse de Jules Verne, de Jack London, de Conan, Doyle, etc., qui vous sont une garantie, de par leur auteur. Et en général, pour vos adolescents, choisissez de belles et saines aventures d'hommes intègres, fidèles à leurs serments, d'hommes illustres aussi, d'explorateurs, de pionniers, de savants, de manière à nourrir l'esprit de vos garçons d'exemples édifiants qu'ils chercheront à imiter.

A vos adolescentes, sachez offrir des livres un peu sentimentaux où le dévouement, l'amour maternel et même l'amour tout court occupent une place d'honneur. Elles sont à l'âge où leur coeur s'ouvre et cherche un aliment. Donnez-le leur, mais judicieusement.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Robe de Satin Rouge

par Marie-Antoinette de Miolis

NUMERO 17

Il n'était pas fâché de ce dénouement inespéré. Le vol, puis la restitution des perles de Mikio Tanaka avaient fait assez de bruit dans les journaux pour que cette affaire eût été classée comme importante. La police japonaise n'avait pu réussir à la démêler et voilà qu'un jeune journaliste étranger dévoilait à lui seul le mystère! Ces Français avaient décidément un flair étonnant . . . Ils enchaînaient les événements avec une logique propre à leur race qui déconcertait l'esprit nippon! . . . C'était une chance qu'un modeste commissaire de quartier se soit trouvé sur la route de ce garçon intelligent; sa carrière ne pouvait que bénéficier du procès qui allait suivre, mettant nécessairement son nom en évidence . . .

Tout autres étaient les pensées de Toshi Tanaka. Il était profondément heureux du bonheur qui arrivait à Virginia . . . Lui-même avait joué son rôle dans l'affaire et il continuerait à témoigner de la véracité des faits . . . Mais son coeur souffrait atrocement . . . Il admirait Daniel Duchâteau et reconnaissait les qualités de son esprit et de son audace! Cependant, en le voyant assis en face de lui, le front blessé mais le regard brillant et la bouche souriante, il ne pouvait s'empêcher de songer à la conquête dont le jeune Français paraissait assuré: celle de l'amour de Virginia . . . Il enviait ce garçon de modestes ressources, riche de tant de bonheur entrevu et s'en voulait secrètement de n'avoir pas su mieux que lui gagner le coeur de cette jeune fille incomparable! . . . Presque aussitôt, il regretta cette pensée . . . L'amour, n'était-ce pas avant tout la certitude de savoir heureux l'être qu'on aime . . . quitte à se sacrifier soi-même?

Quant à Daniel, il exultait . . . La vie s'ouvrait devant lui, merveilleuse de promesses . . . Il ne doutait pas un instant que Virginia, dans un élan de reconnaissance et de tendresse, se jetât enfin dans ses bras et répondît à sa passion . . .

Sous la surveillance des trois hommes, Doris Savage se tenait effondrée, n'arrivant pas à réaliser qu'il y avait une heure à peine, elle se sentait pleinement heureuse, follement éprise d'un fiancé qui était celui de ses rêves.

Tout s'était passé de façon si inattendue qu'elle n'avait pas eu le temps de mesurer ses paroles . . . Ce diable de Français avait dévoilé son jeu avec tant de précision qu'elle s'était sentie prise au piège et incapable de s'en sortir! Maintenant, tout était découvert! . . . Tant d'efforts et d'habileté de sa part avaient été inutiles . . . Elle échouait à la veille du triomphe, alors que la date de son mariage était déjà arrêtée! . . .

Dans son inconscience, elle ne songeait pas à l'ignominie de son rôle, ni au tort causé à l'innocente Virginia, mais seulement à son amour en péril . . . Qu'allait penser d'elle Olivier de Favre?

A l'évocation de ce nom, ses sanglots redoublèrent, des gémissements sortirent de ses lèvres . . . Elle ne fut bientôt qu'une femme écroulée.

— Nous sommes arrivés! dit laconiquement le commissaire. Aidez-la à descendre de la voiture!

Une heure plus tard, après un interrogatoire serré et concluant, Doris Savage était accusée de diffamation. Un agent la conduisit dans une des prisons de la ville . . . Un procès était ouvert qui ne pouvait manquer d'avoir un grand retentissement.

— Il n'y a pas un instant à perdre! fit Daniel Duchâteau au comble de l'excitation. "La voix des Etats-Unis" paraît demain à la première heure; il faut qu'avant minuit, l'article soit composé et mis en page et qu'à l'instar du journal américain, tous les quotidiens de Tokio proclament la vérité!

— N'allez-vous pas soigner votre blessure? demanda Toshi, inquiet de voir le front tuméfié du jeune journaliste.

Celui-ci éclata de rire.

— Aucune importance! fit-il . . . Virginia passe avant tout! . . . D'ailleurs, je ne suis pas fâché de garder ce petit souvenir de bataille. Il prouvera à ma bien-aimée que la prise de cette tigresse ne s'est pas opérée sans peine!

Toshi sourit mélancoliquement. Toutes les chances étaient décidément du côté de son trop séduisant rival!

Tout en reprenant seul le chemin de sa demeure, il évoqua l'image de la jolie Virginia Morton évoluant gracieusement dans sa maison de couture, encore ignorante de la grande joie qui l'attendait . . . Un instant, il eut la tentation d'aller lui apprendre la nouvelle, furieusement désireux d'être le premier à jouir de son bonheur; mais il se reprocha aussitôt cette pensée, indigne de sa droiture . . . Un Japonais se devait de jouer "franc-jeu" . . . Même en amour, il convenait de laisser à l'adversaire vainqueur tous les avantages de la victoire!

Tandis que Toshi Tanaka revenait chez lui, Daniel arrivait en trombe dans les bureaux de la Presse américaine et s'annonçait bruyamment.

— Coup de théâtre sensationnel, les amis! . . . Rebondissement imprévu de l'affaire de Mikio Tanaka, l'industriel de la perle! . . . Apprêtez-vous à une surprise qui confondra demain un grand nombre de bavards . . . Voici les faits . . .

Une heure plus tard, l'article rédigé en anglais par le jeune journaliste était déjà sous presse et l'alerte était donnée par ses soins à tous les directeurs de journaux de la capitale nippone.

Le matin suivant, des coups de sonnette répétés réveillaient la jolie directrice du "Cri de Paris". Ce fut elle qui vint ouvrir la porte, enveloppée d'un long peignoir de soie.

— Vous, Daniel? . . . A cette heure? . . . Que signifie cette audace?

Elle souriait, légèrement grondeuse, mais sa voix et ses yeux disaient son plaisir de voir reparaître son compatriote après plusieurs jours d'inexplicable absence.

— Laissez-moi entrer, voulez-vous? . . . J'ai quelque chose d'important à vous faire lire!

Il brandissait un journal et son visage était si joyeux qu'elle n'hésita plus à l'introduire dans le salon.

— Voyons cela! fit-elle en approchant des sièges . . . Etait-ce donc si pressé?

Daniel ouvrit le quotidien et leurs têtes rapprochées se penchèrent sur les lignes soulignées de rouge. D'une voix contractée par l'émotion, le jeune homme en commença la lecture.

Rebondissement de l'affaire de la disparition des perles chez Mikio Tanaka . . .

Il convient de démentir formellement la fausse information selon laquelle une invitée en robe de satin rouge avait été aperçue par les domestiques, sortant du "tokonoma" où était exposé l'écrin.

La véritable coupable a fait des aveux complets.

C'est Mme Doris Savage, bien connue dans le milieu mondain, qui, pour satisfaire une rancune personnelle, soudoya une servante afin qu'elle fît disparaître, puis remit au même endroit la collection précieuse.

Le nom de Mlle Virginia Morton, la gracieuse directrice de la maison de couture "Au Cri de Paris", sort donc indemne de cette pénible affaire et il est à souhaiter que le discrédit jeté sur la jeune Française fasse dès aujourd'hui place à l'estime et à l'admiration que méritent sa loyauté et son talent.

La presse se devait de réparer par cet hommage le tort dont elle s'était fait injustement l'écho.

L'instigatrice de cette odieuse machination a été arrêtée.

Le jeune journaliste se tut et regarda sa compagne. Celle-ci avait le visage bouleversé. Des larmes roulaient lentement de ses yeux. On voyait les battements précipités de son coeur soulever sa poitrine. D'une voix sourde, elle murmura:

— C'est à vous que je dois cela! . . . Daniel! . . . Mon ami! . . . Mon si cher ami!

Le jeune homme saisit la petite main abandonnée sur la table et la pressa passionnément contre ses lèvres.

— Virginia! . . . Mon amour!

Perdant un peu la tête, il appuya ensuite les jolis doigts sur ses yeux, sur son front, sur ses joues brûlantes de fièvre, et finalement les couvrit de baisers.

Virginia se dégagea doucement.

— Que faites-vous, Daniel? . . . Vous d'ordinaire si correct, si loyal camarade!

— Il y a, chérie, que je suis fou de vous, que depuis longtemps je rêve de vous épouser, et qu'aujourd'hui seulement, j'ose vous le dire!

Elle leva sur son compagnon des yeux brillants d'émotion. Ses lèvres murmurèrent:

— Moi aussi, Daniel, je vous aime!

Eperdument, il l'enlaça. Elle se laissa faire comme si elle avait attendu ce geste, abandonnant sa tête sur l'épaule qui côtoyait la sienne. Frémissants d'amour, ils échangèrent leur premier baiser.

Bientôt, Daniel écarta de lui la jeune fille et la contempla avec passion.

— Virginia! . . . Cher trésor! . . . Vous voulez bien être mienne? . . . Je vous emmènerai loin de ce pays où vous avez tant souffert . . . Nous reviendrons en France pour y fonder notre foyer!

Elle sourit, rayonnante, se blottissant de nouveau contre lui.

— Je veux tout ce que vous voudrez! Comment n'aurais-je pas confiance en vous et en votre force, alors que vous m'avez sauvée de l'opprobre et justifiée aux yeux de tous?

— Je ne pouvais épouser celle que j'aimais avant que son nom fût reconnu ce qu'il n'avait jamais cessé d'être . . . honorable et sans tache . . . Je ne voulais pas songer à être heureux sachant votre coeur dans la peine!

Avec ferveur, elle resserra son étreinte.

— Et maintenant, grâce à votre intelligence et à votre courage, voici déjà ces mauvais jours oubliés! C'est vous, n'est-ce pas, qui m'avez fait écrire cet article?

— Oui! . . . Et tous les autres journaux s'en font ce matin l'écho! Vous allez être avant ce soir, ma chérie, la jeune fille la plus honorée de la capitale!

Levant son regard, elle aperçut son front.

— Vous êtes blessé? demanda-t-elle, soudain inquiète.

— Cette infernale Doris a fait un peu des siennes! répondit-il en riant . . . J'ai dû subir quelques méfaits de sa part!

— Et cela à cause de moi!

— J'aurais supporté mille fois plus pour l'amour de vous!

Virginia entoura de ses bras le cou du jeune homme et plongea ardemment ses yeux dans les siens . . . Sa voix faiblit, assourdie de passion et de reconnaissance . . .

— Daniel! . . . Cher Daniel! . . . Vous avez transformé ma vie! . . . C'est à vous que je dois de connaître enfin le bonheur!

Longtemps, ils restèrent ainsi enlacés, s'abandonnant à l'ivresse de leur naissant amour . . .

CHAPITRE X

— Qu'est-ce que j'apprends ma chère petite? . . . "La voix des Etats-Unis" a fait acte de réparation? Ton nom est dans tous les journaux. Cette infâme Doris a tout avoué et te voici définitivement réhabilitée? — Mrs. Morton exultait . . . Incapable de tenir en place, elle arpentait le salon du "Cri de Paris" en jetant de temps à autre un regard admiratif sur sa nièce, la trouvant plus jolie que jamais.

— Ton oncle ne se sent pas de joie! continua-t-elle. Il va venir t'embrasser à l'instant avec Eric et Hariet. Béni soit le jour qui nous réservait cette heureuse nouvelle!

— J'en ai une encore plus importante à vous annoncer! répondit Virginia en souriant . . . Apprenez, chère tante Anny, que je me marie! Celui qui a si habilement mis à nu le complot mené contre moi a demandé ma main . . . J'épouse Daniel Duchâteau!

— Tu épouses Daniel Duchâteau? répéta Jack Morton qui venait de faire dans le magasin une entrée impromptue . . . Félicitations, ma belle! . . . Les Français ont du bon et, avec celui-ci, tu seras sûre de ne jamais t'ennuyer! J'espère qu'il n'aura pas l'idée saugrenue de te ramener en France?

(à suivre)

— No 361 —

HORIZONTALEMENT

1—Disputer légèrement.
2—Fille du frère. — Grave.
3—Face, aspect. — Habitude de manier les affaires publiques ou privées.
4—Douze mois. — Clairsemé. — Année.
5—Qui peut être nié. — Anglies.
6—Habitants de la zone torride, sans ombre à midi. — Numéro.
7—Action de copier. — Avant-midi.
8—Comm. de Belgique. — Prend à rente.
9—Roi animal. — Négation.
10—Embarrasser. — Non catholique.
11—Vrai. — Accablée, rabaissée.
12—Carte. — Note. — Aventurier anglais.

VERTICALEMENT

1—Avilira.
2—Doctrine. — Venus au monde.
3—Adj. dém. — Passage des fibres textiles dans un acide.
4—Sévérité. — Choisi.
5—De la gamme. — Chance. — Article.
6—Trente ou environ.
7—Qui mange beaucoup. — Nom d'un vent sur la Méditerranée.
8—Un des cantons suisses. — Parera.
9—Qui sent le citron. — Rongeur.
10—Marque le doute. — Fille d'Inachos. — Consonnes jumelles. — Pronom.
11—Arr. de Dinan. — Fixes.
12—Ensemence de nouveau.

SOLUTION DU PROBLEME No 360

■ **Horizontalement:** 1. Ahurissement; 2. Mesurée — Erié; 3. Urée — Nul; 4. Né — Leaders; 5. Idôlatrie — Am; 6. Tiré — Se — Inné. 7. Ite — Union; 8. Oeillard — Lut; 9. Lourier — Ra; 10. Néiumbo — Ei; 11. Elever — Alc; 12. Rare — Emmètra.

■ **Verticalement:** 1. Ammunitionner; 2. Hérédité — Ela; 3. Usé — Oreiller; 4. Ruelle — Louve; 5. Ir — Ea — Plume; 6. Sénats — Arbre; 7. Soudre — Rio; 8. Lei — Ude — Am; 9. Me — Rein — Zèle; 10. Eres — Nil — Et; 11. Ni — Anouré; 12. Tégumentaire.

Frais et sans souci, ce fourreau est une création de Lucerne Dress de Montréal, en un nouveau jersey d'Arnel à froncé permanent d'une apparence fragile trompeuse. Séchant par égouttage et infroissable, il sied parfaitement sous le soleil ou à la lueur des bougies.

Les épingles ont aussi leur histoire

Les modes vont et viennent, mais il est au moins un accessoire du vêtement qui n'a presque pas changé depuis des siècles: l'épingle de sûreté, dont le premier modèle a été breveté par un Anglais, Charles Rowley, en 1849. Personne n'a jamais découvert une meilleure forme, ce qui est peut-être la raison pour laquelle les épingles ont pris place, avec les années, parmi les importantes exportations britanniques. La plupart des épingles utilisées dans le monde sont fabriquées dans la région de Birmingham, Angleterre, où une tonne d'acier dur permet de produire un million d'épingles ordinaires.

La plus grande épingle de sûreté jamais fabriquée aurait mesuré 38 cm, et aurait pu facilement réparer la déchirure d'une voile de yacht. La plus petite avait 8 mm. et faisait partie d'une série fabriquée pour une corbeille à ouvrage en miniature destinée à la célèbre maison de poupée offerte par feu la reine Mary à la reine Elisabeth et à la princesse Margaret lorsqu'elles étaient enfants.



Q. — J'aime beaucoup la couture, mais je suis loin d'être experte. Je remarque que la plupart des robes de bonne qualité sont doublées maintenant. Savez-vous si tous les patrons et modèles exigent une doublure? Je réussis assez bien une robe ordinaire, mais je crains fort de rater la doublure et par conséquent la robe entière, ce qui me découragerait complètement. Un conseil, s'il vous plaît. — **Qui coud.**

R. — En effet, les robes de bonne qualité sont généralement doublées, mais il y a des exceptions et à votre place j'en profiterais. Confectionnez votre robe comme d'habitude, quitte à vous faire un jupon en tissu assez solide pour tenir la ligne de la robe. Bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Depuis mon enfance, je souffre beaucoup parce que la Nature m'a affligée en me donnant de tout petits yeux de forme assez originale. Ayant quelques économies, puisque je travaille, j'aimerais remédier à cette difformité en me soumettant à la chirurgie plastique ou esthétique. Croyez-vous qu'on puisse faire quelque chose pour moi? — **Laide.**

R. — J'ai abrégé votre lettre qui me révèle que, si la nature ne vous a pas gâtée au physique, vous semblez avoir un très beau caractère et avoir appris à mener une existence utile et agréable. Consultez d'abord, un spécialiste pour la vue, puis demandez-lui de recommander un chirurgien qui saura très bien corriger le défaut dont vous parlez. Ayant causé assez récemment avec des personnes qui s'étaient soumises à cette intervention chirurgicale, elles m'ont affirmé que ses suites n'étaient pas très douloureuses, le stage à l'hôpital et la convalescence de courte durée. Comme l'opération est assez délicate quoique pas dangereuse, soyez sûre de l'expertise de votre chirurgien. Bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Je dois renouveler ma garde-robe printanière et je me demande si vous auriez l'amabilité de me donner quelques idées, surtout au sujet des costumes. Ils sont assez dispendieux et je voudrais faire un bon choix. Merci. — **Qui vous lit.**

R. — Pour le printemps, la mode est bien lancée des ensembles composés d'un costume avec blouse assortie, dont le tissu sert à doubler et le gilet et le manteau. Ce dernier est pleine longueur ou sept-huitièmes laissant voir un peu la jupe. Je vous suggérerais de choisir la couleur et même la teinte des vêtements que vous achèterez afin qu'elle s'harmonise avec plusieurs autres de sorte que vous puissiez les interchanger. De cette façon, vous obtiendrez avec un budget même restreint, une garde-robe variée et de bonne qualité.

☆ ☆ ☆

Q. — Ma fille se mariera vers la mi-avril et portera toilette blanche avec voile, etc. Serait-il convenable pour moi de porter un très joli costume en tricot d'Italie? Sinon, veuillez me suggérer quelque chose. J'adore le bleu marine.

Mère de mariée.

R. — Puisque votre fille fera ce qu'on appelle un grand mariage, il vous faudra porter une robe ou un deux pièces en soie. Votre tricot, si beau soit-il, ne fera pas tout à fait assez habillé pour la mère de la mariée. Si celle-ci portait une robe d'après-midi ou un tailleur pour son mariage, vous seriez toute charmante dans ce costume. Choisissez votre toilette bleu marine, puisque vous aimez tellement cette couleur. Il sera beaucoup trop tôt pour les souliers blancs. Ceux-ci devront être de cuir bleu foncé et très fins.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon amie et moi rêvons d'un voyage en Europe l'été prochain. Nous avons fait des économies et nous aurons suffisamment de temps à notre disposition. Croyez-vous qu'avec mille dollars environ, chacune, nous puissions faire un voyage satisfaisant? Nous vous lisons souvent. — **Voyageuses en herbe.**

R. — Oui, je le crois, mais allez vite consulter une agence de voyage. On saura vous dire exactement ce que vous pouvez faire avec le montant d'argent que vous avez à votre disposition. On vous conseillera peut-être d'aller en Europe entre saisons alors que les prix sont moins élevés, mais si l'été est le seul temps où vous puissiez vous y rendre, on vous préparera un itinéraire très intéressant. Pour un premier voyage à l'étranger, les conseils des experts sont absolument essentiels.

LOUISE.

"Les vertus du foyer sont celles du feu"

(Le Droit)

"Les êtres les plus vulnérables sont les êtres à carapace et non les êtres à squelette. Les foyers les plus vulnérables seront les foyers calfeutrés et non les foyers donnés."

— I —

Ce rappel de la réalité magnifique qu'est l'apostolat du foyer a été souligné par Son Exc. Mgr Paul-Emile Charbonneau, évêque auxiliaire à Ottawa, lors de la réunion de fondation d'une section outaouaise des Foyers Notre-Dame canadiens.

Mgr Charbonneau a noté que "l'amour trouve son alimentation dans l'action et que la flamme du foyer ne peut être attisée sans apport extérieur. Les soucis de l'action obligent à dépasser les petites histoires conjugales. Les enfants profitent de l'atmosphère du don de soi . . . et la prière du foyer, gonflée des soucis des autres, prend toute une autre résonance.

"Etre dans la paroisse un foyer qui accueille ceux du dehors, les voisins, les jeunes et non pas seulement ceux de la famille doit se conjuguer à l'existence même d'un foyer chrétien, d'un foyer fraternel pour tous.

"Les vertus du foyer sont celles du feu, c'est-à-dire lumière, chaleur, centre purificateur et transformant. On entend dire quelquefois que des foyers trop accueillants, des couples avec trop d'activités extérieures (cours du Service de Préparation au mariage, organisation de retraites fermées, etc.) risquent de voir leur amour dimininuer. C'est là très mal comprendre l'amour . . . C'est là très mal comprendre aussi l'apostolat.

"Les êtres les plus vulnérables sont les êtres à carapace et non les êtres à squelette, a dit Mgr Charbonneau.

L'évêque auxiliaire à Ottawa a aussi mentionné comment le plan paroissial est synonyme de multiples avenues apostoliques, comme couples et comme foyers. La paroisse peut aussi être une communauté de charité intégralement vécue.

La communauté

Situant l'apostolat du foyer aussi bien dans l'enceinte familiale qu'au coeur de la vie paroissiale, Mgr Charbonneau a dit que "la communauté humaine est formée d'éléments unis, soudés par la charité fraternelle et le désintéressement.

Il a aussi tenu à répéter que "les laïcs ne sont pas seulement dans le Corps du Christ, c'est-à-dire dans l'Eglise, mais bien qu'ils sont l'Eglise. Ils rayonnent leur foi et leur charité, ils éclairent, ils réchauffent un peu comme le soleil par le simple fait qu'ils sont là. Ils pratiquent l'apostolat de l'existence chrétienne.

"Il ne leur appartient pas de proclamer la Bonne Nouvelle du Salut du haut de la chaire, comme les prêtres, mais ils se doivent de la faire passer à travers tout le tissu des réalités de chaque jour, religieuses ou profanes, individuelles ou collectives. Ils évangélisent à travers la vie paroissiale.

"A leur manière, les laïcs sont, avec le curé, responsables de l'évangélisation. Une prise en charge commune de la paroisse et de ses problèmes s'impose.

(à suivre)

ANNONCIATION

Depuis mille neuf cents ans revient à pareille heure
Le moment où un jour, l'ange t'a visitée
Entre la sombre nuit où règne la douceur
Profondément courbé, dit le premier Ave.

De ton sommeil troublé, revenant à la vie
Ton Fiat très soudain ne fut pas hésitant
Et tu te prosternas bienheureuse Marie
"Comme tu dis . . : qu'il soit" au Seigneur répondant.

Secret de l'Eternel, en toi, le grand mystère
Annoncé par l'Archange, tes heureux lendemains
Et sur ton coeur de femme et de Vierge et de Mère
Madone du beau ciel tu te croises les mains.

Angelus Domine, nuntiavit Mariae
Encore . . . et pour toujours Ave Ave Ave.

Manie Tobie.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Les bijoux sont l'un des compléments quasi indispensables à la toilette de l'élégante. Les choisir avec discernement, savoir quand et comment les porter est un art. Les règles de la simplicité et du bon goût s'appliquent ici autant, sinon plus, que dans le domaine du vêtement. Il n'est jamais attrayant de voir une femme chargée comme un arbre de Noël.

Quand vous portez une robe imprimée, soyez très discrète dans le choix de vos bijoux. Choisissez de préférence un rang de perles ou de fins bijoux dorés. Si vous êtes très petite, préférez les bijoux délicats aux lourdes parures. Si vous avez le cou très long, allez-y pour le gros collier à plusieurs rangs. Somme toute, vous pouvez vous permettre beaucoup d'originalité mais ne portez jamais plus de trois bijoux à la fois.

✦ ✲ ✦

Nono, cinq ans, renifle effrontément devant une dame bien.

La dame: "Tu n'as donc pas de mouchoir?"

Nono: "Oui, mais maman ne veut pas que je le prête."

✦ ✲ ✦

Lorsqu'un couvercle de jarre est fermé trop solidement, prenez un morceau de papier de verre et placez-le sur le couvercle. Ceci vous aidera à dévisser plus facilement.

✦ ✲ ✦

Lorsque vous désirez fouetter de la crème claire et que vous êtes pressée, ajoutez une cuillerée à table de gélatine dissoute dans deux tasses de crème. Vous verrez, elle se fouettera vite.

✦ ✲ ✦

Un sac à main, en cuir noir, se nettoie comme suit: frottez-le avec un mélange de 2 c. à t. de lait à 1 c. à t. d'huile douce. Une fois séché, il faut polir avec du cirage à cuir neutre.

✦ ✲ ✦

Histoire russe:

Le téléphone sonne chez Gargarine. Le petit dernier répond "Papa et maman ne sont pas là. Papa est parti faire le tour de la lune; il reviendra dans une heure et demie. Maman est allée acheter des pommes de terre; elle sera là dans trois heures."

✦ ✲ ✦

Les légères égratignures sur les meubles d'acajou peuvent être dissimulées presque complètement si vous appliquez un peu d'iode ou de mercurochrome. Si le vernis de votre meuble est plutôt pâle, mélanger l'iode ou le mercurochrome avec un peu d'eau.

✦ ✲ ✦

Pour nettoyer les gants de chevreau blancs, mettez-les. Frottez-les vigoureusement avec une flanelle imbibée d'eau savonneuse additionnée de lait. Prenez soin de ne pas mouiller trop les gants. Ensuite, faites sécher au grand air.

✦ ✲ ✦

Rien ne pénètre aussi doucement et aussi profondément que l'influence de l'exemple.

✦ ✲ ✦

— Tu sais je me marie . . .

— Tu ne me demandes pas ce que fait mon futur?

— Oh! je le sais, va . . . Il fait une fameuse bêtise . . .

✦ ✲ ✦

Lorsque vous enlevez une tache de graisse sur un vêtement, frottez toujours sur l'envers du tissu de façon à ce que la tache ne laisse pas de cerne.

✦ ✲ ✦

Ce qu'on dit: Faire bouillir de l'eau dans la bombe, le canard.

Ce qu'on doit dire: Faire bouillir de l'eau dans la bouilloire.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Pourquoi pas un carême à l'enseignement de la sobriété

par le Dr Adrien Plouffe

Au temps jadis, les rigueurs du carême constituaient une pénitence qui durait vraiment quarante jours. Et puis, peu à peu, avec les années, l'Eglise, comme c'était son droit, a voulu adoucir les règles du jeûne et de l'abstinence, si bien que la sainte quarantaine est devenue une série de jours où l'on mange à peu près tout ce qu'on veut!

Depuis une trentaine d'années, j'avais pris l'habitude au début de chaque carême, de me réjouir à la pensée que nos gourmands, nos goinfres et nos goulus allaient mettre un terme à leurs abus et à leurs excès, car le jeûne et l'abstinence sont des disciplines fort utiles à la santé. L'hygiène alimentaire, même si on n'en suit les principes que pendant quarante jours, permet à l'homme de se reposer un peu des prouesses ordinaires auxquelles il se livre à table.

Mais maintenant comme il n'y a plus de carême, les amateurs de bonne chère s'en donnent à coeur joie tout le long du carême!

— Vous êtes pourtant un gastronome! Vous aimez la bonne chère! Vous devriez vous réjouir puisque l'Eglise se montre indulgente envers les gourmands qui adorent les délices de la table!

— D'accord, j'aime à bien manger, mais si je prêche la sobriété aux autres, je sais pratiquer la modération dans le boire et le manger. Et dans votre intérêt, chers lecteurs et gent lectrice, vous devriez rendre sa politesse à l'Eglise et vous montrer très chics à son égard.

Pourquoi ne pas vous imposer à vous-mêmes une petite pénitence à table? Pourquoi pas un carême à l'enseigne de la sobriété? Avec la pensée qu'en français sobriété signifie modération dans le boire et le manger.

Les malades qui font de l'hypertension, du diabète, de l'obésité ou une affection des reins ou du foie, sont bien obligés de se priver d'une foule de condiments, d'épices et d'aliments. C'est sur ces privations que repose la conservation de leur santé.

Eh bien, vous qui avez le bonheur d'être en parfaite santé, pourquoi, gentiment avec le sourire, n'auriez-vous pas le courage de vous priver de beurre, de crème, de tel ou tel plat bien cuisiné, de gâteaux, de tartes, de bonbons, etc? Pourquoi n'auriez-vous pas assez de cran pour vous soumettre de bonne grâce à quelques petites privations à table? Vous n'en mourrez pas, loin de là et vous apprécierez davantage l'agneau pascal et toutes les délices exquises qui l'accompagnent.

Rien ne vous oblige de m'écouter, mais en consentant ces petits sacrifices, vous laisserez reposer votre estomac, votre foie, vos reins, tout votre organisme!

Je parierais que vous êtes de taille à suivre ces directives et je suis sûr d'avance que vous me remercierez en vous sentant plus légers, plus détendus, en meilleure santé!

Allons, qui parmi vous va se payer un petit carême original, un carême d'autant plus méritoire que c'est vous qui l'imposerez à votre gourmandise!

"Bouchées à l'orange et à la cannelle"

(Donne 4 douzaines)

- ¾ de tasse de farine tout-usage tamisée
- ou 1 tasse de farine à pâtisserie tamisée
- 1½ c. à thé de poudre à pâte
- ¼ de c. à thé de sel
- 1 tasse de cassonade légèrement foulée
- 3 oeufs, séparés
- 3 c. à table d'huile culinaire
- 2 c. à thé de zeste d'orange râpé
- 3 c. à table de jus d'orange
- ½ c. à thé de vanille
- ½ tasse de noix du Brésil, hachées fin
- ¼ de c. à thé de crème de tartre
- ½ tasse de sucre
- 1 c. à thé de cannelle moulue

Graisser deux moules à gâteaux carrés de 8 pouces. Chauffer le four à 350° F. (modéré).

Tamiser ensemble dans un bol la farine tout-usage ou à pâtisserie, la poudre à pâte et le sel; ajouter la cassonade et mêler. Faire une fontaine dans les ingrédients secs; verser au milieu les jaunes d'oeufs, l'huile, le zeste et le jus d'orange; la vanille et les noix hachées. Mélanger légèrement les liquides d'abord, puis les incorporer peu à peu dans les ingrédients secs jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. D'autre part, répandre la crème de tartre sur les blancs d'oeufs, un tiers à la fois, en pliant délicatement après chaque addition pour opérer le mélange. Verser la pâte dans les moules prévus. Cuire au four préchauffé environ 30 minutes.

Pendant ce temps, mélanger le sucre et la cannelle. Une fois les gâteaux cuits, les couper en six bandes et couper chaque bande en quatre rectangles. Rouler ces bouchées encore tièdes dans le sucre à la cannelle. Laisser refroidir sur des treillis à gâteaux. Conserver dans des boîtes en fer-blanc bien fermées.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi ou vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 48

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

NETTOYAGE DU PRINTEMPS — SOURCE DE REVENU — Vendez polis, nettoyeurs, brosses, ainsi que cosmétiques, produits culinaires, médicaments. Connus, garantis. Commission, boni, nombreux avantages. Période d'essai. PRODUITS FAMILEX, Dépt. M.3, 1600, Delorimier, Montréal.

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle pour travail domestique. Doit aimer les enfants et demeurer chez employeur. Signaler: GRove 4-2277 le soir. 49-1912-T.F.

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle conduisant automobile pour solliciter mensuellement les clientes régulières de Studio Girl Cosmetics dans St-Boniface et les environs. Devra faire livraisons, etc., si nécessaire. 3 ou 4 heures par jour. Territoire rapportera jusqu'à $5.00 l'heure. Ecrire à Studio Girl Cosmetics, Dépt. CWM, 840, avenue La Fleur, Montréal 32. 47-1866-49C.

ON DEMANDE — Commodités au 1er étage pour vieillard, dans foyer de petite famille. Signaler: WHitehall 6-7668 entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. p.m. 49-1909-49C.

MASSAGE FACIAL GRATUIT AVEC CE COUPON

Mesdames, voulez-vous perdre du poids, avoir une belle apparence? Nous avons l'équipement le plus moderne. Nous donnons des traitements contre le rhumatisme, l'arthrite et la tension nerveuse. Nous donnons aussi des massages faciaux.

SILVER HEIGHTS HEALTH STUDIO
Téléphone: 837-5116 49-1911-3C.

ON DEMANDE — Demoiselle pour travail dans magasin général. S'adresser à: Mme E. Sweeney, St-Pierre, Man. 48-1894-49C.

ON DEMANDE — $90.00 par mois à demoiselle propre et responsable pour travail général de maison et prendre soin de 2 enfants. Chambre et salle de bain privées. Signaler 452-9928 ou écrire à: 788, rue Elm, Winnipeg. 48-1890-49C.

POUR FAIRE PEINTURER ou décorer votre maison à prix modéré, appelez F. Stainier: CEdar 3-4830. 47-1887-T.F.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
278, rue Taché, St-Boniface
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour faire remplir vos formules d'impôt, signalez: CHapel 7-6082. 48-1892-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis au 2e. 855. Entrée privée. Signaler: 233-3609. 35-1667-T.F

A LOUER — Norwood, près Précieux-Sang. Logis: 4 pièces ou 2 logis de 2 pièces. Non meublés. Signaler: GLobe 3-5777. 49-1914-49C.

A LOUER — 686, avenue Taché. Logis: 1½ pièce. Nouvellement décoré. Aussi, un logis de 2 pièces. Tous deux meublés. Signaler: CEdar 3-3063 le matin et après 6 h. p.m. 48-1903-49C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 4 pièces. 2e étage. Entièrement privé. Bien propre. Libre: 1er janvier. Stationnement. Adultes de préférence. Signaler: WHitehall 3-9024. 35-1681-T.F.

A LOUER — Logis comprenant cuisine, salon, chambre à coucher, salle de bain. Idéal pour salon de beauté ou bureau de professionnel. S'adresser à Joseph Guay, 196, avenue Provencher. Téléphone: CEdar 3-1119. 48-1893-49P.

A LOUER — Norwood, 286, rue Eugénie. Logis: 5 pièces. Salle de bain et entrée privées. Complètement rénové. Libre: 1er avril. Peut être visité. 49-1910-49C.

A LOUER — St-Boniface, 227, rue Bertrand. Logis meublé: 3 pièces. Signaler: CEdar 3-6916 ou WHitehall 3-2907. 43-1802-T.F.

A LOUER — Logis: 4 pièces non meublées. 2e étage. Entrée et salle de bain privées. Broché pour poêle. Signaler: CHapel 7-7555. 48-1902-50C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3½ pièces. Poêle et réfrigérateur. Entièrement privé. Nouvellement décoré. Signaler: CEdar 3-5588. 48-1897-49C.

A LOUER — St-Boniface, 426, rue Aulneau, 2 logis: 3 pièces. Entrées privées. Loyer: $40 et $30 respectivement. Appeler: WHitehall 2-3891 le jour; WHitehall 3-8254 le soir. 32-1614-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 chambres à coucher, cabinet de travail, poêle, réfrigérateur, usage de grand soubassement et garage avec prise de courant. Près collège et écoles françaises. 2 portes d'entrée. Seul logis dans immeuble. Bureaux en bas. $150 par mois. Signaler: GRover 5-0205 ou GRover 4-1803. 40-1753-T.F.

A VENDRE — Ste-Agathe. Maison: 2 étages, 8 pièces. Eau chaude et froide. Puisard. Chauffage: huile. Tapis et rideaux compris. Au village. Téléphone: 32, Paul Joyal. 44-1810-44-47-49C.

A VENDRE — St-Vital, Fifth avenue. Maison de famille ou de revenu: 8 pièces. Double plomberie. Chauffage moderne. Soubassement à la grandeur. Nouvellement brochée et peinturée. Lot: 50' x 120'. Prix: $10,500. Comptant requis: $2,500. Pas d'agents. Signaler: 233-5507. 49-1913-T.F.

MAISON A VENDRE

Obligé de vendre devant quitter la ville. Bungalow: 3 pièces. Garage. 1 acre environ. Eau de ville. Taxe. $92. Sur River Road, St-Vital. Pas d'agents. Quelles offres? Signaler: ALpine 3-5201. 46-1851-50C.

ATTENTION! Aux familles canadiennes désirant se trouver des fermes rapprochées ce printemps. Il y a ici en ce moment au moins 36 quarts de section à vendre; une région où la terre est excellente pour la culture des céréales et renommée pour la bonne qualité d'animaux de boucherie qui s'y élèvent. Ces terres situées dans le beau paysage de l'Alberta Centrale où l'eau est bonne, abondante, les champs n'ont pas ou peu de pierres, l'herbe, le bon foin sauvage s'y trouvent en abondance. L'humidité de réserve promet un bon rendement aux moissons. Ce secteur a: bonnes routes, électricité, téléphone, autobus d'école et poste rurale. Les prix sont raisonnables, variant de $25.00 à $40.00 de l'acre. Acheteurs sérieux, hâtez-vous! car les prix vont monter. Venez lorsque le choix est bon!

ADRESSEZ VOS DEMANDES
J.-J. DUPONT,
agent d'immeubles (bilingue),
FENN, ALBERTA 47-1867-49P.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2


VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE
Le Jardin du Saint-Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

Votre corsetière
SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490.

A VENDRE — Bicyclettes complètes ou des parties: montures, roues, etc. A bas prix. S'adresser à: 231, rue Bertrand, St-Boniface. Tél.: WHitehall 3-2166. 47-1875-49C.

A VENDRE — Commerce: salon de beauté avec logis. Bon chiffre d'affaires. Libre: 1er août. Signaler: CEdar 3-5653 après 6 h. 48-1901-49C.

NORWOOD — Rue Kitson. Chambre et pension pour deux jeunes gens dans maison tranquille. Signaler: CHapel 7-6384. 41-1772-T.F.

A VENDRE — Ste-Agathe. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Eau chaude et froide, puisard. Chauffage: huile. Bâtisse commerciale: 30' x 34'. Le tout situé sur terrain d'une demi-acre. Près école. Comptant ou hypothèque. Téléphone: 32, Paul Joyal. 44-1815-44-47-49C.

A VENDRE — Maison à niveaux variés. Trois ans. 3 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Salle de récréation et de toilette au soubassement. Style peu courant à Windsor Parc. Près école Béliveau, église catholiques et commodités. Hypothèque à 6%. Signaler: ALpine 3-5186. 44-1809-T.F.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F

A VENDRE — Bonne grande maison bien isolée; avec trois lots, située près de l'église. Bonne remise à bois. Atelier, petit commerce, réparation de chaussures et aiguisage de patins. Machine horizontale. Tout près du "Paydium". Bonne eau en quantité. Cause de vente: vieillesse. S'adresser à A.-L. Hamel, Edam, Sask. 46-1844-49P.

A VENDRE — Village St-Léon. Lot avec maison: 4 pièces. Intérieur et extérieur bien finis. Bon puits. Broché à neuf. Prix raisonnable. S'adresser à Norbert Dacquay, 193, rue Notre-Dame, St-Boniface. 48-1899-1P.

A VENDRE — St-Boniface, avenue Taché. Maison: 5 pièces. Prix: $8,500 comptant. Signaler: CEdar 3-1350. 48-1891-T.F.

A VENDRE — Belle et grande maison de deux étages: 10 pièces. Située en face de la cathédrale, près de l'école. Garage double. Ecrire à: C.P. 452, Gravelbourg, Sask. 48-1889-2P.

A VENDRE

Parc Windsor, rue Dussault. Maison neuve à niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de "L". Cuisine en acajou. Plancher: chêne. Grand lot. $16,595. Comptant: $1,595. Balance: $100 par mois, plus taxe. Venez la voir pour l'apprécier. Possession immédiate. Signaler: 256-1587. 33-1636-T.F.

A CAUSE DE SANTE DEFICIETE, dans village sans concurrence dans l'Alberta Centrale, restaurant avec appartements; chiffre d'affaires annuelle: $18,000. Ce commerce situé dans une bonne région agricole avec plusieurs élévateurs, hôtel, garage, marchand de planches, magasin général, Coop, centre d'écoles, etc., est tout à vendre comprenant fourneaux électriques, congélateur, vaisselle, ustensiles de cuisine, etc. LE TOUT SEULEMENT $5,000!

ADRESSEZ VOS DEMANDES
J.-J. DUPONT,
agent d'immeubles (bilingue),
FENN, ALBERTA 47-1868-49P.

A VENDRE

686, avenue Taché — Immeuble-appartements complètement meublé: 3 logis de 3 pièces et 1 logis de 4 pièces. Taxe: $416.00. Lot: 43' x 99'. Revenu mensuel: $255.00. Prix: $16,000. Comptant: $5,000.

Rue Kitson — Maison: 9 pièces, partiellement meublée. 2 salles de bain. Lot: 50' x 100'. Garage. Taxe: $242.00. Revenu mensuel: $175.00. Prix: $15,000. $3,000 comptant.

Signaler: CEdar 3-3063 le matin et après 6 h. p.m. 48-1904-49C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Bertrand. Maison: 5 pièces. Prix: $10,800.
Rue Eugénie — Maison: 5 pièces. $9,800.
St-Vital — Maison: 5 pièces. 1 acre de terre. Prix: $6,000. Choisissez vous-même le paiement initial. Balance: $50.00 par mois.

R.-G. LAVIGNE REALTY,
1134, chemin Ste-Marie,
St-Vital, Man.
Téléphone: ALpine 3-0546 45-1840-49C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
A VENDRE

Parc Windsor — Duplex moderne. 2 poêles, deux réfrigérateurs, 2 systèmes de chauffage. $23,500 à termes faciles.
St-Boniface — Triplex moderne. Revenu mensuel: $150.00, plus logis: 4 pièces pour propriétaire. Prix: $18,900.
St-Boniface — Duplex moderne. Près des écoles. $21,000 à termes.

A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau: CHapel 7-8178
Résidence: WHitehall 3-2134 48-1906-49C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher,
St-Boniface
A VENDRE

Rue Marion — $11,500
Grand lot commercial: 50' x 130', dans (centre d'affaires) du Norwood. Idéal pour bureaux, immeuble-appartement, etc. Bons termes.

St-Norbert — $1,500 comptant
Grand bungalow: 3 ans. 5 pièces, 3 chambres à coucher, plus chambre finie au soubassement. Près église. Beaucoup d'extra: tentures, tapis mur à mur, etc. Gaz. Plein prix: $13,500 seulement.

St-Boniface — $10,200
Grande maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher, ou duplex: 3 et 3. Double plomberie. Tout près académie St-Joseph. $2,000 comptant. Balance: 1 paiement mensuel.

St-Vital — $8,900
Joli bungalow: 4 pièces. 2 grandes chambres à coucher. Très propre. Soubassement. Gaz. Grand garage. Lot: 40' x 220', avec jardin. Comptant requis: $800.00 ou plus.

Norwood — $9,500
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher, plus 2 pièces finies au soubassement. Gaz. Garage. Comptant requis: seulement $1,000.

St-Vital — $10,200
Grande maison: 4 chambres à coucher. Moderne et très propre. Près église St-Emile. Grand jardin. Beau grand lot boisé. Comptant requis: $1,000. Balance: $85.00 par mois.

Pour plus d'information
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
Résidence: CHapel 7-7603 46-1863-49C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty, GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874. 41-612-T.F.

On demande

pour le District Consolidé de St-Pierre No 2395 des applications d'institutrices bilingues et qualifiées pour septembre 1963.

Salaire	PIA0	PIA1	PIA2	PIA3	PIA4	PIA5	PIA6
Min.	2500	2900	3300	3500	4300	4700	5100
Max.	3100	4000	4600	5000	6700	7500	7900
Aug. annuel.	6x100	5x100 4x150	7x100 4x150	6x150 3x200	4x150 9x200	4x150 11x200	4x150 11x200

Pour toutes autres informations, s'il vous plait, écrire au:
Secrétaire-trésorier,
District Consolidé de St-Pierre No 2395,
St-Pierre, Manitoba.

LA DIVISION SCOLAIRE BONNYVILLE

sollicite des demandes de la part d'instituteurs (trices) bilingues pour les positions suivantes: **Ecole de Fort Kent:** 1) Instituteurs (trices) pour grades 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8; 2) Instituteurs (trices) pour les grades supérieurs. (Professeurs doivent avoir un baccalauréat (s).) **Ecole de Therien:** 1 instituteur (trice) pour grades 4 et 5 et 1 instituteur (trice) pour grades 7 et 8.

Echelle des salaires:

Années universitaires	1	2	3	4	5	6
Minimum	3000	3550	4200	4900	5200	5500
Maximum	4500	5400	6300	7600	8000	8300

Envoyez vos demandes en anglais à: M. John B. Percevault, Surintendant des écoles, Bonnyville, Alberta. 47-1888-49C.

ON DEMANDE

Instituteurs ou institutrices pour école élémentaire consolidée Ste-Anne no 2379. Ecole moderne et échelle de salaire. **Adresser toute correspondance au secrétaire-trésorier indiquant qualifications et expérience: R.-J. Freynet, sec.-trés., Ste-Anne, Man.** 49-1908-T.F.

ON DEMANDE

Instituteurs ou institutrices qualifiés pour les écoles secondaires de la Division Scolaire de la Rivière-Rouge. Echelle de salaires à être négociée. **Pour plus amples renseignements, s'adresser à: Gérard Gagné, sec.-trés., St-Pierre, Man. Téléphone: 111.** 49-1916-1C.

A VENDRE

St-Boniface — $14,500
Bonne grande maison de famille: stuc. 4 chambres à coucher au 2e. Chauffage: gaz. Plancher: chêne. Fenêtres en aluminium. $1,000 ou plus comptant. Balance sur hypothèque.

Terres à vendre dans différents districts catholiques. **Pour plus d'informations, s'adresser à:**

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204 46-1859-49C.

A VENDRE

Parc Windsor — 40, Boulder Bay. Bungalow: 5 ans. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. $4,000 comptant. Balance à termes.
Norwood — 97, rue Monck. $11,800. Maison moderne: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Grand salon, foyer. Soubassement à la grandeur. $2,500 comptant.
St-Boniface — 440, chemin Speers. $12,800. Bungalow moderne: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. $3,000 comptant.
St-Boniface — Rue Marion. $10,600. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement. Chauffage moderne. Tapis mur à mur. Tentures. $2,000 comptant. Balance portée par vendeur.
St-Boniface — Rue Cavanagh. $10,500. Immeuble-appartements: 4 logis. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $185.00. $2,000 comptant. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — 228, rue La Vérendrye. $14,000. Maison de revenu ou de famille: 4 et 3. Chauffage: huile, eau chaude. Chambre supplémentaire au soubassement. Poêle électrique. 2 salles de bain. $4,000 comptant.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845 46-1864-49C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

St-Boniface — Près école Provencher. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 2 plomberies. Chauffage: gaz. Comptant requis: $2,000. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface centre — Maison: 5 pièces, d'âge récent. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Titre clair. Comptant requis: $8,000.
St-Boniface centre — Maison de famille ou de revenu: 8 pièces. Chauffage: huile. Comptant requis: $1,000 ou moins. Balance: $75.00 par mois.
Paroisse St-Charles — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Avec 3 lots de 50' chacun. Vendrait ou échangerait sur maison à St-Boniface.
St-Boniface — Duplex: stuc. 10 pièces. 5 et 5. 3 chambres à coucher chacun. Revenu mensuel: $140.00. Lot: 50'. Cause de vente: santé. Comptant requis substantiel.
St-Norbert — Rue Turnbull. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: "Stoker". Plomberie avec puisard. Lot: 150' x 200'. Garage. Poulailler. Service d'autobus. Comptant requis: $2,300.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027 46-1858-49C.

8 MILLES DE LA VILLE

Près de Lorette, Man. — Ferme de 315 acres toutes en culture, sur grand-route pavée. 100 acres en guéret d'été. La meilleure terre. Propriétaire retiré. $135.00 l'acre. Moitié comptant.

ST-VITAL
Maison sur 1 acre de terrain. 3 chambres à coucher. Garage. Chauffage: huile. Bonne eau. Prix: $6,500. $2,000 comptant.

ST-VITAL
Nouveau duplex côte à côte. 3 grandes chambres à coucher dans chaque côté. Salle de toilette (powder room) au 1er, plus salle de bain 4 unités au 2e. Prix: $26,000. Comptant requis: $9,000.

ST-VITAL
Restaurant, chiffre d'affaires de $100 par jour. Logis complètement moderne: 6 pièces, pour propriétaire. Prix: $8,500. Comptant requis: $2,500.

ST-BONIFACE
Immeuble appartement: 5 logis. Revenu mensuel: $360. Chauffage: gaz. Prix: $32,900. Comptant requis: $2,000. Propriétaire assumerait balance à termes faciles.

ILE-DE-CHENES
Ferme de 120 acres. Toute en culture. Très bon marché à $75 l'acre. 1/3 comptant.

J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011 46-1856-49C.

LA COMMISSION SCOLAIRE de St-Léon, No 1425

demande instituteur ou institutrice bilingue pour les grades 4, 5 et 6. Pour septembre 1963. Salaires selon qualifications. **Ecrire à: F.-G. Caron, secrétaire, St-Léon, Man.** 47-1877-49C.

ON DEMANDE

Le Gouvernement du Canada demande des instituteurs (trices) d'expérience et qualifiés (ées) pour enseigner dans les Ecoles indiennes du Manitoba, à partir du 1er septembre 1963. L'échelle des salaires et de $3,100 à $7,750 selon les qualifications et l'expérience.

Classe 1 $3,100-$4,900 — en 9 augmentations annuelles
Classe 2 $3,400-$5,425 — en 9 augmentations annuelles
Classe 3 $3,800-$6,050 — en 10 augmentations annuelles
Classe 4 $4,200-$6,950 — en 11 augmentations annuelles

On accorde des crédits de $200 à $250 pour chaque année d'expérience professorale jusqu'à concurrence de six. L'échelle permet l'obtention de salaires plus élevés par l'achèvement de chaque année pédagogique additionnelle. Des allocations supplémentaires sont versées aux spécialistes (méthodes primaires, arts industriels, économie domestique) pourvu que ces services spécialisés soient requis dans la mesure de 50 pour cent de l'horaire. Les directeurs recevront $100 par classe jusqu'à concurrence de $1,400 pour la surveillance. Les assistants directeurs recevront une gratification n'excédant pas $600 pour les tâches additionnelles. Des allocations pour l'isolement et le coût de la vie seront payées aux taux établis là où elles sont approuvées. Logis, ameublement, chauffage et éclairage sont fournis à des prix raisonnables. Les dépenses de voyage sont payées pour les endroits éloignés. On dispose aussi d'un plan de pension et de l'assurance de groupe. Pour plus de renseignements et formules de demandes, adressez-vous à M. J. Slobodzian, surintendant des Ecoles indiennes, 344, rue Edmonton, Winnipeg 2, Manitoba.

A. G. LESLIE,
surintendant régional
des Agences indiennes.

Les commissions conciliaires qui préparent les textes en vue de la deuxième session du Concile Vatican II, au mois de septembre prochain, se sont mises à l'oeuvre. Il s'agit surtout de reprendre les documents qui n'ont pas été abordés à la première session et d'en faire des abrégés pratiques. Sur la photo l'on voit une partie de la commission sur la vie religieuse, au cours d'une récente session de dix jours. Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., de Winnipeg, deuxième du côté gauche, est assis à la droite du président, Son Em. le cardinal Valerio Valeri. Les 25 membres de la commission représentaient 16 pays des 6 continents. Leur travail sera maintenant passé en revue par la Commission de coordination. (Sunday Herald)

Trop d'interventions de la Cour suprême dans les questions religieuses américaines

SALT LAKE CITY — "Quelqu'un a dit il y a déjà longtemps que toutes les questions tendent dans ce pays à devenir des questions légales. Mais cela est-il sage? Cela est-il inévitable? N'y a-t-il pas des questions de détails, des questions marginales, qui devraient rester en dehors des décisions judiciaires?"

Ces questions furent posées il y a une couple de semaines par nul autre que le doyen Erwin N. Griswold, de la faculté de droit de Harvard, lors d'une conférence que ce dernier prononçait à l'école de droit de l'Université d'Utah.

Rappelant les origines chrétiennes de la nation américaine, le juriste de Harvard a évoqué le célèbre Premier Amendement interdisant au Congrès d'adopter toute loi "concernant l'établissement d'une religion donnée ou l'interdiction du libre exercice d'une religion". Ce sont là, a dit M. Griswold, des clauses d'une importance capitale. "Mais conclure de là que ce texte requiert l'élimination dans la vie publique de toute trace de religion, c'est de l'invention pure et simple".

Notre histoire, a continué le doyen de Harvard, est pleine de ces traces de la religion dans notre vie publique. Nous avons des aumôniers au Congrès et dans les forces armées, des chapelles dans les prisons, un rappel du nom de Dieu sur nos pièces de monnaie, pour ne mentionner que quelques exemples importants. Nous faisons allusion à Dieu dans notre hymne national et dans plusieurs des chants que nous vénérons le plus. Que penser de l'importance que nous accordons au dimanche, à la fête de Noël et à bien d'autres fêtes d'inspiration religieuse?

M. Griswold a ensuite invoqué le témoignage de Thomas Jefferson, que les partisans d'une interprétation absolutiste du concept de séparation de l'Eglise de l'Etat citent souvent à l'appui de leur thèse. Une étude récente du professeur Healey a montré, selon M. Griswold, que Jefferson n'a jamais voulu prétendre que le gouvernement doive être sans religion. Au contraire, Jefferson envisageait que tous les secteurs religieux sur lesquels il y a accord entre les diverses confessions pouvaient certainement être inclus dans le cadre général de l'éducation publique. Cela ne l'empêcha pas d'être contre toute forme d'appui matériel du gouvernement à aucune Eglise particulière. Mais il n'en était pas moins favorable à une certaine présence de la religion dans la vie publique.

On a invoqué, rappelle M. E. Griswold, pour justifier le bannissement d'une prière instaurée par le Bureau de régence des écoles de l'Etat de New-York, le fait que les enfants qui ne se joignaient pas aux autres pour la récitation de cette prière étaient voués à une situation ou du moins à un complexe d'infériorité. M. Griswold soutient au contraire que l'enfant qui ne participe pas à la prière récitée par les autres apprend dès son jeune âge ce que cela signifiera pour lui plus tard d'être différent des autres au chapitre de la croyance religieuse. Il apprendra ainsi non seulement à se faire respecter par les autres, mais à respecter également les croyances et habitudes religieuses de ses voisins.

Premier prêtre de la tribu des Gens du Sang

EDMONTON — Le 23 février, au-delà de 400 Indiens joyeux battaient la route à destination de l'église Ste-Marie près de Cardston, Alta, pour honorer l'ordination du premier fils de la tribu à monter les autels.

Son Exc. Mgr F. P. Carroll, évêque de Calgary, imposa les mains à l'ordonné, le R. P. George Fox, O.M.I. Il commentait dans son allocution: Une vocation à la prêtrise, voilà le plus grand don que Dieu accorde aux hommes. Dieu n'offre pas ce don à un seul peuple ni à une seule nation, mais aux hommes de toutes les nations qui vivent sous le ciel.

Selon les livres et le cinéma, constatait un témoin, M. Earl Doucette, nous avons été induits à croire que les Indiens manquent d'émotion. Ils ne pleureraient jamais. Eh bien, mes chers messieurs, vous pouvez commencer à réécrire vos livres trompeurs. Je les ai vus. J'ai vu des Indiens chargés d'émotion, qui pleuraient de joie avec un coeur palpitant.

Le Père Lafrance, ancien principal de l'école Ste-Marie, retraça l'itinéraire du jeune Fox étudiant: Il ne savait pas l'anglais alors mais manifestait des aptitudes remarquables pour la connaissance. Après sept années d'entraînement moral et de discipline spirituelle, le Père Fox sera un honneur à sa race partout où Dieu lui demandera de servir l'humanité.

Encore imprégné des huiles saintes, le R. P. George Fox célébrait, le lendemain en présence d'une assistance nombreuse, la sainte messe.

Le banquet d'honneur se tint à l'école Ste-Marie. Cent cinquante invités dont 50 prêtres des trois provinces de l'Ouest participaient à ces agapes fraternelles.

M. Doucette a raison. Maintenant qu'un fils de la Tribu est prêtre pour l'éternité, il faudra réécrire nos livres trompeurs.

LIMA — L'archevêque de Lima, le cardinal Juan Landazuri Ricketts, présidait récemment à la bénédiction du Centre d'Information Catholique, fondé à Lima par l'épiscopat péruvien.

PRIX DES POUSSINS 1963
chez **BOLE,**
326, rue Des Meurons — CH 7-4529
F.A.B. à St-Boniface, Man.
Payable à l'express

	100 poulettes	100 mélangés	100 cochelets
WLSX	31.95	14.95	4.00
RIRXLS	25.50	13.95	10.00
LS	25.50	13.95	10.00
BR	25.50	13.95	12.00
RIRXBR	25.50	13.95	12.00
BRXLS	25.50	13.95	12.00
LSXBR	25.50	13.95	12.00
WR	27.50	14.95	25.00
AA Queen	47.00	22.50	5.00

Nous tenons un assortiment complet d'approvisionnement pour la basse-cour.

A VENDRE
Formules de reçus bilingues
Livrets de 25 reçus 15c
Livrets de 50 reçus 25c
(Ajouter 5 sous pour frais de poste)
Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus
S'adresser à:
La Liberté et le Patriote
619, avenue McDermot,
Winnipeg 2, Man.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

Kleen-Products
61, Heaton, Winnipeg 2
Tél.: 943-6047
Savon, cire, désinfectant et tous produits et équipements pour nettoyage.
Joseph-Marcel LaBossière, gérant général
Paul LePage, contrôleur

ROYAL WINNIPEG BALLET
LES 29 ET 30 MARS
à 8 h. 30 p.m. — Théâtre Playhouse
En première à Winnipeg
"Flames of Paris"
PAS DE DEUX
Billets en vente au "Celebrity Box Office"
$3.25, $2.75, $2.25, $1.75, $1.25



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

NEPTUNE'S FISHERIES

472, avenue Dufferin,
Winnipeg 4, Man.
Téléphone: 589-4486
Spécial: Hareng fumé du Lac Supérieur, 30c la livre.
Filets de doré frais ....$1.25 lb
Filets de brochet du nord frais ....40c lb
Livraison gratuite sur achats de plus de $3.00
Prix spéciaux pour les institutions

JOS. PIERSON

Votre vendeur personnel de
- Chevrolet
- Oldsmobile
- Corvair
- Chevrolet II
- Camions Chevrolet

CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: LE 3-1628
Automobiles usagées "garanties" de première condition

ABLE JOBBERS CO.
La première maison d'épiceries vendant à escompte
158, avenue Provencher CHapel 7-3996

Blé d'Inde en crème, 24/15 oz. .... $2.35 la caisse
Pois, 24/15 oz. .... $3.00 la caisse
Haricots verts, 24/15 oz. .... $3.00 la caisse
Soupe aux tomates, 24/20 oz. .... $3.50 la caisse
Pêches, 24/15 oz. .... $4.50 la caisse ou $2.25 la douzaine
Soupe au riz et tomate, 24/10 oz. .... $2.40 la caisse
Soupe crème aux asperges, 24/10 oz. .... $2.40 la caisse
Jus de fruits: pamplemousse, ananas, tomate, 24/20 oz. .... $3.25 la caisse
Jus d'orange et pamplemousse, 24/20 oz. .... $3.50 la caisse